



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal  
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les  
processus électoraux et les institutions démocratiques  
fédéraux

**Public Hearing**

**Audience publique**

**Commissioner / Commissaire  
The Honourable / L'honorable  
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 13  
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

**Held at :**

Library and Archives Canada  
Bambrick Room  
395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Tuesday, April 9, 2024

**Tenue à:**

Bibliothèque et Archives Canada  
Salle Bambrick  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Le mardi 9 avril 2024

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe MacKay Kate McGrann Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi Leila Ghahhary Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

### III

## Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles
Human Rights Coalition	Hannah Taylor Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

## IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka  
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on  
The Chinese Communist Party's  
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn  
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

**V**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>MS. JANICE CHARRETTE, Sworn/Assermentée</b>	1
<b>MS. NATHALIE DROUIN, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Shantona Chaudhury	2
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	31
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	35
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	39
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	44
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Hannah Taylor	48
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	50
<b>MR. ROB STEWART, Sworn/Assermenté</b>	56
<b>MR. DOMINIC ROCHON, Sworn/Assermenté</b>	56
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Erin Dann	57
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	78
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	82
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	83
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	84
<b>MS. KATHERINE TELFORD, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	88
<b>MR. JEREMY BROADHURST, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	88
<b>MR. BRIAN CLOW, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	88
<b>MR. PATRICK TRAVERS, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	89
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Shantona Chaudhury	89

**VI**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Emily Young	130
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	137
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	144
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	148
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	156
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	163
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	173
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	178
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Frederick Schumann	182
Submissions by/Représentations par Ms. Sarah Teich	189
Submissions by/Représentations par Mr. Thomas Jarmyn	190
Submissions by/Représentations par Mr. Sujit Choudhry	191
Submissions by/Représentations par Mr. Gib van Ert	193
Submissions by/Représentations par Mr. Nando de Luca	193
Submissions by/Représentations par Mr. Barney Brucker	194
Submissions by/Représentations par Mr. Gib van Ert	199

**VII**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
WIT 51	Public Interview Summary: Janice Charette, Nathalie Drouin, Jody Thomas	2
WIT 56	J. Charette Public Summary of In Camera Examination	3
CAN.DOC 11	Institutional Report for PCO	4
CAN.DOC 12	Bureau du Conseil privé (BCP) Rapport Institutionnel - NON CLASSIFIÉ	4
CAN 15842	Briefing to the PM on Foreign Interference Threats to Canada's Democratic Institution	21
CAN 1082	Liberal Party Representatives SITE Briefing	21
CAN 13124_R01	CPC Concerns around Foreign Election Interference 2021	25
CAN 17676	Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation	28
CAN 4495	Briefing to the Prime Minister's Office on Foreign Interference Threats to Canada's Democratic Institutions	32
CAN 4728	Foreign Interference in the 2019 Federal Campaign of Dong Han - CNSB 23/19	35
CAN 14285	Foreign Interference	51
WIT 59	R. Stewart and D. Rochon (Public Safety) Public Summary of Classified Interview	57
WIT 54	In Camera Examination Summary Rob Stewart	57
CAN.DOC 15	Public Safety (PS) Institutional Report	58
CAN.DOC 16	Sécurité publique Canada (SP) Rapport Institutionnel	58
CAN.DOC 9.001	Affidavit of Samantha Maislin Dickson, Assistant Deputy Minister for the Public Safety, Defence and Immigration Portfolio at the Department of Justice, attaching the Unclassified Department of Justice Institutional Report (EN and FR)	58

**VIII**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
CAN 3326	Letter from Public Safety Minister	62
CAN.SUM 1	Don Valley North (DVN) Liberal Party Nomination Race in 2019	76
CAN 8045	RCMP Ministerial Briefing 2023-04-20	79
WIT 69	Katie Telford, Jeremy Broadhurst, Brian Clow, Patrick Travers Public Interview Summary	89
WIT 68	K. Telford J. Broadhurst B. Clow and P. Travers Public Summary of In Camera Examination	90
CAN.DOC 13	Institutional Report - Prime Minister's Office	90
CAN.DOC 14	Cabinet du Premier Ministre (CPM) Rapport Institutionnel	91
CAN 18009	Handwritten Notes of B. Clow	98
CAN 4727	FW: DIR briefing to PM - Follow-ups	100
CAN 5461	FI Efforts against Dong Ha	101
CAN.SUM 4	Possible People's Republic of China Foreign Interference-Related Mis or Disinformation	112
CAN 10803	Handwritten Notes of K. Telford	115
CAN 17998	Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation	116
CAN 4079_R01	CAN004079_R01	119
CAN 9803	Handwritten Notes of K. Telford	119
CAN 17675	Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation	121
CAN 19497	Handwritten Notes of B. Clow	125
CAN 19498	Handwritten Notes of B. Clow	125

**VIX**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
CAN 17997	Handwritten Notes of B. Clow	160
CAN 88	Assessing the Canadian Environment during the 2019 Federal Election - A DFRLab Report	165
CAN 18012	Handwritten Note of K. Telford	178

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mardi 9 avril 2024 à 9 h 30

**LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant en cours. La commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 30.

**COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour. J'espère que vous avez bien dormi.

Alors, vous pouvez commencer, Me Chaudhury.

Bonjour à tout le monde.

**Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

Bonjour à tout le monde. Nos témoins ce matin sont Janice Charrette et Nathalie Drouin.

J'aimerais que nous affirmions les témoins.

**LE GREFFIER:** Est-ce que vous préférez être assermentée?

**Mme JANICE CHARETTE:** Oui. Je m'appelle Janice Charrette - C-H-A-R-E-T-T-E.

**LE GREFFIER:** [...]

**Mme JANICE CHARETTE:** Oui. Janice Charette - C-H-A-R-E-T-T-E.

**LE GREFFIER:** Jurez-vous que le témoignage que vous vous apprêtez à donner sera la vérité, rien que la vérité, toute la vérité?

**Mme JANICE CHARETTE:** Oui, je le jure.

**--- Mme JANICE CHARETTE, Sous serment:**

**Mme NATHALIE DROUIN:** Oui. Bonjour. Mon nom

1 est Nathalie Drouin – D-R-O-U-I-N, et je voudrais une  
2 affirmation solennelle.

3 **LE GREFFIER:** OK. Parfait.

4 Affirmez-vous solennellement que le  
5 témoignage que vous allez rendre aujourd'hui sera la vérité,  
6 rien que la vérité, toute la vérité?

7 **Mme NATHALIE DROUIN:** Je l'affirme.

8 **--- MME NATHALIE DROUIN, Sous affirmation solennelle:**

9 **LE GREFFIER:** Merci.

10 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:**

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, je vais  
12 commencer par quelques commentaires sur la portée de cet  
13 interrogatoire.

14 Vous étiez toutes les deux hier pour  
15 témoigner en tant que membre du Panel des 5 et ce que nous  
16 allons faire aujourd'hui au cours des 45 prochaines minutes,  
17 c'est parler de ce que vous avez qualifié de votre travail de  
18 jour, votre fonction principale.

19 Et, Madame Drouin, je vais probablement poser  
20 la plupart de mes questions en anglais, mais sentez-vous  
21 libre toujours de répondre dans la langue de votre choix.

22 **Mme NATHALIE DROUIN:** Merci beaucoup.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

24 Alors, nous allons commencer par les points  
25 d'intendance.

26 Alors, j'aimerais qu'on affiche le document  
27 WIT 51.

28 **--- PIÈCE No. WIT 51:**

1 Public Interview Summary: Janice  
2 Charette, Nathalie Drouin, Jody  
3 Thomas

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, vous vous  
5 rappelez de l'entrevue avec vos anciens collègues, Jodi  
6 Thomas?

7 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, pouvez-vous  
9 reconfirmer que vous avez lu ce compte rendu, qu'il est  
10 exact, et que vous l'acceptez comme preuve au dossier?

11 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

12 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et encore une fois,  
14 madame Thomas accepte le compte rendu par affidavit.

15 Nous passons maintenant au document suivant.

16 **--- PIÈCE No. WIT 56:**

17 J. Charette: Public Summary of *In*  
18 *Camera Examination*

19 C'est le compte rendu de votre témoignage à  
20 huis clos. Il y a une audience qui a eu lieu un peu plus tôt  
21 cette année. Pouvez-vous confirmer que vous avez relu ce  
22 compte rendu, qu'il est exact, et que vous l'acceptez comme  
23 preuve au dossier?

24 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, je l'accepte.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Une dernière  
26 question. C'est le rapport institutionnel du Conseil privé.  
27 Alors, il n'a pas encore été adopté comme preuve officielle,  
28 CAN.DOC 11, s'il vous plait, à l'écran, version anglaise, et

1 la version française est CAN.DOC 12.

2 --- PIÈCE No. CAN.DOC 11:

3 Institutional Report for PCO

4 --- PIÈCE No. CAN.DOC 12:

5 Bureau du Conseil privé (BCP) Rapport  
6 Institutionnel - NON CLASSIFIÉ

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Drouin, vous  
8 êtes au courant que le Conseil privé a soumis un compte  
9 rendu... un rapport, pardon, à titre de preuve pour les fins de  
10 l'audience?

11 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui. Oui, je l'accepte.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, nous allons  
13 maintenant passer aux questions de fond... pardon, je vais  
14 maintenant parler un peu de votre cheminement professionnel,  
15 mais pas dans les grands détails.

16 Madame Charette, vous avez été greffière du  
17 Conseil privé à deux reprises, n'est-ce pas? Pouvez-vous nous  
18 parler de cette partie de votre cheminement?

19 **Mme JANICE CHARETTE:** D'abord, j'ai été  
20 nommée greffière du Conseil privé en octobre 2014 par le  
21 premier ministre Harper, et jusqu'en janvier 2016. Ensuite,  
22 je suis allée au... j'ai été nommée haut-commissaire auprès du  
23 Royaume-Uni; ensuite, monsieur Trudeau m'a demandé de revenir  
24 comme greffière par intérim pour remplacer le sénateur Ian  
25 Shugart qui est tombé malade - donc ça, c'était en mars 2021.  
26 Et Ian a choisi de prendre sa retraite et, encore une fois,  
27 j'ai été nommée greffière du Conseil privé en mai 2022 et je  
28 suis restée en poste jusqu'en juin 2023, date à laquelle j'ai

1 pris ma retraite de la fonction publique.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et, Madame Drouin, on  
3 savait que vous étiez, donc, sous-greffière du Conseil privé,  
4 mais vous étiez aussi sous-ministre de la Justice et du  
5 Conseil, procureure générale, et vous avez été aussi pendant  
6 un certain temps conseillère en matière de sécurité nationale  
7 auprès du premier ministre, et ça, c'était en janvier 2024..  
8 jusqu'en janvier 2024.

9 Donc, le premier sujet que j'aimerais aborder  
10 aujourd'hui, c'est vous poser des questions qui vont nous  
11 éclairer sur le fonctionnement du Conseil privé.

12 Madame Charette, je vais commencer avec vous.

13 Expliquez-nous le rôle de la greffière du  
14 Conseil Privé.

15 **Mme JANICE CHARETTE:** Alors, évidemment, je  
16 suis à la tête du personnel du Conseil privé, et donc, je  
17 suis vice-première ministre, si vous voulez... je soutiens,  
18 pardon, la vice-première ministre, le premier ministre, le  
19 chef du Parlement, de la Chambre, pardon, et donc, le premier  
20 ministre et le sous-ministre... vice-première ministre sont  
21 appuyés par le Conseil privé.

22 Mais moi, je m'occupe surtout du premier  
23 ministre dans la constellation des ministres et sous-  
24 ministres que nous devons appuyer et mes responsabilités sont  
25 donc de m'assurer que les questions qui sont sous la  
26 gouvernance du premier ministre sont assorties de conseils,  
27 d'informations pour qu'il puisse prendre des décisions  
28 éclairées. Donc, toutes les questions qui doivent être

1       soumises au premier ministre passent d'abord par mon bureau.

2               Et donc, comme vous pouvez l'imaginer, le  
3       gouvernement du Canada est une entreprise très vaste qui  
4       produit des informations venant de tous les ministres et des  
5       agences, et donc, il faut cerner des questions qui sont les  
6       plus importantes à soulever auprès du premier ministre pour  
7       la journée.

8               Mon second rôle, c'est le Secrétariat du  
9       Cabinet, et donc, à ce titre, le premier ministre établit un  
10      processus de prise de décision pour le gouvernement et c'est  
11      le Cabinet et les comités du Cabinet et le Conseil privé... le  
12      Conseil privé agit comme secrétariat pour le Cabinet et le  
13      comité du Cabinet. Donc, nous fixons l'ordre du jour, nous  
14      collectons les documents, nous faisons des comptes rendus des  
15      réunions et des décisions, et je dirais donc que nous  
16      essayons de coordonner, donc, les travaux de l'ensemble des  
17      ministères pour aider le gouvernement à mettre au point son  
18      programme et à le mettre en œuvre.

19              Le troisième chapeau que je porte, c'est que  
20      je suis chef de la fonction publique. Donc, dans la tradition  
21      de Westminster, la fonction publique est une fonction  
22      publique non partisane et permanente, ce qui veut dire que la  
23      fonction publique est responsable d'appuyer de façon loyale  
24      le gouvernement du jour. Nous ne changeons pas d'allégeance  
25      avec le changement de gouvernement. Nous sommes responsables  
26      vis-à-vis du gouvernement élu pour leur fournir les meilleurs  
27      conseils et les aider à mettre en œuvre des décisions  
28      éclairées.

1                   Donc, en tant que greffière du Conseil privé,  
2                   j'ai des priorités à respecter. Par exemple, nous voulons une  
3                   fonction publique inclusive, qui maximise les avantages des  
4                   la diversité et qui lutte contre le racisme et la  
5                   discrimination, par exemple. Ça, ce sont trois grands  
6                   principes qui nous animent.

7                   Et je ne pense pas que je l'ai dit dans mon  
8                   témoignage préalable, mais la greffière du Conseil privé est  
9                   une sous-ministre, et l'expression latine, c'est *primus inter*  
10                  *pares*, donc « la première parmi les égaux ». Donc, imaginez  
11                  l'organisation multinationale et la greffière du Conseil  
12                  privé est au sommet d'un... ou préside ou chapeaute un groupe  
13                  de sous-ministres qui ont chacun ne responsabilité vis-à-vis  
14                  du premier ministre et mon rôle, avec l'appui de la sous-  
15                  greffière, c'est de travailler avec cette communauté, non pas  
16                  d'assumer leurs fonctions, mais de travailler avec eux pour  
17                  coordonner et partager l'information et voir à la mise en  
18                  œuvre des décisions.

19                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est une réponse  
20                  très touffue, nous y reviendrons peut-être.

21                  Et Madame Drouin, pouvez-vous nous expliquer  
22                  le rôle de la sous-greffière?

23                  **Mme NATHALIE DROUIN:** De façon générale, le  
24                  sous-greffier ou la sous-greffière supporte la greffière dans  
25                  les trois rôles que madame Charette vient de présenter.  
26                  J'assurais aussi la coordination de certains dossiers  
27                  horizontaux que la greffière pouvait me demander de faire.

28                  La supervision directe du Bureau du Conseil

1 privé, donc du ministère, qui est le Bureau du Conseil privé,  
2 j'offrais également un support à la communauté des sous-  
3 ministres, principalement les sous-ministres associés de  
4 l'ensemble des ministères.

5 Et finalement, je faisais aussi ce qu'on  
6 appelle la gestion des enjeux, « issue management », sur des  
7 dossiers spécifiques d'envergure, tels que le convoi, par  
8 exemple, ou le conflit de relations de travail avec les  
9 employés fédéraux l'année dernière.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

11 Madame Charette, vous avez dit qu'une partie  
12 de votre rôle, c'est de coordonner l'information ou y cerner  
13 les problèmes les plus importants qu'il faut porter à  
14 l'attention du premier ministre.

15 Aujourd'hui, nous parlons d'ingérence  
16 étrangère. Pouvez-vous nous expliquer, dans la mesure... dans  
17 quelle mesure votre rôle se matérialise face à la question  
18 d'ingérence étrangère?

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** On vient juste... les  
20 interprètes viennent de me rappeler que vous devriez parler  
21 un peu plus lentement pour les aider à faire leur travail.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui. Merci du rappel.

23 **Mme JANICE CHARETTE:** Alors, la greffière du  
24 Conseil privé est la sous-chef et la conseillère en matière  
25 de sécurité nationale auprès du premier ministre relève aussi  
26 de la greffière qui a la possibilité d'approcher le premier  
27 ministre directement s'il y a des questions importantes ou  
28 urgentes.

1                   Alors, vous pouvez imaginer, étant donné la  
2 nature de leurs responsabilités... des responsabilités de la  
3 greffière, il peut y avoir des problèmes qui demandent une  
4 intervention urgent et d'où l'importance d'avoir un accès  
5 direct au premier ministre et de fournir de l'information et  
6 des conseils.

7                   Ce qui arrive habituellement, c'est que le  
8 conseiller en matière de sécurité nationale passe par la  
9 greffière ou le greffier, si le temps le permet, ou s'assure  
10 qu'elle peut avoir une réunion en parallèle pour que... parce  
11 que s'il faut effectivement attirer l'attention du premier  
12 ministre, il faut absolument que le greffier soit mis au  
13 courant également.

14                   Donc, j'espère que cela répond à votre  
15 question.

16                   Alors, ou le greffier ou la conseillère ou le  
17 conseiller en matière de sécurité nationale peuvent approcher  
18 le premier ministre pour lui signaler une question importante  
19 et je vous dirai justement quels sont les mécanismes pour le  
20 faire et comment l'information que nous avons doit être  
21 traitée.

22                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, voyons d'abord  
23 comment l'information vous parvient. Alors, comment le  
24 greffier ou la greffière est-elle saisie de nouvelles  
25 informations?

26                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je pense que vous  
27 avez entendu d'autres témoins qui vous ont décrit l'ensemble  
28 des produits du renseignement. Les gens vous ont parlé d'une

1 dizaine de milliers de produits de renseignement qui sont  
2 produits chaque année, et ça peut être des développements  
3 géopolitiques, des questions militaires, des actes  
4 terroristes, l'extrémisme violent, des questions de commerce  
5 international, ça peut être les cyberrisques, donc c'est  
6 vraiment une gamme extrêmement vaste, et y compris  
7 l'ingérence étrangère, alors c'est à nous évidemment de faire  
8 un tri, et nous sommes saisis d'une vaste moisson  
9 d'informations venant soit directement des agences.

10 Si la question mérite qu'on s'y attarde, il y  
11 a un groupe du renseignement à l'intérieur du Bureau du  
12 Conseil privé, qui travaille avec la conseillère en matière  
13 de sécurité nationale, qui fournit des produits d'une façon  
14 quotidienne. Par exemple, moi, je reçois un bulletin  
15 quotidien qui reçoit de l'information qui a été triée sur le  
16 volet venant de l'univers très vaste que je viens de décrire.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je sais que ce sera  
18 difficile pour vous, mais pouvez-vous nous donner une idée de  
19 ce que vous entendez par « un grand volume d'informations »?

20 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, d'accord. Si vous  
21 permettez, je vais répondre à cette question-là à la fin pour  
22 vous expliquer tout cela.

23 Alors, je disais donc qu'il y a un bulletin  
24 quotidien, ça, c'est facile, c'est une page recto verso. Sur  
25 une base hebdomadaire, il y a un produit qui nous vient du...  
26 qui est produit par le Bureau du Conseil privé qui est tiré  
27 des informations les plus importantes, des faits saillants du  
28 bulletin quotidien, encore une fois une page recto verso.

1       Donc, ce sont des produits extrêmement ciblés et concis.

2               En plus, je vais recevoir des renseignements  
3       extrêmement classifiés, de très haut niveau, et ça, c'est un  
4       groupe de documents. On appelle ça des CRO. Alors, ce sont  
5       des documents classifiés qui ont été identifiés par l'équipe  
6       du Renseignement ou l'Agence du renseignement, le Service du  
7       renseignement qui veut m'informer des questions de l'heure.  
8       La situation en Haïti, par exemple, il y a peut-être  
9       justement des renseignements par rapport à ce conflit, ou la  
10      guerre entre... en Ukraine, par exemple. Voilà des exemples  
11      d'actualité qui vont faire l'objet de collecte de  
12      renseignements dont je suis saisi en temps opportun. Et si  
13      quelqu'un dit, la greffière devrait voir ceci, à ce moment-là  
14      le renseignement me sera forcément acheminé.

15              En plus de cela je reçois un ensemble de  
16      documents hebdomadaires que je décrirais comme une  
17      sensibilisation à la situation. Alors, chaque jour, donc, les  
18      CRO mettent 45... je mets 45 minutes, une heure à lire ces  
19      documents, et à la fin de la semaine, je reçois, donc, un  
20      compte rendu sur la situation, ça peut venir d'agences  
21      canadiennes, ça peut être des renseignements qui ont fait  
22      l'objet d'une évaluation par les services du renseignement,  
23      et il y a aussi des renseignements qui viennent des cinq  
24      partenaires. Et ça, c'est peut-être 25 produits qui vont me  
25      prendre une couple d'heures, donc peut-être 150 pages, et ça,  
26      c'est encore une fois trié, ça fait l'objet d'un tri. Et il  
27      se peut aussi que je reçoive directement de la conseillère en  
28      sécurité nationale ou des agences de renseignement des

1 documents directs.

2 Alors, comme vous pouvez imaginer, je dois  
3 faire un certain tri. Il y a des choses qui ont mon nom et  
4 que la conseillère tient à me signaler ou qu'une agence tient  
5 à me signaler, alors c'est pour mon information pour que je  
6 fasse un suivi, ce sont les documents auxquels je vais  
7 porter... accorder la priorité.

8 Et il y a d'autres documents qui me  
9 permettent simplement de mieux comprendre ce qui se passe  
10 dans le monde et je vais évidemment essayer de les parcourir  
11 pendant la semaine, mais tout cela requiert du temps,  
12 beaucoup de temps, plusieurs heures dans la semaine.

13 Alors, finalement, c'est à moi de décider  
14 quelles sont les choses qui doivent être portées à  
15 l'attention du premier ministre. De tous les produits que  
16 j'ai mentionnés, si vous lisez le rapport institutionnel du  
17 Bureau du Premier ministre, vous voyez le sommaire des  
18 informations fournies au premier ministre. Ma responsabilité,  
19 bon, je sais que... alors, le premier ministre reçoit un  
20 rapport hebdomadaire et ma responsabilité, c'était de lui  
21 signaler les choses importantes dans ce rapport hebdomadaire.  
22 Alors, mais s'il n'avait pas le temps de lire l'ensemble du  
23 rapport, j'attirais son attention sur ces faits saillants que  
24 j'estime importants.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Drouin, est-ce  
26 que vous recevez aussi tous les documents qui sont envoyés à  
27 la greffière?

28 **Mme NATHALIE DROUIN:** Je recevais les mêmes

1 documents que la greffière recevait, je n'en prenais pas  
2 nécessairement connaissance en même temps. Nos disponibilités  
3 de lecture, par exemple, avec le CRO, étaient différentes, et  
4 je devais moi aussi faire un triage par rapport à ce que je  
5 recevais, et je me concentrais surtout sur les évaluations  
6 hebdomadaires plutôt que les évaluations quotidiennes, ainsi  
7 que l'intelligence qui était au soutien de ces évaluations-  
8 là.

9 Si je peux faire une comparaison pour un peu  
10 illustrer la question de la commissaire, dans mon rôle  
11 maintenant, je reçois un set d'informations qui est  
12 substantiellement différent en termes de volume, donc si je  
13 peux juste montrer ce que je reçois au quotidien, c'est à peu  
14 près comme ça, donc dans une semaine, c'est à peu près comme  
15 ça au niveau de la quantité de documents d'intelligence et le  
16 rôle, donc, de la conseillère en sécurité nationale, c'est de  
17 faire ce tri-là avec ses professionnels pour le bénéfice du  
18 greffier ou de la greffière.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pour préciser, vous avez  
20 mentionné à peu près un pouce et demi simplement parce qu'il  
21 y a des notes sténographiques?

22 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui, merci.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, à peu près un  
24 pouce et demi quotidiennement?

25 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et évidemment, à la fin  
27 de la semaine, on parle de probablement sept, huit, neuf..

28 **Mme NATHALIE DROUIN:** Neuf pouces, oui.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** ...dix pouces de documents...

2                   **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

3                   **COMMISSAIRE HOGUE:** ...hebdomadairement.

4                   **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

6                   **Mme JANICE CHARETTE:** Aussi, si je peux  
7 ajouter, nous parlions des produits d'intelligence en papier.  
8 Il y a aussi des discussions entre les sous-ministres,  
9 particulièrement entre moi, en tant que greffière, avec le  
10 National Security and Intelligence Advisor d'une façon orale.

11                   [...]  
12 j'ai utilisé pour faire... avoir... pour  
13 régler le problème du volet, je pouvais organiser des  
14 rencontres avec le Secrétariat du Renseignement pour avoir  
15 des discussions plus approfondies dans différents sujets,  
16 s'il y avait un sommet du G7, par exemple, on parlerait de  
17 ces questions-là; s'il y avait un conflit en particulier,  
18 donc tout ça pour essayer de rester vraiment au courant.  
19 Donc, non seulement il y avait les produits papier, mais  
20 aussi on pouvait avoir des discussions orales.

21                   **Mme NATHALIE DROUIN:** Juste, les travaux de  
22 cette commission concernent l'ingérence étrangère, mais le  
23 contenu de l'intelligence qu'on reçoit n'était pas uniquement  
24 sur l'ingérence étrangère, ça, c'est vraiment une sous-  
25 catégorie de l'intelligence que l'on peut... des rapports  
26 d'intelligence que l'on peut recevoir, mais c'est pas une  
27 catégorie, c'est-à-dire j'ai pas un document en particulier  
28 qui dit « voici de l'intelligence en matière d'ingérence  
étrangère », c'est à travers l'ensemble des informations que

1 l'on reçoit.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je ne sais pas si  
3 vous pouvez répondre à cette question, mais est-ce que vous  
4 pouvez estimer la proportion de l'intelligence qui a rapport  
5 avec l'ingérence étrangère?

6 **Mme NATHALIE DROUIN:** C'est difficile parce  
7 que ça peut varier. Dans le cadre des conflits mondiaux en ce  
8 moment, il y a beaucoup plus de rapports à cet égard-là,  
9 durant la pandémie, il y avait beaucoup plus de rapports  
10 relativement à la pandémie, donc c'est vraiment très, très  
11 contextuel.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

13 **Mme JANICE CHARETTE:** [...] a parlé d'une  
14 responsabilité en tant que groupe des 5, mais pour moi, ça  
15 montre pendant la campagne électorale on devait mettre  
16 l'accent sur ce sujet avec des bulletins au quotidien sur  
17 l'ingérence étrangère. Ça, ça allait directement au sous-  
18 ministre, donc ça compare avec d'autres situations où on aura  
19 des petits montants, mais là, pendant la campagne électorale,  
20 il y avait beaucoup plus d'informations, tout simplement pour  
21 vous montrer la différence.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que c'est  
23 parce que, pendant l'élection, on fait... on met l'accent sur  
24 l'ingérence?

25 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, parce qu'on a la  
26 responsabilité en tant que groupe des 5, il fallait s'en  
27 occuper s'il y avait des problèmes.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand il s'agit d'un

1 volume massif d'informations, quelle est la voie pour qu'on  
2 décide quelque chose soit aussi important que... assez  
3 important que le premier ministre le voit? Est-ce que c'est  
4 le Conseil à la sécurité? Est-ce que... qui est-ce qui fait...  
5 prend la décision?

6 **Mme JANICE CHARETTE:** Comme je vous l'ai dit,  
7 le premier ministre a un produit qui arrive de façon  
8 hebdomadaire, et ça, c'est avec... du Bureau du Conseil privé,  
9 le groupe qui s'occupe des renseignements... du renseignement,  
10 donc ça, c'est pour qu'il soit au courant. S'il y a quelque  
11 chose de particulier, c'est la responsabilité de la  
12 conseillère à la Sécurité ou de moi-même pour dire qu'il faut  
13 être conscients de telles choses, il faut être au courant.

14 Il a peut-être d'autres produits qui sont  
15 identifiés ou par moi-même ou par la conseillère à la  
16 Sécurité, et dans nos lectures, on va lui apporter ces  
17 informations. Il aurait peut-être aussi des documents à lire,  
18 ça peut venir de moi-même, de la conseillère à la Sécurité,  
19 et il y a aussi d'autres produits qui lui arrivent.

20 Je dirais alors, au niveau du jugement qu'on  
21 a à faire, les décisions à prendre au quotidien, quels sont  
22 les renseignements que vous allez donner à votre ministre?  
23 Dans mon cas, c'est le premier ministre. Étant donné toutes  
24 ses responsabilités, quels sont les renseignements qu'on lui  
25 donne avec tout ce matériel?

26 Alors, j'essaye de penser aux critères que  
27 j'ai utilisés pour le faire, alors je dirais qu'il y a trois  
28 domaines dans cet espace-là par rapport aux renseignements et

1 l'ingérence étrangère.

2 Tout d'abord, la connaissance de la  
3 situation. Alors, je dirais, « voilà un produit qui pourrait  
4 vous intéresser », « voilà une situation où je pense qu'il  
5 faut que vous puissiez comprendre l'évolution », donc ça,  
6 c'est pour la question de conscientisation au niveau des  
7 situations.

8 S'il y a des questions politiques ou des  
9 délibérations ou des examens des politiques, je dirais peut-  
10 être qu'il y a des informations qu'il ait accès à des  
11 fonctionnaires qui vont pouvoir lui donner, situer le  
12 contexte pour lui donner de l'information et de l'analyse qui  
13 vont aider pour les délibérations qui vont avoir lieu au  
14 Conseil des ministres ou dans un sous-groupe de sous-  
15 ministres.

16 Et troisième élément, et probablement dans  
17 tout ça le plus petit pourcentage, c'est de l'information qui  
18 doit aller au premier ministre pour des décisions qu'il doit  
19 prendre ou d'actions qu'il doit mener ou, pour une raison  
20 particulière, s'il va à une réunion avec un leader d'un autre  
21 pays, il peut y avoir un problème particulier et la  
22 communauté, moi-même et la conseillère à la Sécurité pensent  
23 qu'il doit être au courant et qu'il faut lui donner une  
24 séance d'information.

25 **Me ERIN DANN:** Je m'excuse d'intervenir, mais  
26 ce serait très utile si vous ralentissiez.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, on doit être  
28 tous un peu coupables. Oui, moi, je m'enthousiasme.

1 Est-ce que ce serait clair pour le premier  
2 ministre pour quelle raison il va recevoir ces  
3 renseignements?

4 **Mme JANICE CHARETTE:** Non. J'essaye de faire  
5 comprendre comment on fait le triage, c'est-à-dire toute  
6 l'information « auxquelles » on a accès, qu'est-ce qui est  
7 important, et quand est-ce qu'on doit le donner. Donc, il  
8 s'agit de ce genre de critères et il faut voir est-ce que  
9 c'est en temps opportun, est-ce que c'est de l'information  
10 qui est complète, est-ce que ça a fait l'objet d'une analyse,  
11 est-ce qu'il y a des actions à prendre, donc il y a  
12 différents éléments quand il s'agit de prendre des décisions  
13 au quotidien. Ça, c'est... moi, ça faisait 20 ans que j'étais  
14 sous-ministre, donc c'est quelque chose que vous pouvez faire  
15 fonctionner au fil du temps.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand vous donnez  
17 l'information au premier ministre, est-ce que vous allez lui  
18 dire clairement pour quelle raison qu'on lui donne  
19 l'information? Par exemple, pour prendre une décision ou pour  
20 simplement qu'il soit au courant d'une situation?

21 **Mme JANICE CHARETTE:** Si on lui donne des  
22 notes et on lui dit ou bien « pour information » ou « pour  
23 décision », moi, je pourrais lui fournir, par exemple, dans  
24 le bulletin hebdomadaire, eh bien, je vais peut-être lui en  
25 parler dans une réunion que j'ai avec lui. Donc, si je devais  
26 lui présenter « pour décision » ou « pour action », c'était  
27 toujours très clair.

28 **Mme NATHALIE DROUIN:** Si je peux me

1       permettre...

2                           **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bien sûr.

3                           **Mme NATHALIE DROUIN:** ...le contexte aussi  
4       aide. Par exemple, si nous offrons un breffage au premier  
5       ministre avant qu'il ait une conversation avec un dirigeant  
6       d'un autre pays, c'est clair que c'est pour son information  
7       avant qu'il puisse parler au dirigeant en question. Si on  
8       offre de l'information alors qu'on est en train de  
9       développer, par exemple, un mémoire au Cabinet, l'information  
10      est vraiment pour les fins du développement de la politique.

11                          Donc, le contexte dans lequel on donne  
12      l'information est une indication pour le premier ministre de  
13      l'utilité de l'information que l'on donne.

14                          **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

15                          Je vais vous donner un exemple de quand on a  
16      décidé que quelque chose était assez important pour que le  
17      premier ministre soit au courant, mais de lui faire un  
18      breffage. C'était un breffage à l'automne 2022 sur  
19      l'ingérence étrangère et on en discute dans votre résumé 51,  
20      paragraphe 37.

21                          Ça peut être utile pour que les témoins  
22      puissent le voir.

23                          Madame Charette, je vais vous demander de  
24      nous faire passer à travers la chronologie. Il y avait trois  
25      réunions. Alors, tout d'abord avec les fonctionnaires, l'un  
26      avec le Bureau du premier ministre et un avec le premier  
27      ministre.

28                          **Mme JANICE CHARETTE:** Alors, la première

1 réunion était... a eu lieu le 13 septembre, comme vous voyez  
2 dans le résumé. Et là, ça a eu lieu avec monsieur Vigneault,  
3 directeur du SCRS, et l'un des membres de son équipe, je  
4 pense que c'était madame Henderson.

5                   Donc, le conseiller et moi-même, on a été  
6 formés et c'était une occasion pour nous de voir une mise à  
7 jour sur l'environnement de menaces et de risques par rapport  
8 à l'ingérence étrangère. On a discuté des différentes étapes  
9 que prenait le SCRS en fonction de leur mandat pour tenir  
10 compte de ces menaces. On a eu une discussion sur d'autres  
11 outils dans la boîte à outils où il y avait des discussions,  
12 des délibérations sur, par exemple, le changement à la *Loi*  
13 *sur le SCRS*, on en a discuté depuis un certain temps. Il y  
14 avait les choses que faisait le SCRS et les choses que le  
15 SCRS pourrait faire s'ils avaient davantage d'outils pour  
16 tenir compte du risque.

17                   Et il y avait le directeur qui nous a fait  
18 une mise à jour sur des cas particuliers par rapport aux  
19 parlementaires, des exemples d'activités des acteurs d'États  
20 hostiles qui, d'après lui, étaient importantes pour nous  
21 faire savoir.

22                   Ça, ç'a eu lieu le 13 septembre.

23                   En tant que suivi, il y a eu un breffage avec  
24 la CSNR et on a dit là il y a des renseignements, on pense  
25 c'est important d'avoir une mise à jour pour qu'on aille de  
26 l'avant avec une conscience situationnelle. Donc, on a pu  
27 faire en sorte que le Bureau du Premier ministre avait accès  
28 à l'information, ils vont avoir un résumé de ce qu'on a eu

1       comme breffage avec le directeur du SCRS.

2               Et ensuite, vous avez le 27 octobre. Là, vous  
3       aviez la conseillère, la greffière et le directeur du SCRS  
4       avec le premier ministre et les membres de son équipe, et  
5       d'autres fonctionnaires qui étaient présents. Et là, on a  
6       passé à travers les différentes parties de l'ordre du jour.  
7       C'était une occasion pour faire une mise à jour au premier  
8       ministre sur l'environnement de menaces que nous voyions avec  
9       des... certains acteurs aussi dans cette... des acteurs  
10      malveillants et ce qu'ont fait le SCRS, des activités de  
11      brefpage et d'autres aussi, des participations aux processus  
12      au niveau des politiques et de nouveaux outils.

13              Donc, il y avait la possibilité d'avoir un  
14      échange et un dialogue à ce sujet pour le premier ministre.  
15      Il y avait un breffage sur les cas particuliers pour qu'il  
16      soit au courant de la situation. Il n'y avait pas d'actions,  
17      de décisions qui ont été apportées dans ce débriefage pour  
18      certains cas.

19              **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais vous arrêter  
20      là. Je vais demander CAN 01582 (sic)<sup>1</sup>.

21      **--- PIÈCE No. CAN 015842:**

22                              Briefing to the PM on Foreign  
23                              Interference Threats to Canada's  
24                              Democratic Institutions

25              **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Charette, ce  
26      sont des notes pour un breffage au premier ministre et ça,  
27      c'est le 26 octobre 2022. Ça, c'est pour le breffage qui a eu

---

<sup>1</sup> CAN 015842, selon le canal du parquet.

1 lieu le 27. On n'a pas eu le temps pour passer en détail,  
2 mais je voudrais demander si vous pouvez dérouler ces notes  
3 et je pense que vous avez eu l'occasion de les voir. Alors,  
4 est-ce que c'est une description précise des informations qui  
5 ont été fournies au premier ministre ce jour-là?

6 **Mme JANICE CHARETTE:** Pas exactement. Je vais  
7 commencer avec un avertissement plus large. Le premier  
8 ministre a été fourni avec des notes avec un tel breffage. Ce  
9 sont des notes qui auraient été fournies au directeur. En  
10 tant que sous-ministres, nous les recevons pour préparer une  
11 réunion « auxquelles » on va participer. Donc, ce sont des  
12 notes pour guider la discussion, dans ce cas-là pour une  
13 séance de débriefage du premier ministre.

14 Et ce n'est pas verbatim. Le sous-ministre ne  
15 va pas faire un discours, c'est pas... c'est un outil et c'est  
16 pas un document qui... c'est un document qui peut être utilisé  
17 dans le contexte, c'est un guide, si vous voulez, de  
18 l'information de votre équipe que le sous-ministre, dans ce  
19 cas-ci, c'est le directeur, qui va suivre les éléments. Ils  
20 vont peut-être couvrir tous les sujets, mais pas forcément  
21 tous, mais ils peuvent rajouter de l'information qui n'est  
22 pas présente sur le document.

23 Tout ça pour vous dire que ce n'est pas ce  
24 que le directeur a dit, et ça, c'est un débriefage, dans ce  
25 cas-ci, avec le premier ministre. Donc, c'est un dialogue à  
26 deux, ils peuvent poser des questions, moi je peux poser des  
27 questions, la conseillère à la Sécurité aussi peut poser des  
28 questions. Donc, c'est une discussion ensemble. C'est pas une

1       présentation des notes que vous voyez là.

2                   Toutefois, quand on regarde ces notes, on  
3       peut dire que les sujets qui ont été... ont fait l'objet de  
4       discussions par rapport aux acteurs malveillants, dans  
5       certains cas on a soulevé ces questions pour le premier  
6       ministre et il y avait une mise à jour sur les activités du  
7       SCRS et aussi de la boîte à outils qui est disponible. C'est  
8       reflété dans mes... ce qui est dans mes notes, c'est des  
9       renseignements sur quelques... sur des questions précises, des  
10      exemples aussi qui ont été caviardés.

11                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Le prochain document,  
12      c'est CAN 001082.

13      **--- PIÈCE No. CAN 1082:**

14                   Liberal Party Representatives SITE  
15                   Briefing

16                   **MS. SHANTONA CHAUDHURY:** Là, vous avez un  
17      document qui représente quelque chose qui s'est passé dans  
18      [...] mais nous comprenons qu'avec ce document, il y a eu un  
19      breffage qui a eu lieu pour des représentants du Parti  
20      libéral.

21                   Madame Charette, est-ce que vous pouvez...  
22      qu'est-ce que vous pouvez nous dire par rapport à cette  
23      séance de breffage? Est-ce que vous étiez au courant?

24                   **Mme JANICE CHARETTE:** Eh bien, je pense que  
25      j'ai déjà parlé de ça hier dans... en tant que... quand je  
26      faisais partie du Panel des 5. Donc, cette séance  
27      d'information a eu lieu pendant la période électorale et  
28      c'était fait avec... aux représentants du Parti libéral.

1 C'était des breffages classifiés sur une question qui était  
2 pertinente pour cette partie. Le Panel des 5 et dans ma  
3 capacité, moi, j'étais membre de ce Panel, donc on a été mis  
4 au courant d'une question qui était... d'un enjeu qui était en  
5 cours. Et moi, une des choses que j'ai pu faire, alors qu'on  
6 en entendait dans le Panel des 5, j'ai... comme je l'ai dit  
7 hier, nous avons retenu tous nos pouvoirs, toutes nos  
8 autorités en tant que sous-ministres.

9           Donc, quand on a entendu parler de cette  
10 question dans le Panel des 5, j'ai demandé au directeur du  
11 SCRS quelles sont les options par rapport à la (inaudible) de  
12 la situation, on a eu des discussions en dehors du Panel des  
13 5, on a discuté des possibilités, des choses qui pouvaient  
14 être faites, et finalement, au bout du compte, on a décidé  
15 qu'on allait faire une séance de breffage. Le Panel des 5 a  
16 été informé que ce débrefage a eu lieu. Le Panel des 5 a  
17 continué à faire le suivi de cette question dans les  
18 délibérations et j'ai dit hier qu'à aucun moment, est-ce que  
19 cette question était arrivée au seuil dans l'esprit du Panel  
20 pour empêcher la capacité des Canadiens et des Canadiennes  
21 d'avoir une élection juste et libre.

22           Je n'ai pas informé le premier ministre sur  
23 cette question pendant la période électorale ou après. Je  
24 pense que la première séance d'information a eu lieu... ça n'a  
25 pas eu lieu avant 2023 par le Bureau de... dans le Bureau du  
26 Conseil privé.

27           **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pour... je vais  
28 demander CAN 01014.

1 J'ai un question. Vous avez dit que le  
2 premier ministre a seulement été informé en 2023, et ça,  
3 c'était par le Bureau du Conseil privé. Est-ce que vous êtes  
4 au courant d'autres séances d'information qui auraient pu  
5 avoir lieu de quelqu'un d'autre?

6 **Mme JANICE CHARETTE:** Eh bien, moi, j'aurais  
7 été au courant. Donc pas de la part de la fonction publique,  
8 c'est possible qu'il y ait eu d'autres séances d'information  
9 avec le Parti libéral. Il y a peut-être d'autres  
10 représentants du Parti libéral qui vont pouvoir répondre à ce  
11 sujet, mais en tant que greffière, et donc, comme son sous-  
12 ministre, je n'ai pas pris cette information et je n'ai pas  
13 informé le premier ministre pendant la période ou la période  
14 après l'élection, donc pas avant 2023.

15 Et à cette époque-là, je dirais il faut être..  
16 je dois faire attention -, la situation avait évolué et  
17 c'était pour cette raison qu'il y a eu une autre séance de  
18 débriefage.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Regardons maintenant  
20 le document 13124.

21 **--- PIÈCE No. CAN 13124 R01:**

22 CPC Concerns around Foreign Election  
23 Interference 2021

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, peut-être  
25 défiler l'écran, si vous voulez, s'il vous plait?

26 Et on voit que ça a à voir avec les  
27 préoccupations du Parti conservateur après l'élection de 2021  
28 quant à l'ingérence dans le processus électoral. Il s'agit

1 d'une note de service de la conseillère Jodi Thomas,  
2 conseillère en matière de sécurité nationale, qui vous est  
3 adressée.

4 Pourquoi cette note de service vous a-t-elle  
5 été envoyée à ce moment-là?

6 **Mme JANICE CHARETTE:** Comme vous l'avez dit,  
7 cette note de service m'a été envoyée en 2023, et donc, en  
8 mars 2023, il y avait un article dans les journaux contenant  
9 des commentaires de monsieur Soliman au sujet des  
10 préoccupations soulevées par le Parti conservateur dont nous  
11 avons parlé hier, et à la suite de... donc, les préoccupations  
12 exprimées après l'élection 2021, et il y a eu un breffage  
13 auprès du Parti conservateur. Le contenu de ces délibérations  
14 a été rendu public au printemps de 2023 et à ce moment-là  
15 j'ai demandé à mes officiels – et ça, c'est presque deux ans  
16 plus tard, n'est-ce pas? – j'ai demandé, donc, à mes  
17 officiels quelles étaient les préoccupations qui avaient été  
18 soulevées par le Parti conservateur, quels suivis... quelle  
19 suite avait été donnée, et de faire le point sur la situation  
20 actuelle.

21 Donc, c'est une note de service de la  
22 conseillère en matière de sécurité nationale qui nous  
23 explique ce qui est arrivé en 2021, les préoccupations qui  
24 ont été soulevées, le processus qui a été suivi pour les fins  
25 de l'évaluation, et ensuite la mise en garde comme quoi ce  
26 sujet pourrait ressurgir dans les délibérations des comités  
27 du Parlement.

28 Et il y a plusieurs onglets et pièces

1 jointes, y compris le courriel qui avait été envoyé par le  
2 chef de l'État-major du Parti libéral, et je pense que vous  
3 allez voir, ça, c'était daté du 31 (sic) septembre, et au  
4 second onglet, on voit une évalua... le résumé de l'évaluation  
5 dont nous avait parlé hier et qui avait été fait par le  
6 groupe de travail, donc c'est une tâche qui a été... qui a pris  
7 environ trois semaines et qui est résumée dans ce document de  
8 trois pages qui m'a été remis. Et l'autre document aussi est  
9 disponible, comme on l'a dit hier.

10 Et ensuite, à l'onglet C, c'est un résumé des  
11 informations qui étaient disponibles au moment du breffage  
12 quant aux conclusions de l'évaluation, et ensuite des points  
13 qui ont été mis au... des points de communication ou  
14 d'information qui auraient pu servir à toute réaction  
15 publique.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Y a-t-il... qu'avez-  
17 vous fait à la suite de cette note de service?

18 **Mme JANICE CHARETTE:** Non, c'était simplement  
19 une façon... c'était simplement une tentative de résumer tous  
20 les faits importants que je devais avoir présents à l'esprit  
21 et ça faisait partie d'un corpus de connaissances quant aux  
22 genres de choses... bon, j'avais vu ce genre de document  
23 lorsque je faisais partie du Panel des 5, mais c'est le genre  
24 de... c'est... nous voulions être au courant des capacités des  
25 différents auteurs de menaces et ce document était utile dans  
26 ce sens. Et ça aussi, c'est bien expliqué dans un des autres  
27 résumés qui vous a été fourni, qui a été fourni à la  
28 Commission.

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Une autre question. À  
2 mesure que nous faisons défiler le document, il y a plusieurs  
3 annotations. Est-ce de votre main?

4                   **Mme JANICE CHARETTE:** Non. Non, on ne sait  
5 pas à qui appartiennent ces annotations, et malheureusement  
6 l'écriture n'est pas lisible.

7                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, je comprends  
8 que vous n'étiez pas là à l'automne de 2021. Est-ce que le  
9 premier ministre a été avisé de ces faits? Ah, pardon, non,  
10 vous étiez effectivement là à l'automne 2021.

11                   **Mme JANICE CHARETTE:** Non, je n'ai pas avisé  
12 le premier ministre de ces faits à ce moment-là parce que  
13 c'est de l'information et c'est une analyse qui se faisait...  
14 qui était... qui faisait l'objet de délibérations au sein du  
15 Panel des 5 et ils ont conclu que ça ne justifiait pas une  
16 annonce publique parce que ça ne satisfaisait pas aux  
17 critères. Et donc, il était généralement... le premier ministre  
18 était généralement au courant de certains risques et ce  
19 n'était pas nécessaire de lui signaler cet incident en  
20 particulier.

21                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et j'aimerais  
22 maintenant revenir à la réunion qui a eu lieu en 2023. Alors,  
23 référons-nous au document qui se termine par « 76 », donc  
24 17676, à la page 2.

25                   **--- PIÈCE No. CAN 17676:**

26   Handwritten Notes of B. Clow &  
27   Meeting Invitation)

28                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est une

1 réunion qui a eu lieu en 2023, après une fuite auprès des  
2 médias sur le sujet de l'ingérence étrangère et ces notes  
3 semblent faire référence à ce qui est arrivé pendant  
4 l'élection et après.

5 Donc, le 18 mai, il y a quatre ministres, il  
6 y a le ministre Blair et aussi le personnel politique. Alors,  
7 expliquez-nous ce qui est arrivé à cette réunion.

8 **Mme JANICE CHARETTE:** Comme vous l'avez  
9 mentionné, cette réunion a eu lieu le 18 mai et à ce moment-  
10 là il y avait beaucoup d'attention de la part des médias et  
11 de sensibilisation au sein du Parlement sur la question de  
12 l'interférence étran... de l'ingérence étrangère. Et donc, le  
13 premier ministre a demandé à quatre ministres, donc [Blair],  
14 LeBlanc, [Joly], Mendicino et deux autres, d'être breffés sur  
15 ce que l'on savait, ce que savait la communauté du  
16 renseignement par rapport aux activités de deux acteurs  
17 particuliers.

18 Donc, cette séance de breffage, comme vous  
19 pouvez voir au milieu de la page, on commence avec la  
20 République populaire de Chine, et avant ça, il y a une séance  
21 de breffage faite par le Service canadien du renseignement,  
22 donc c'est madame Giles avec des experts, qui auraient fourni  
23 du contexte pour un groupe de ministres qui n'ont pas le même  
24 niveau de connaissances et de compréhension, alors, pour  
25 donner une idée aux ministres du genre de capacités dont  
26 disposent les acteurs malicieux, quelles sont leurs  
27 intentions et quels sont des exemples des gestes qu'ils ont  
28 posés jusqu'à maintenant en faisant référence à l'élection de

1 2019.

2 Et ensuite, il y a eu un examen plus  
3 approfondi quant aux capacités de la République populaire de  
4 Chine et on voit aussi une discussion de cas particuliers  
5 dont certains ont été mentionnés dans les médias, et donc  
6 c'était l'occasion pour la communauté du renseignement  
7 d'informer les ministres sur ce que eux avaient vu par  
8 opposition à ce qui avait été rapporté dans les journaux et  
9 donner l'occasion aux ministres de parler de l'impact sur le  
10 Canada, sur les intérêts publics du Canada, l'impact sur les  
11 communautés de la diaspora.

12 Encore une fois, ce n'était pas un discours  
13 autant qu'un échange ou un breffage, si vous voulez, un  
14 breffage extrêmement fourni pour éclairer les ministres, et  
15 il y a effectivement eu des questions et des réponses, donc  
16 un échange comme on le voit dans les notes qui ont été  
17 préparées par l'un des chefs du personnel du Bureau du  
18 Premier ministre.

19 Et lors de cette même séance, on a pu  
20 expliquer aux ministres quels sont les outils dont nous  
21 disposons parce qu'il n'était pas suffisant de leur expliquer  
22 quelle était la situation, on veut leur donner aussi le  
23 pouvoir et les moyens de prendre des mesures s'il le faut,  
24 que ça soit au niveau... du côté politique ou à d'autres... selon  
25 d'autres aspects du gouvernement.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je pense que notre...  
27 le temps qui nous était imparti malheureusement est écoulé.  
28 Alors, nous allons nous arrêter là.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

2                   Alors, pour le contre-interrogatoire, nous  
3 allons commencer par l'avocat de Erin O'Toole.

4                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

5                   **Me THOMAS JARMYN:** Merci, Madame la  
6 commissaire.

7                   Bonjour. Je m'appelle Tom Jarmyn. Je suis  
8 l'avocat pour Erin O'Toole.

9                   La première question que j'aimerais poser,  
10 c'est : comment le directeur s'arrange-t-il pour participer à  
11 un breffage avec le personnel du Bureau du Premier ministre?

12                   **Mme JANICE CHARETTE:** Le directeur du Service  
13 de renseignement peut suggérer au conseiller en Sécurité  
14 nationale ou à la greffière du Conseil privé qu'il a de  
15 l'information qui serait utile pour le Bureau du Premier  
16 ministre. Donc, alors il y aurait un pré-breffage du  
17 personnel du Bureau du Premier ministre avant que ça ait lieu  
18 avec le premier ministre. Et normalement, moi, je  
19 m'attendrais à ce que le directeur du Service de  
20 renseignement ait informé ses propres ministres, donc le  
21 ministre de la Sécurité publique, avant de procéder, et il y  
22 aurait donc une demande du Bureau du Premier ministre et qui  
23 peut aussi passer par la conseillère en Sécurité nationale  
24 pour demander un breffage.

25                   **Me THOMAS JARMYN:** Donc, la demande passe  
26 donc par le Bureau du Premier ministre ou par le Conseil  
27 privé et la conseillère en sécurité nationale et la greffière  
28 sont habituellement informées.

1                   **Mme JANICE CHARETTE:** Oui.

2                   **Me THOMAS JARMYN:** Et si vous n'êtes pas à  
3 même de participer, ça serait un membre de votre personnel.

4                   **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, la conseillère en  
5 matière de sécurité nationale.

6                   **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais maintenant  
7 qu'on affiche un document se terminant par « 95 », 4495.

8                   **--- PIÈCE No. CAN 4495:**

9                                   Briefing to the Prime Minister's  
10                                   Office on Foreign Interference  
11                                   Threats to Canada's Democratic  
12                                   Institutions

13                   **Me. THOMAS JARMYN:** Alors, ça, c'est le  
14 breffage du Bureau du Premier ministre sur l'ingérence... les  
15 menaces d'ingérence étrangère vis-à-vis des institutions  
16 démocratiques du Canada. Donc, ç'a été préparé par le Service  
17 canadien du renseignement pour le premier ministre, n'est-ce  
18 pas?

19                   **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, ça semble être le  
20 cas.

21                   **Me THOMAS JARMYN:** Et il s'agit d'une note  
22 pour un discours, il ne s'agit pas d'un compte rendu, mais  
23 d'après votre expérience, est-ce que les sous-ministres  
24 suivent les notes qu'on leur donne?

25                   **Mme JANICE CHARETTE:** Bien, écoutez, c'est un  
26 plan de route, c'est de l'information, mais évidemment le  
27 directeur choisit les mots qu'il veut pour communiquer  
28 l'information et aussi les réserves qu'il aimerait émettre.

1                   **Me THOMAS JARMYN:** Et au début du processus...

2                   **Mme JANICE CHARETTE:** Peut-être qu'il est  
3 arrivé quelque chose pendant la séance de breffage qui a fait  
4 qu'on n'a pas couvert la question de l'ingérence.

5                   **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais donc passer à  
6 la page 3. Un peu plus loin. Juste un peu plus loin, s'il  
7 vous plait. Oui. Revenez... oui.

8                   Alors ici, il s'agit d'une réponse aux  
9 reportages des médias en rapport avec Vancouver Est et il ce  
10 qu'il est arrivé pendant les élections de 2021. Il semble [...] le constat d'une analyse qui faisait preuve... est-ce que vous  
11 êtes d'accord avec ma caractérisation?

12                   **Mme JANICE CHARETTE:** Bon, revenons en  
13 arrière.

14                   Alors, le titre de cette section, ce sont des  
15 affirmations dans les médias. Donc, c'est une confirmation  
16 des informations se rapportant à la manière dont les médias  
17 ont rapporté les informations, et ensuite des commentaires  
18 sur ce que le Service du renseignement savait ou ne savait  
19 pas par rapport à ce qui a été rapporté dans les journaux.

20                   Et, bon, revenons au paragraphe que vous  
21 m'avez signalé.

22                   Oui. Merci.

23                   Alors, ce paragraphe est caviardé. Non mais,  
24 ça dit :

25                   « Nous avons observé des activités en  
26 ligne et dans les médias qui avaient  
27 pour but de décourager les Canadiens,  
28

1 et en particulier les Canadiens de  
2 descendance chinoise, d'appuyer le  
3 Parti conservateur, le chef Erin  
4 O'Toole [...] et il y avait peut-être  
5 [...] alors, il a été suggéré que tous  
6 ces efforts ont été orchestrés par la  
7 République populaire de Chine et ses  
8 acolytes. »

9 Alors, est-ce que ces informations ont été  
10 communiquées au Panel des 5?

11 **Mme JANICE CHARETTE:** Comme je l'ai dit, moi,  
12 d'abord, je n'ai pas assisté à ce breffage. Ça, c'était un  
13 breffage auquel madame Thomas a assisté, la conseillère en  
14 matière de sécurité nationale. Et ce que je peux vous dire,  
15 c'est que l'information qu'on trouve ici ne reflète pas  
16 nécessairement ce qu'a dit le chef du Service du  
17 renseignement. Et donc, je ne veux pas lui attribuer ces  
18 paroles sans le savoir.

19 Ce sont des points de discussion qui ont été  
20 préparés pour sa gouverne et je vous renverrais, donc, à  
21 l'information qui a été fournie dans le compte rendu des pays  
22 et le témoignage que j'ai fait quant au niveau des  
23 connaissances que nous avons quant aux efforts de  
24 désinformation. Nous avons eu une conversation assez  
25 approfondie sur ces questions hier.

26 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, le directeur du  
27 Service serait la meilleure personne pour nous confirmer ce  
28 qui a été dit pendant ce breffage. Et il aurait été

1 accompagné d'un membre de son personnel en principe, non?

2 **Mme JANICE CHARETTE:** S'il voulait être  
3 accompagné d'un expert, oui, mais des fois il venait seul.

4 **Me THOMAS JARMYN:** Et est-ce que vous auriez  
5 été mise au courant de ces oints de discussion avant le  
6 breffage?

7 **Mme JANICE CHARETTE:** Non. Je n'aurais pas eu  
8 les notes de discussion, j'aurais su que la conseillère du  
9 premier ministre en sécurité nationale aurait assisté à ce  
10 breffage et j'aurais eu un compte rendu de tous les sujets  
11 qui avaient été abordés, et ça, ça faisait partie du va-et-  
12 vient qui nous permettait d'être au courant de ce qui se  
13 passait.

14 Ensuite, on parle ici du 21 février et de  
15 plusieurs reportages et de plusieurs reportages des médias et  
16 l'utilisation non autorisée d'informations. Donc, ça vous  
17 explique le contexte et ça vous renseigne sur qui savait  
18 quoi.

19 **Me THOMAS JARMYN:** D'accord. Mon tour est  
20 écoulé. Merci beaucoup. Je m'arrête là.

21 **L'INTERPRÈTE:** La commissaire invite l'avocat  
22 du Parti conservateur à monter à la tribune.

23 **Me NANDO de LUCA:** Une seconde, si vous le  
24 voulez bien.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

26 **Me NANDO de LUCA:** J'aimerais le 4728.  
27 CAN 4728, s'il vous plait.

28 **--- PIÈCE No. CAN 4728:**

1 Foreign Interference in the 2019  
2 Federal Campaign of Dong Han - CNSB  
3 23/19

4 **Me NANDO de LUCA:** Alors, c'est un rapport  
5 du Service canadien du renseignement préparé le 1<sup>er</sup> octobre  
6 2019 concernant l'ingérence étrangère dans la campagne  
7 fédérale de Han Dong, et on mentionne ici que la greffière du  
8 Conseil privé avait été saisie de ce document.

9 **Mme JANICE CHARETTE:** Non, je n'étais pas  
10 dans... en poste à ce moment-là.

11 **Me NANDO de LUCA:** Et madame Drouin?

12 **Mme NATHALIE DROUIN:** Non. Alors, le  
13 1<sup>er</sup> octobre, j'étais membre du Panel des 5, mais pas membre  
14 du Bureau du greffier... du Conseil privé, pardon.

15 **Me NANDO de LUCA:** Mais savez-vous aussi que  
16 le greffier à l'époque avait reçu une copie de ce breffage?

17 **Mme NATHALIE DROUIN:** À part ce que vous  
18 voyez au sommet du document, je ne peux pas le confirmer.

19 **Me NANDO de LUCA:** Et savez-vous si la  
20 greffière ou la sous-greffière aurait sensibilisé le premier  
21 ministre au sujet des conséquences (sic) de ce breffage?

22 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui. Oui, en tant que  
23 membre du Panel des 5 de 2019, je ne suis pas au courant d'un  
24 breffage du premier ministre concernant Don Valley North,  
25 mais il a été fait pendant cette période.

26 **Me NANDO de LUCA:** Vous ne pouvez pas nous  
27 dire qu'est-ce qui est venu du Bureau du Conseil privé par  
28 rapport à cette séance d'information?

1                   **Mme NATHALIE DROUIN:** Je ne suis pas au  
2 courant en tant que Panel des 5. Si vous regardez le rapport  
3 institutionnel du Bureau du Premier ministre par rapport aux  
4 séances d'information, il n'y a pas de séance d'information  
5 de la part du BCP au premier ministre pendant la période  
6 électorale.

7                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que je peux avoir  
8 WIT 35 et je voudrais attirer l'attention des témoins en bas  
9 de page 4 et en haut de page 5.

10                   Pendant que vous regardez ça, nous avons  
11 entendu des témoignages de témoins de SCRS qu'après 2022 il y  
12 a eu une réunion entre le personnel du Bureau du Premier  
13 ministre, le greffier du... la greffière du Conseil privé, la  
14 conseillère et le directeur du Service, et la raison, c'était  
15 de discuter suite aux fuites médiatiques, toute l'intel, tous  
16 les renseignements par rapport à Han Dong, et vous l'avez  
17 mentionné aussi dans votre témoignage maintenant, et du fait  
18 de cette réunion, le SCRS a réévalué l'évaluation de  
19 l'ingérence étrangère.

20                   **Mme JANICE CHARETTE:** Est-ce qu'on pourrait  
21 aller au début du document pour savoir de qui on parle?

22                   **Me THOMAS JARMYN:** Oui, oui, allez-y.

23                   **Mme JANICE CHARETTE:** On peut aller à la  
24 page 1, s'il vous plait? Donc, ce sont les témoins des... du  
25 ADR. Vous avez dit page 4?

26                   Donc, c'est une séance d'information qui a eu  
27 lieu en 2022. C'est bien ça?

28                   **Me THOMAS JARMYN:** C'était après 2022, à un

1 moment après 2022, donc c'était en 2023 ou 2024.

2 **Mme JANICE CHARETTE:** Vous pouvez continuer,  
3 s'il vous plait.

4 Oui, allez-y avec votre question.

5 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que c'est juste que  
6 dans votre témoignage dans votre interrogatoire que vous  
7 étiez la personne du Conseil privé?

8 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui. J'étais à cette  
9 séance qui est une réunion suite à 2022.

10 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que vous pouvez  
11 divulguer quels sont les conseils que vous avez donnés au  
12 premier ministre, au Bureau du Premier ministre du fait de  
13 cette réunion?

14 **Mme JANICE CHARETTE:** Votre question, ça  
15 touche sur un mot très sensible, c'est-à-dire la question de  
16 « conseils ». Donc, il y a deux choses.

17 Eh bien, tout d'abord, comme vous le savez,  
18 c'est une question hautement classifiée, il y a un résumé sur  
19 ce sujet, le sujet de monsieur Dong dans les résumés qui ont  
20 été fournis, à savoir quelles ont été les conseils qui ont  
21 été fournis dans cette réunion.

22 **Me THOMAS JARMYN:** Ou du fait de cette  
23 réunion, suite à cette réunion.

24 **Mme JANICE CHARETTE:** Eh bien, j'ai un  
25 avertissement. Tout d'abord, traditionnellement, la question  
26 de conseils entre un sous-ministre et un ministre est un  
27 espace hautement privilégié. Moi, mon conseil (sic) est  
28 d'essayer de fournir des conseils, et finalement, au bout du

1 compte, la personne qui est responsable – dans ce cas-ci,  
2 c'est le premier ministre – peut prendre ses décisions. Donc,  
3 l'idée que mon conseil est privilégié, il prend la décision  
4 et moi je suis responsable... il prend la décision et moi je  
5 suis disponible de mieux mettre en œuvre la décision.

6 Donc, c'est de l'espace privilégié pour... qui  
7 permet au premier ministre et aux ministres de prendre leurs  
8 propres décisions. Donc, je ne peux pas parler de conseils,  
9 mais je peux vous dire qu'à cette réunion, il n'y avait pas  
10 d'action ni de décision qui étaient nécessaires de la part du  
11 premier ministre.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Sans en parler, est-ce que  
13 je pourrais vous donner... est-ce que vous avez donné un  
14 conseil? Sans nous dire ce que c'était.

15 **Mme JANICE CHARETTE:** Il n'y avait pas de  
16 décision ni d'action qui avaient besoin de notre conseil.

17 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, la réponse, c'est  
18 non.

19 Ce sont là toutes mes questions. Merci  
20 beaucoup.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Jenny Kwan... avocat de  
22 Jenny Kwan?

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

24 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour. Je m'appelle  
25 Sujit Choudhry, je suis l'avocat... et je viens de Vancouver.

26 Est-ce que je pourrais demander CAN 4195  
27 (sic)? L'avocat de monsieur O'Toole l'avait demandé et  
28 également...

1                   Alors, si on pouvait... je voudrais vous  
2                   apporter... amener à la page 5, et si vous pouvez descendre aux  
3                   conclusions.

4                   Vous pouvez mettre la conclusion eh haut de  
5                   la page?

6                   Donc, ma question pour le panel et je  
7                   comprends que, oui, il y a... il faut être prudent par rapport  
8                   à ce que c'est et ce que n'est pas. Donc, je voudrais vous  
9                   faire passer à travers des points qui sont avancés basé sur  
10                  vos rôles à l'époque, vos idées, car ce sont des points très  
11                  clairs.

12                 Alors, tout d'abord, on dit :

13                         « Mieux protéger les institutions  
14                         démocratiques canadiennes contre  
15                         l'ingérence étrangère nécessitera un  
16                         changement dans la perspective et la  
17                         volonté du gouvernement de prendre  
18                         des actions décisives sur [...] et  
19                         imposer des conséquences sur les  
20                         acteurs. »

21                 Donc, ils doivent faire plus pour protéger  
22                 contre l'ingérence étrangère, nécessite un changement et la  
23                 volonté de faire quelque chose, et ça implique que quelque  
24                 chose n'est pas être en train d'être fait, c'est-à-dire  
25                 d'agir de façon décisive.

26                 Alors, je voudrais savoir : est-ce que vous  
27                 êtes d'accord avec cette déclaration?

28                 **Mme JANICE CHARETTE:** Pour répéter les

1 questions pendant cette note de breffage pour une réunion,  
2 donc ç'a été écrit non pas par le directeur, mais pour... par  
3 quelqu'un pour préparer le directeur pour une réunion  
4 « auxquelles » je n'ai pas assisté.

5                   Donc, comme vous avez entendu de notre part à  
6 plusieurs reprises, la nature de la menace de l'ingérence  
7 étrangère, c'est une véritable menace à ce pays et c'est une  
8 menace qui évolue et notre capacité et notre connaissance de  
9 cette menace est en train d'accroître. Et par rapport aux  
10 capacités de ceux qui cherchent à perturber et d'ingérer, que  
11 ce soit dans l'économie, dans notre société, ou dans nos  
12 processus démocratiques.

13                   Donc, votre question, vous posez la question  
14 et votre... vous impliquez que le gouvernement n'a pas fait ce  
15 qui est suffisant. Et donc, là, c'est là où l'approche du  
16 gouvernement a évolué en commençant avec toute une liste des  
17 étapes déjà prises par le gouvernement. Il y a une série  
18 d'actions qui continuent et qui ont eu lieu même depuis ma  
19 retraite à la fin du mois de juin, et on en discute encore et  
20 en consultation avec les différentes communautés.

21                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mon temps est limité,  
22 alors il y a deux autres points et c'est aussi pour madame  
23 Drouin aussi.

24                   Alors, pour le deuxième point :

25                   « Des acteurs étatiques peuvent  
26 réussir leur ingérence étrangère au  
27 Canada... »

28                   Donc, s'ils réussissent, il y a cette

1 affirmation.

2 « ...puisque'il y a peu de conséquences  
3 politiques ou juridiques. Donc,  
4 l'ingérence étrangère a peu de  
5 risques et a beaucoup de  
6 récompenses. »

7 Alors, avec le peu de temps que nous avons,  
8 est-ce que vous êtes d'accord avec cette déclaration, et  
9 sinon, pourquoi?

10 **Mme NATHALIE DROUIN:** Eh bien, tout d'abord,  
11 je ne suis pas d'accord avec cette déclaration. Je ne sais  
12 pas si cette déclaration a été partagée avec le premier  
13 ministre à l'époque et avec son bureau. L'une des choses sur  
14 lesquelles il faudrait se pencher, et j'en ai parlé un petit  
15 peu hier, l'ingérence étrangère évolue depuis 2016. Il y a  
16 bien des choses qui ont été faites et nous avons un plan  
17 d'action pour s'attaquer à l'ingérence étrangère, par  
18 exemple, vous avez le Comité de conseil à la sécurité et  
19 d'autres choses ont été mises en place. Et il y a encore  
20 d'autres choses qui doivent être faites, par exemple, il faut  
21 moderniser la *Loi sur le SCRS*, et ça, c'est quelque chose  
22 dont on va discuter avec la commissaire pendant la prochaine  
23 étape de l'enquête, mais comme je l'ai dit hier, l'ingérence  
24 étrangère évolue et nos outils doivent évoluer aussi.

25 Alors, l'une des choses que je voudrais dire.  
26 Ici, on utilise le mot « réussite », et ça, ça veut dire avec  
27 impact ça veut dire, si ce mot existe.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, ça existe

1 maintenant.

2 **Mme NATHALIE DROUIN:** Parfait. Et il ne faut  
3 pas confondre les deux. Nous avons dit et nous allons répéter  
4 que ce dossier existe au Canada et nous... pardon, l'ingérence  
5 étrangère existe au (inintelligible) et nous n'avons pas, si...  
6 nous n'avons pas pu avoir quelles « sontaient » les  
7 conséquences dans les deux élections.

8 Et donc, oui, il y a des activités des  
9 ingérences étrangères, on ne le nie pas, on le surveille,  
10 mais là, on ne parle pas de l'impact.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** J'ai une dernière  
12 question pour le troisième point.

13 [...]

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Si vous voulez passer à  
15 la page 6, et le dernier point là :

16 « Jusqu'à ce que l'IE est perçue  
17 comme une menace existentielle à la  
18 démocratie canadienne... »

19 Et ça, c'est un des mots qui ont été dans  
20 d'autres documents que nous avons produits,

21 « ...et que les gouvernements  
22 réagissent activement avec force, ces  
23 menaces vont impliquer [...] »

24 Donc, l'implication, c'est que ce n'est pas  
25 perçu comme étant une menace existentielle, et de ce fait,  
26 donc, les gouvernements ne réagissent pas avec force et  
27 activement et les menaces continuent.

28 Donc, quelle serait votre réaction?

1                   **Mme NATHALIE DROUIN:** Si je peux me  
2 permettre, je l'ai dit à plusieurs reprises hier aussi,  
3 plusieurs documents ont été publiés, hein, sur l'ingérence  
4 étrangère, la menace, plusieurs breffages aussi ont été  
5 offerts aux partis politiques. Est-ce que ça résonnait  
6 vraiment chez les Canadiens, les mises en garde qui ont été  
7 données? Peut-être qu'on peut se poser la question et peut-  
8 être que ce que l'on vit présentement, l'exercice de la  
9 Commission contribue à un éveil du Canada et des Canadiens  
10 sur la menace de l'ingérence étrangère et c'est peut-être une  
11 des opportunités que nous donne l'exercice présentement.

12                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** [...]

13                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat de Michael Chong.

14                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FRASER HARLAND:**

15                   **Me FRASER HARLAND:** Bonjour, Madame la  
16 conseillère. Avocat pour Michael Chong.

17                   Moi, j'ai plusieurs questions pour comprendre  
18 la relation entre la greffière du Conseil privé et les sous-  
19 ministres.

20                   Madame Charette, vous avez décrit l'un des  
21 rôles de la greffière, c'est le chef de la fonction publique  
22 du Canada.

23                   **Mme JANICE CHARETTE:** C'est juste.

24                   **Me FRASER HARLAND:** Vous avez parlé de votre  
25 rôle comme étant « le premier parmi les 'égals' ».

26                   **Mme JANICE CHARETTE:** Oui. C'est comme ça que  
27 je décris le rôle.

28                   **Me FRASER HARLAND:** Donc, est-ce que c'est

1       juste que la greffière coordonne tous les autres sous-  
2       ministres avec ce rôle?

3                   **Mme JANICE CHARETTE:** La greffière ou le  
4       greffier travaille avec la communauté. Je dirais que je  
5       travaille avec mon équipe dans le Bureau du Conseil privé  
6       pour coordonner le travail à travers tous les ministères et  
7       les agences. J'ai plusieurs mécanismes que j'utilise avec les  
8       sous-ministres pour mettre en place des comités, par exemple  
9       vous les voyez dans l'espace de renseignement, pour  
10      travailler avec les différents sous-ministres.

11                   Mais pour les gérer, eh bien, on travaille en  
12      tant que collègues. Nous travaillons ensemble pour essayer  
13      d'aider, pour aider le gouvernement à élaborer, à mettre en  
14      œuvre son agenda et gérer les questions de gouvernance, ce  
15      qui est assez compliqué.

16                   **Me FRASER HARLAND:** D'accord. Alors, avec le  
17      travail avec vos collègues, s'il y a un désaccord entre deux  
18      sous-ministres, est-ce qu'on s'attend à ce que la greffière  
19      résolve ce désaccord?

20                   **Mme JANICE CHARETTE:** C'est un des rôles que  
21      moi-même, que ceux qui sont les sous-ministres, et il y a  
22      plusieurs... et il y a aussi la conseillère à la Sécurité, donc  
23      s'il y a un contentieux, ça dépend du contentieux et c'est  
24      peut-être une occasion pour rassembler les gens, pour  
25      partager des informations, pour voir où sont les points  
26      d'accord ou de désaccord pour essayer de trouver comment  
27      avancer. Et ça, c'est une des choses, oui, que nous faisons.

28                   **Mme NATHALIE DROUIN:** Les désaccords entre

1 deux sous-ministres, ça, ce n'est pas quelque chose qu'on  
2 voit très souvent. Très peu souvent, en fait, même. Mais ce  
3 que je peux voir, ce sont des désaccords par rapport à une  
4 façon d'avancer quand il s'agit de mettre en place des  
5 politiques. Et ça, c'est parce que les ministres respectifs  
6 ont différents points de vue par rapport à comment procéder  
7 et c'est le rôle du Bureau du Conseil privé comme agence  
8 centrale d'essayer d'harmoniser ces différentes perspectives  
9 pour donner les meilleurs conseils au premier ministre par  
10 rapport au résultat voulu au bout du compte.

11 **Mme JANICE CHARETTE:** JE viens d'avoir une  
12 idée que je voudrais partager.

13 Nous sommes une communauté de professionnels.  
14 Il y en a... la plupart d'entre nous ont fait toutes nos  
15 carrières dans la fonction publique. Alors, en tant que  
16 greffière, une de mes responsabilités, c'est d'encourager le  
17 débat. C'est très sain de réfléchir. On n'arrive pas à la  
18 table en pensant la même chose. Nous venons de différents  
19 points de vue, on a différents mandats, différentes  
20 responsabilités, différentes connaissances, différentes  
21 expériences, nous sommes des personnes particulières avec  
22 différentes expériences.

23 Alors, en tant que greffière, je veux voir...  
24 je veux encourager la communauté des sous-ministres d'être à  
25 l'aise pour discuter des idées, des questions qui sont devant  
26 nous.

27 **Me FRASER HARLAND:** Merci, c'est très utile.

28 Je comprends, vous... certains des accords

1 peuvent être résolus, mais parfois ils peuvent rester en  
2 désaccord au bout du compte. Alors, finalement, est-ce que  
3 c'est la greffière qui doit dire « voilà la direction qu'on  
4 va prendre »? Ça fait partie du rôle de la greffière de  
5 décider de ce qu'on va faire dans une situation? « Moi, j'ai  
6 entendu X et Y, et voilà ce qu'il faut comme feuille de  
7 route »?

8 **Mme JANICE CHARETTE:** Eh bien, ça dépend des  
9 faits. Ça, c'est une option, ou bien je pourrais suggérer,  
10 comme madame Drouin a suggéré, que peut-être que le  
11 désaccord, ça reflète le point de vue de deux ministres, ça  
12 pourrait être peut-être qu'il faut une réunion. Il y a  
13 différentes possibilités. Il y a aussi la possibilité pour  
14 moi de décider, mais ça serait l'une parmi bien des options  
15 pour arriver à l'accord.

16 **Me FRASER HARLAND:** Mais c'est une option qui  
17 est disponible pour vous et les sous-ministres doivent la  
18 respecter?

19 **Mme JANICE CHARETTE:** [...]

20 **Mme NATHALIE DROUIN:** Je pense que madame  
21 Charette a décrit son rôle de trois façons quand il s'agit de  
22 gérer le gouvernement. Par exemple, admettons qu'il faut  
23 décider si nous devons rester une organisation avec comme  
24 milieu de travail hybride, il y a beaucoup de débats, il y a  
25 beaucoup de points de vue des sous-ministres. Là, il s'agit  
26 de la gestion du gouvernement, et au bout du compte, elle,  
27 elle avait le dernier mot à dire là-dessus quand il s'agit de  
28 voir comment nous allons gérer l'organisation.

1                   Mais quand il s'agit des politiques et des  
2 points de vue par rapport au chemin à prendre, la plupart du  
3 temps il s'agit pas simplement d'une fonction du sous-  
4 ministre, mais il s'agit du point de vue des ministres. Donc,  
5 le ministre sera impliqué, le Bureau du Premier ministre sera  
6 impliqué.

7                   Donc, on essaye de faire rassembler tout le  
8 monde pour essayer de trouver la meilleure solution. Ce n'est  
9 pas binaire quand il s'agit des politiques et des points de  
10 vue.

11                   **Me FRASER HARLAND:** Madame Charette, quand  
12 j'ai posé une question, vous vouliez répondre?

13                   **Mme NATHALIE DROUIN:** [...]

14                   **Mme JANICE CHARETTE:** [...]

15                   **Me FRASER HARLAND:** [...] Donc, je voulais  
16 m'assurer que vous aviez tout dit ce que vous vouliez.

17                   **Mme JANICE CHARETTE:** [...]

18                   **Me FRASER HARLAND:** Ce sont là toutes mes  
19 questions. Merci beaucoup.

20                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous avons la Coalition  
21 des droits de la personne?

22                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HANNAH TAYLOR:**

23                   **Me HANNAH TAYLOR:** Bonjour.

24                   Alors, ce matin, nous avons parlé... vous avez  
25 parlé de votre rôle en tant que greffière et sous-greffière  
26 et comme quoi vous avez reçu beaucoup de renseignements et  
27 c'était une quantité abondante. Ça comprend le bulletin  
28 quotidien sur l'ingérence étrangère, et ensuite, avec la

1       conseillère, vous décidez de ce que vous devez porter à  
2       l'attention du premier ministre.

3                       Est-ce un bon résumé?

4                       **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, mais encore une  
5       fois, avec une réserve, si vous permettez. Vous décrivez deux  
6       périodes complètement différentes, et il y a la période des  
7       élections où les choses sont très différentes par rapport à  
8       la situation où le gouvernement est au pouvoir et le  
9       Parlement est là pour demander des comptes. Mais pendant la  
10      période de transition, nous devons restreindre l'exercice de  
11      nos pouvoirs et pour respecter les institutions  
12      démocratiques.

13                      Alors, le premier ministre est en campagne,  
14      donc il n'est pas au bureau, et donc, pendant une campagne  
15      électorale, la manière dont nous traitons l'information,  
16      reconnaissant que le gouvernement n'est pas en position de  
17      prendre des décisions aussi facilement, donc nous limitons la  
18      quantité de renseignements que nous pouvons confier au  
19      premier ministre.

20                      **Me HANNAH TAYLOR:** D'accord. Merci, Madame  
21      Charette.

22                      Question pour vous deux. Autour de l'élection  
23      de 2021, avez-vous reçu des renseignements par rapport à  
24      d'activités d'ingérence étrangère visant les communautés de  
25      la diaspora?

26                      **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

27                      **Me HANNAH TAYLOR:** Pourriez-vous me dire  
28      combien de renseignements vous avez eus par rapport à cet

1 aspect?

2 **Mme NATHALIE DROUIN:** Non. Je ne pourrais pas  
3 quantifier le montant de renseignements, mais je peux vous  
4 dire que tous les renseignements qui ont été produits par les  
5 différents services de la communauté de renseignement ont été  
6 partagés avec la Commission.

7 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que ces documents  
8 ont été portés à la connaissance du premier ministre?

9 **Mme JANICE CHARETTE:** Pendant l'élection de  
10 2021, je n'ai pas fait de breffage auprès du premier ministre  
11 sur les questions d'ingérence étrangère.

12 **Me HANNAH TAYLOR:** Et Madame Drouin?

13 **Mme MONIK BEAUREGARD:** Non.

14 **Me HANNAH TAYLOR:** Merci. C'est tout.

15 **L'INTERPRÈTE:** La Commissaire invite l'avocat  
16 de l'UCC à prendre la tribune.

17 **Me JON DOODY:** [...]

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** RCDA?

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon matin.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon matin.

22 **Mme JANICE CHARETTE:** Bon matin.

23 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Guillaume Sirois,  
24 avocat pour l'Alliance canadienne démocrat... l'Alliance  
25 démocratique des Canadiens russes.

26 J'aimerais demander l'autorisation de la  
27 Commissaire de montre le document CAN 014285.

28 It's CAN 014285.



1 but de cette note, c'était pour l'information du premier  
2 ministre.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous avez  
4 connaissance de cette note particulière?

5 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, je me suis  
6 familiarisée avec cette note de service ou cette note de  
7 breffage dans le contexte de ma préparation pour l'audience.

8 **MR. GUILLAUME SIROIS:** OK. Super.

9 Donc, comme on voit, c'est une note qui a été  
10 préparée pour... à l'intention du premier ministre le  
11 30 novembre 2022 par Me MacDonald.

12 On peut descendre un peu plus bas, s'il vous  
13 plait. J'aimerais aller à la page 3, en fait.

14 Donc, ici au début de la page 3, on voit :  
15 « What Was Known & When ».

16 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, ce qui était  
18 connu, et j'imagine que c'est un peu pour informer et mettre  
19 à jour le premier ministre en 2022 de ce qui s'est passé par  
20 rapport à l'ingérence étrangère. C'est bien ça?

21 **Mme NATHALIE DROUIN:** Si je peux peut-être  
22 préciser, ce document-là a été vraiment préparé à la suite de  
23 ce qui a été sorti dans les médias et où la question... en  
24 fait, la question même qui était dans les médias, c'est : Qui  
25 savait quoi, quand, hein? C'était ça, la question. Et donc,  
26 le premier ministre se posait la même question, à savoir :  
27 « Moi, j'ai appris ça quand? Qu'est-ce qui est nouveau pour  
28 moi? » Donc, c'était vraiment dans le cadre... dans le but de

1 répondre à ça que ce document-là a été produit.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

3 J'aimerais...

4 **Mme JANICE CHARETTE:** Vous ferez attention  
5 ici, c'est sur l'élection de 2019. J'ai entendu dire « 21 ».

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK.

7 **Mme JANICE CHARETTE:** Alors, juste pour être  
8 certaine que cette note relève de l'élection de 2019.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais si je ne me trompe  
10 pas, il y a une mention de 2019, mais on peut aller voir dans  
11 le document juste pour confirmer.

12 On peut descendre un petit peu, s'il vous  
13 plait? On peut descendre encore. Oui, ici. Merci.

14 D'accord. Donc, on voit... en fait, peut-être  
15 que ça ne parlait pas spécifiquement de 2021, mais on parle  
16 de « These conclusions stand today in 2022 ». Donc, j'imagine  
17 que les problèmes qu'il avait mentionnés sont probablement  
18 applicables aussi à l'élection de 2021.

19 **Mme NATHALIE DROUIN:** Ben...

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ou... non?

21 **Mme NATHALIE DROUIN:** En fait, c'est... on l'a  
22 dit à plusieurs reprises, les documents ou l'information qui  
23 nous provient des agences de renseignement, c'est un  
24 continuum, et donc, l'objectif de la note, c'était de savoir  
25 qu'est-ce qu'on savait en 2019 par rapport aux élections de  
26 2019, et qu'est-ce qu'on sait aussi maintenant. Et c'est dans  
27 ce cadre-là que vous avez de la part de la conseillère en  
28 sécurité nationale, Jodi Thomas, une évaluation à l'effet que

1 ces conclusions-là tiennent encore avec la mise à jour de  
2 toute l'information que l'on connaît maintenant.

3 **Mme JANICE CHARETTE:** En lien avec 2019. Les  
4 paragraphes qui sont à l'intérieur de cette conclusion, si  
5 vous regardez les paragraphes...

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

7 **Mme JANICE CHARETTE:** ...qui sont avant cette  
8 conclusion.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je comprends. Donc, un  
10 des paragraphes justement, c'est le deuxième point qu'on voit  
11 ici qu'on note des points morts là, « blank spots », en  
12 déterminant l'attribution étatique et en faisant la  
13 distinction entre la désinformation étrangère ou domestique.

14 J'ai pas nécessairement de questions sur ce  
15 point-là, mais j'aimerais monter un peu plus haut, je voulais  
16 juste porter votre attention là-dessus.

17 Et j'aimerais remonter un peu le document à la  
18 page précédente, s'il vous plait. Oui. OK.

19 Donc, c'est le... ici, « Juillet 2020 ».

20 Premier point en dessous, on voit :

21 « Les activités d'ingérence étrangère  
22 ont été dirigées par la Chine et en  
23 moins grande mesure par l'Inde et le  
24 Pakistan. »

25 Ma question, c'est : pourquoi la Russie n'est  
26 pas mentionnée ici? Est-ce que c'est possible que ça soit un  
27 des « blind spots » qui est mentionné dans... quelques points  
28 plus bas?



1 --- L'audience est suspendue à 10 h 59

2 --- L'audience est reprise à 11 h 20

3 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

4 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
5 étrangère a repris.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

7 **Me ERIN DANN:** Bonjour, Madame la  
8 commissaire. C'est Erin Dann, conseil... avocate de la  
9 Commission.

10 Nous avons maintenant Robert Stewart et  
11 Dominic monsieur Rochon.

12 Est-ce qu'on peut vous assermenter?

13 **LE GREFFIER:** Vous pouvez dire votre nom et  
14 épeler votre nom?

15 **M. ROB STEWART:** Rob Stewart - S-T-E-W-A-R-T.

16 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous affirmez que ce  
17 que vous direz dans votre témoignage aujourd'hui sera la  
18 vérité, toute la vérité, et seulement la vérité?

19 **--- M. ROB STEWART, Sous affirmation solennelle:**

20 **LE GREFFIER:** Vous pouvez dire votre nom et  
21 épeler votre nom?

22 **M. DOMINIC ROCHON:** Dominic Rochon - R-O-C-H-  
23 O-N.

24 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que ce  
25 que vous... votre témoignage aujourd'hui sera la vérité, toute  
26 la vérité, et seulement la vérité?

27 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui.

28 **--- M. DOMINIC ROCHON, Sous affirmation solennelle:**

1 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me ERIN DANN:

2 Me ERIN DANN: Bonjour.

3 Alors, on va commencer avec quelques détails  
4 administratifs.

5 L'avocat du conseil, le 26 février, vous a  
6 intervenu (sic).

7 Est-ce qu'on peut montrer le WIT 59.

8 --- PIÈCE No. WIT 59:

9 R. Stewart and D. Rochon (Public  
10 Safety) Public Summary of Classified  
11 Interview

12 Me ERIN DANN: Est-ce que vous avez eu  
13 l'occasion de regarder le résumé de cette entrevue?

14 M. ROB STEWART: Oui.

15 M. DOMINIC ROCHON: Oui.

16 Me ERIN DANN: Est-ce que c'est précis?

17 M. ROB STEWART: Oui.

18 M. DOMINIC ROCHON: Oui.

19 Me ERIN DANN: Est-ce que vous voulez bien  
20 adopter le contenu en tant que votre partie de votre  
21 témoignage?

22 M. ROB STEWART: Oui.

23 M. DOMINIC ROCHON: Oui.

24 Me ERIN DANN: Maintenant, WIT 54.

25 --- PIÈCE No. WIT 54:

26 *In camera* Examination Summary Rob  
27 Stewart

28 Me ERIN DANN: Monsieur Stewart, je vais vous

1       poser la question. Vous avez été interrogé à huis clos par  
2       l'avocat du conseil?

3                   **M. ROB STEWART:** Oui.

4                   **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous avez eu  
5       l'occasion d'examiner le document qui est un résumé de cette  
6       discussion?

7                   **M. ROB STEWART:** Oui.

8                   **Me ERIN DANN:** Est-ce que c'est précis?

9                   **M. ROB STEWART:** Oui.

10                  **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous voulez bien  
11       adopter le contenu comme témoignage devant la Commission?

12                  **M. ROB STEWART:** Oui.

13                  **Me ERIN DANN:** Et enfin, nous avons le  
14       rapport institutionnel qui a été préparé par Sécurité  
15       publique, et ça, c'est CAN 15 et CAN 16, c'est la version  
16       française.

17       **--- PIÈCE No. CAN 15 (EN):**

18                               Public Safety (PS) Institutional  
19                               Report

20       **--- PIÈCE No. CAN 16 (FR):**

21                               Sécurité publique (SP) Rapport  
22                               institutionnel

23                  **Me ERIN DANN:** Alors, ce rapport  
24       institutionnel, ça sera déposé par affidavit et je pense que  
25       c'est dans la base de données, donc ça, ça va être CAN..

26                               Vous n'avez pas besoin de leur montrer, mais  
27       ça va être 9.001.

28       **--- PIÈCE No. CAN 9.001:**

1 Affidavit of Samantha Maislin  
2 Dickson, Assistant Deputy Minister  
3 for the Public Safety, Defence and  
4 Immigration Portfolio at the  
5 Department of Justice, attaching the  
6 Unclassified Department of Justice  
7 Institutional Report (EN and FR)

8 **Me ERIN DANN:** Alors, c'est pour les parties  
9 et les participants.

10 Donc, je comprends que le portefeuille de  
11 Sécurité publique, vous avez le ministère de Sécurité  
12 publique et les préparations aux urgences et cinq agences,  
13 vous avez la GRC, vous avez les Services frontaliers, vous  
14 avez le SCRS, Services correctionnels du Canada et vous avez  
15 aussi la Commission des libérations conditionnelles.

16 **M. ROB STEWART:** Oui.

17 **Me ERIN DANN:** Monsieur Stewart, est-ce que  
18 vous pouvez identifier votre rôle, oui, vous nous avez parlé  
19 hier, mais vous êtes le sous-ministre de la Sécurité publique  
20 de décembre de 19 jusqu'à octobre 2022. Est-ce que c'est bien  
21 juste?

22 **M. ROB STEWART:** Oui.

23 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous pouvez décrire  
24 le rôle et votre fonction en tant que sous-ministre de la  
25 Sécurité publique?

26 **M. ROB STEWART:** Alors, en tant que sous-  
27 ministre, de soutenir... mon rôle, c'est de soutenir le  
28 ministre qui est le chef du ministre (sic), c'est le ministre

1 qui est responsable pour d'autres ministères. Donc, j'offre  
2 des conseils et un soutien au ministre aux questions qui ont  
3 été apportées à la Sécurité publique pour le portefeuille  
4 aussi par rapport aux questions qui découlent du portefeuille  
5 qui sont des exigences en la matière.

6 **Me ERIN DANN:** On va reprendre d'autres  
7 aspects de votre travail.

8 Monsieur Rochon, vous étiez le... vous étiez  
9 sous-ministre adjoint depuis octobre 2019 jusqu'en décembre...

10 **M. DOMINIC ROCHON:** Non, c'était octobre à  
11 octobre 2019 à 2022.

12 **Me ERIN DANN:** Oui, jusqu'à octobre 2022.

13 **M. DOMINIC ROCHON:** C'est ça.

14 **Me ERIN DANN:** C'est quoi la Direction  
15 générale de cybersécurité et la sécurité?

16 **M. DOMINIC ROCHON:** Pendant ma période, on  
17 était responsables pour la politique et la coordination pour  
18 les politiques pour la cybersécurité et pour l'infrastructure  
19 critique.

20 **Me ERIN DANN:** Monsieur Stewart, est-ce que  
21 vous pouvez décrire la relation entre le sous-ministre de la  
22 Sécurité publique et les chefs des agences qui sont dans le  
23 portefeuille de Sécurité publique? Et pour la Commission, ce  
24 serait plus utile de mettre l'accent sur la GRC et sur le  
25 SCRS.

26 **M. ROB STEWART:** La relation, c'est une  
27 relation entre collègues qui ont rapporté au même patron et  
28 nous avons, en tant que collègues, des questions, des enjeux

1 qui nous concernaient tous. La différence entre la GRC et le  
2 SCRS, c'est la GRC, ils combattent le crime, et le SCRS,  
3 c'est une institution de sécurité nationale. Mais nous avons  
4 des préoccupations collectives quand il s'agissait  
5 d'ingérence étrangère, et ces questions, on en discutait.

6 **Me ERIN DANN:** Est-ce que c'est vrai qu'il  
7 n'y a pas de relation pour ce qui est des rapports entre  
8 vous?

9 **M. ROB STEWART:** C'est juste. Et Sécurité  
10 publique, c'est une institution qui coordonne la politique,  
11 surtout quand il s'agit des changements à la loi ou aux  
12 directives des administrations, et il y a des rapports au nom  
13 du portefeuille, et ça, ça inclut de déposer des rapports  
14 ministériels, entre autres.

15 **Me ERIN DANN:** Alors, pour des raisons  
16 pratiques, la Sécurité publique ne va pas diriger le SCRS ou  
17 la GRC pour entreprendre des enquêtes ou des étapes  
18 particulières dans une (inintelligible) ou des actions  
19 particulières. Il n'y a pas de direction de la part de la  
20 Sécurité publique au SCRS par rapport à ces opérations?

21 **M. ROB STEWART:** Non.

22 **Me ERIN DANN:** Pendant votre période,  
23 Monsieur Rochon, à la Sécurité publique, il n'y avait pas de  
24 groupes particuliers ou comités en sécurité publique qui  
25 mettaient l'accent exclusivement sur l'ingérence étrangère?

26 **M. ROB STEWART:** C'est juste.

27 **Me ERIN DANN:** Et à l'époque, la fonction  
28 publique pensait que l'ingérence étrangère était un sous-

1 ensemble de la rubrique acteurs hostiles?

2 **M. ROB STEWART:** C'est juste.

3 **Me ERIN DANN:** Et hier et plus tôt, nous  
4 avons entendu les activités hostiles de malveillance  
5 d'acteurs étatiques. Est-ce que vous pouvez expliquer comment  
6 c'est relié à l'ingérence étrangère du point de vue de la  
7 sécurité publique?

8 **M. ROB STEWART:** Certainement. L'ingérence  
9 étrangère, c'est un sous-ensemble des activités des états  
10 malveillants. Ça peut être des cyberactivités qui cherchent à  
11 miner les activités de nos citoyens. Ça, c'est l'ingérence  
12 étrangère, mais aussi, ça peut être criminel, des actes  
13 criminels, et toute une gamme d'autres questions, sécurité de  
14 la recherche, oui, ils font des activités qui sont contraires  
15 aux intérêts nationaux du Canada.

16 **Me ERIN DANN:** Est-ce que je peux demander à  
17 voir CAN 3326?

18 **--- PIÈCE No. CAN 3326:**

19 Letter from Public Safety Minister

20 **Me ERIN DANN:** Là, vous avez une lettre datée  
21 du 18 décembre 2020 de la part du Bill Blair qui était  
22 ministre de la Sécurité publique à l'époque. Est-ce que vous  
23 reconnaissez cette lettre?

24 **M. ROB STEWART:** Oui.

25 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous aviez... c'est  
26 une lettre aux parlementaires, donc est-ce que vous aviez une  
27 participation pour préparer cette lettre?

28 **M. ROB STEWART:** C'est le personnel de

1 monsieur Rochon qui a rédigé la lettre.

2 **Me ERIN DANN:** Et ça commence, si nous  
3 revenons... le dernier paragraphe à la première page, et ça  
4 commence :

5 « Nous comprenons que l'ingérence  
6 étrangère, ce sont des activités  
7 hostiles d'États étrangers qui  
8 cherchent à être cachés et ça peut  
9 inclure des menaces, du harcèlement,  
10 et de l'intimidation. »

11 Et ça continue pour décrire l'ingérence  
12 étrangère, mais est-ce que c'est une bonne définition ou est-  
13 ce que c'est comment la Sécurité publique a défini ces  
14 activités hostiles?

15 **M. ROB STEWART:** Oui.

16 **Me ERIN DANN:** Et c'est quoi... si vous pouvez  
17 nous expliquer la raison d'être de cette lettre et pour...  
18 qu'est-ce que ça cherche à faire?

19 **M. ROB STEWART:** Allez-y.

20 **M. DOMINIC ROCHON:** En arrivant, moi, c'était  
21 octobre 2019 jusqu'à décembre 2019, il y avait déjà des  
22 rapports qui étaient rédigés, des travaux au niveau des  
23 politiques par rapport à l'ingérence étrangère. Nous avions...  
24 il y avait des rapports sur ces activités, je pense que le  
25 SCRS, dans leur rapport annuel, ils commençaient à parler de  
26 l'ingérence étrangère. Donc, du point de vue des politiques,  
27 c'était vraiment un sujet important.

28 Mais pendant la première année, là, vous avez

1 le groupe qui... ils cherchaient à comprendre une définition  
2 plus large d'acteurs étatiques hostiles et différentes  
3 activités qui pouvaient se faire et de comprendre quels  
4 étaient les outils pour tenir compte de ces problèmes.

5 Cette lettre, donc, nous donnait... au ministre  
6 l'occasion de communiquer avec d'autres membres du Parlement  
7 pour les sensibiliser davantage au problème et aux mesures  
8 que nous avons prises et aux politiques qu'il fallait  
9 adopter pour continuer à lutter contre le problème.

10 **Me ERIN DANN:** Pouvez-vous nous parler des  
11 développements au niveau de la législation ou des décisions  
12 politiques qui ont découlé de cette prise de conscience  
13 pendant votre mandat?

14 **M. ROB STEWART:** Dans le sillage des faits  
15 qui ont fait surface, nous avons fait des propositions et  
16 suggéré des mesures que le gouvernement pouvait prendre et  
17 des outils de communication en particulier, et dans cette  
18 lettre, on parle... on dit bien que la communication et la  
19 sensibilisation du public sont des outils de premier ordre,  
20 mais il faut aussi la coordination des réponses, le flux  
21 d'échanges d'informations utiles, et au bout du compte, les  
22 communications qu'entreprendrait le gouvernement pour contrer  
23 une menace particulière.

24 **Me ERIN DANN:** Alors, vous avez regardé la  
25 nature de la menace, les outils qu'il fallait pour  
26 intervenir, mais pouvez-vous nous parler de l'évolution des  
27 activités hostiles des États impliqués, surtout dans le cadre  
28 de l'élection générale de 2019 et menant éventuellement à

1 l'élection de 2021? Pouvez-vous nous parler, donc, de  
2 l'évolution du milieu?

3 **M. ROB STEWART:** Je dirais que nous avons  
4 constaté une augmentation des activités et des efforts  
5 d'ingérence étrangère. Et il faut faire une distinction entre  
6 les efforts et les résultats, parce que dans bien des cas,  
7 nous avons pu atténuer l'impact ou l'intercepter, mais compte  
8 tenu de l'information que nous avons reçue, je dirais que  
9 nous avons une augmentation considérable de l'activité,  
10 surtout de la part de la Chine.

11 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui, une nuance que  
12 j'aimerais apporter, c'est qu'il y avait de l'ingérence  
13 étrangère par rapport au processus démocratique face auquel  
14 nous avons élaboré des politiques pour les contrer et  
15 l'introduction d'un groupe... du groupe de travail, l'adoption  
16 des mécanismes de résolution rapide, donc...

17 Et au niveau de la sécurité du public, nous  
18 regardions quels autres outils nous pouvions utiliser et  
19 quelles étaient les mesures de lutte contre l'ingérence. Par  
20 exemple, le Service canadien du renseignement peut contrer  
21 l'ingérence étrangère en utilisant ses pouvoirs en vertu de  
22 la loi. La GRC a des pouvoirs aussi aux termes du *Code*  
23 *criminel*.

24 Donc, nous avons coordonné les efforts des  
25 différentes agences et entités compte tenu de ce que nous  
26 observions, et comme monsieur Stewart l'a dit, nous avons vu  
27 un nombre d'incidents accru et qui ont été signalés et nous  
28 avons eu des conversations au sein du ministère pour savoir

1 qu'est-ce qu'il fallait développer comme politiques pour  
2 contrer ces efforts.

3 **Me ERIN DANN:** Donc, vous avez constaté une  
4 augmentation des efforts. Pouvez-vous nous parler de la  
5 nature des activités d'ingérence étrangère comme telle? Est-  
6 ce que la menace a évolué? Par exemple, est-ce qu'il y a eu  
7 des changements rattachés à la COVID-19 ou d'autres formes de  
8 menaces?

9 **M. ROB STEWART:** C'est difficile de dire  
10 qu'il y a une forme d'ingérence étrangère qui prime. Il y a  
11 toutes sortes d'activités, comme c'est mentionné dans le  
12 document, et dans cette lettre du premier ministre... euh, du  
13 ministre Blair, donc coercition, intimidation, harcèlement,  
14 et d'une manière, les rapports que nous avons reçus  
15 démontraient tous ces types d'activité.

16 **Me ERIN DANN:** Hier, on a parlé beaucoup  
17 d'activités malicieuses en ligne et on sait que Sécurité  
18 publique avait observé des activités en ligne, que ce soit de  
19 l'information, de la fausse inform... de la désinformation ou  
20 de la fausse information et des attaques... des cyberattaques.

21 **M. ROB STEWART:** Oui, c'est évident que les  
22 réseaux de télécommunication et les médias en ligne ont fait  
23 l'objet d'abus, mais ça, c'est une catégorie encore plus  
24 vaste de menaces contre les Canadiens. Mais c'est sûr et  
25 certain que ça fait partie des armes.

26 **M. DOMINIC ROCHON:** La difficulté ici, si  
27 vous me permettez d'ajouter, du point de vue de la Sécurité  
28 publique, il y a la cybersécurité, la sécurité économique, le

1 terrorisme, les campagnes de désinformation ou de... et il peut  
2 y avoir un chevauchement de tous ces efforts. C'est pour ça  
3 que quand on veut caractériser l'activité d'un acteur  
4 hostile, ça peut être difficile parce qu'il y a plusieurs  
5 facteurs qui peuvent intervenir et nous voyons une évolution  
6 différente sur tous ces fronts.

7 **Me ERIN DANN:** Je vais parler maintenant de  
8 l'échange de renseignements au sein du ministère de la  
9 Sécurité publique.

10 En lisant les sommaires dont nous avons parlé  
11 plus tôt, si je comprends bien, Sécurité publique consomme  
12 beaucoup de renseignements, mais n'en produit beaucoup moins.

13 **M. ROB STEWART:** Oui, c'est exact.

14 **Me ERIN DANN:** Et, Monsieur Stewart, vous  
15 avez dit dans une des interviews, c'est que Sécurité publique  
16 reçoit un fleuve d'informations. N'est-ce pas?

17 **M. ROB STEWART:** Oui.

18 **Me ERIN DANN:** Je sais que c'est difficile de  
19 donner un chiffre exact, mais quel pourcentage de ce  
20 renseignement se rattache à l'ingérence étrangère? Est-ce la  
21 majorité, moins de la moitié, moins d'un quart? Pourriez-vous  
22 nous donner un chiffre rond?

23 **M. ROB STEWART:** Je dirais que c'est moins  
24 d'un quart, mais je n'ai pas de souvenir exact du chiffre.

25 **Me ERIN DANN:** Et j'aimerais savoir pourquoi  
26 la Sécurité publique reçoit autant de renseignements et  
27 comment cette information est gérée?

28 Alors, Monsieur Rochon, au paragraphe 9 de

1 votre entrevue, le compte rendu de l'entrevue, vous nous  
2 dites que la sécurité du public consomme des renseignements  
3 pour élaborer des politiques, mais sur le plan pour des  
4 raisons opérationnelles.

5 Pouvez-vous nous expliquer ce que vous voulez  
6 dire?

7 **M. DOMINIC ROCHON:** Comme vous pouvez  
8 l'apprécier, nous nous situons à l'intersection de la  
9 communauté du renseignement et du gouvernement. Alors, nous...  
10 il faut voir si les services et les agences avec lesquelles  
11 nous transigeons ont les moyens de contrer les menaces.

12 Notre rôle est de formuler des politiques  
13 pour appuyer ces agences pour leur donner des pouvoirs  
14 supplémentaires ou de modifier les pouvoirs dont ils sont  
15 dotés pour être plus efficaces, mais pour comprendre comment  
16 le faire de façon appropriée, nous avons besoin de  
17 renseignements.

18 Mais j'ajouterais que nous avons des pouvoirs  
19 délégués du ministre qui nous permettent de prendre des  
20 décisions opérationnelles. Alors, par exemple, nous pouvons  
21 identifier les entités terroristes et produire des listes,  
22 publier des listes, donc nous avons certaines... nous pouvons  
23 prendre certaines mesures, mais ce n'est jamais une réaction  
24 directement liée à un rapport de renseignement, du Service de  
25 renseignement. Donc, ce que nous faisons, c'est toujours  
26 pour... les renseignements que nous consommons sont pour  
27 appuyer nos politiques.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous voulez dire qu'on ne

1 s'attend pas à ce que Sécurité publique prenne action.

2 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui. Contrairement aux  
3 États-Unis, Homeland Security a un groupe de travail qui peut  
4 effectivement réagir. S'il arrive quelque chose dans le  
5 cyberspace, alors nous avons besoin d'une politique qui nous  
6 permet de nous sensibiliser à ce qui se passe, mais c'est le  
7 Centre de sécurité des télécommunications qui s'occupe de la  
8 réaction et des mécanismes d'intervention. La Sécurité  
9 publique serait responsable de formuler une politique ou une  
10 stratégie.

11 Évidemment, la politique doit toujours être  
12 éclairée par les renseignements qui nous viennent des  
13 responsables des opérations, d'où l'importance de comprendre  
14 les défis opérationnels et la réalité sur le terrain pour que  
15 nous puissions élaborer des politiques congruentes.

16 **M. ROB STEWART:** Nous allons parler des  
17 comités?

18 **Me ERIN DANN:** Oui. Si vous voulez,  
19 justement, nous pouvons poser... nous tourner vers ça.

20 Je sais que vous nous disiez hier que vous  
21 avez fait partie du sous-comité... du comité des sous-  
22 ministres, pardon. Pouvez-vous nous expliquer votre rôle au  
23 sein de ce comité ou à quelque autre comité?

24 **M. ROB STEWART:** Oui. Je pense que ça vaut la  
25 peine de vous donner du contexte parce que, en tant  
26 qu'institution, Sécurité publique fait partie du réseau des  
27 institutions qui... surtout pour ce qui est des travaux du  
28 Parlement. Ensuite, il y a la communauté du renseignement et,

1 dans ce contexte, Sécurité publique a le rôle de présider des  
2 comités sur des questions de politiques où on parle de  
3 politiques et d'opérations. Il y a seulement quelques  
4 domaines dans lesquels ça se trans... ça donne lieu à des  
5 décisions opérationnelles, mais nous avons ce genre de  
6 discussions au niveau des sous-ministres et des sous-  
7 ministres adjoints où on parle de questions où il faut  
8 intervenir.

9 Alors, à ce moment-là, le comité des  
10 opérations des sous-ministres, les sous-ministres de la  
11 Sécurité publique en est un autre et où au niveau des sous-  
12 ministres adjoints, évidemment, il y a monsieur Rochon qui  
13 pourrait vous donner des exemples.

14 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui. Je ne vais pas vous  
15 donner des acronymes de tous les comités qui existent, mais  
16 je peux vous donner un autre exemple qui est pertinent, et  
17 c'est dans le domaine de la sécurité économique.

18 Il y a donc un examen annuel qui est fait de  
19 la situation économique du Canada et la Sécurité publique a  
20 un rôle à jouer dans cette évaluation, et nous estimons, s'il  
21 y a lieu, de réagir quand nous voyons qu'il y a des activités  
22 par des acteurs étrangers.

23 **Me ERIN DANN:** Oui. Donc, les divers comités,  
24 on trouve dans les comptes rendus des entrevues les noms de  
25 ces comités, soit le WIT 59 et à la page 6 de WIT 64 (sic).<sup>2</sup>

26 Monsieur Rochon, vous avez répondu à la  
27 question que j'allais vous poser et c'était justement le

---

<sup>2</sup> 54, selon le canal du parquet.

1 suivi que vous pouvez donner. Alors, si je comprends bien, on  
2 ne s'attendait pas, une fois que vous avez... quand Sécurité  
3 publique reçoit de l'information, qu'elle suggère ou prenne  
4 une mesure particulière, une mesure concrète après avoir reçu  
5 un renseignement des services policiers ou du Service de  
6 renseignement. Exact?

7 **M. DOMINIC ROCHON:** Non. Sécurité publique  
8 n'avait pas... n'était pas tenue de réagir à un renseignement  
9 donné si ce n'est que d'en tenir compte dans l'élaboration de  
10 nos politiques.

11 **M. ROB STEWART:** Et aussi, faciliter l'accès  
12 du ministre aux renseignements... au Service... pardon, aux  
13 renseignements venant du Service de renseignement.

14 **Me ERIN DANN:** Bon, pour revenir à ce fleuve  
15 d'informations que récoltait la Sécurité publique, vous avez  
16 dit que la Direction générale de la sécurité publique est le  
17 grand protecteur. Quelle est la relation avec la NCSB dont  
18 nous avons parlé?

19 **M. DOMINIC ROCHON:** Alors, la Direction de la  
20 cybersécurité est responsable, en tant que sous-ministre  
21 principal, de la sécurité nationale. C'était... j'étais  
22 responsable de la cybersécurité. Il y avait aussi la  
23 Direction des opérations de cybersécurité qui s'occupait de  
24 la surveillance de la sécurité du transport, et aussi le  
25 renseignement qui venait au ministère. Ils avaient accès à  
26 des zones protégées, des systèmes protégés, et donc, ils  
27 s'occupaient... ils veillaient sur le flot d'informations ou le  
28 flux d'informations à l'intérieur de la communauté du

1       renseignement.

2                   Madame Charette vous disait justement qu'il y  
3       avait énormément d'informations, beaucoup de sources de  
4       renseignement à tous les paliers du gouvernement, et aussi  
5       venant de la communauté mondiale par l'entremise de nos  
6       alliés. Alors, il y avait ITAC, GRC, le Bureau du Conseil  
7       privé, le Secrétariat du renseignement, et toutes les entités  
8       homologues de nos cinq partenaires qui produisent des  
9       produits semblables. Donc, ça veut dire une moisson  
10      d'informations sur toutes les menaces et pas simplement  
11      l'ingérence étrangère qui est comme sous-ensemble d'un flot...  
12      de beaucoup d'informations.

13                   **Me ERIN DANN:** Et comment l'information dans  
14      ce bassin de renseignements, alors qui décide ce qui peut  
15      vous intéresser et comment est-ce que vous faites... qui fait  
16      le tri de toute cette information?

17                   **M. DOMINIC ROCHON:** Il y a d'abord les  
18      producteurs d'informations, donc le Service du renseignement,  
19      le Centre de sécurité des communications, et les gens qui ont  
20      témoigné d'avance au nom de ces deux organismes produisent  
21      quelque chose qui nous demande de leur donner une  
22      rétroaction.

23                   Alors, il y a des moments où le Service de  
24      renseignement ou d'autres entités nous diront, « voici, ça,  
25      c'est intéressant, il faut que Sécurité publique le voit »,  
26      et à ce moment-là ils vont peut-être me nommer ou nommer le  
27      sous-ministre pour que nous soyons mis au courant.

28                   Mais en l'absence de cette directive claire,

1 la Direction nationale des opérations de cybersécurité va  
2 regarder tout le renseignement qui existe dans ces systèmes  
3 pour voir qu'est-ce qui nous intéresse, donc la sécurité  
4 économique, la cybersécurité, ou aussi les actes malicieux  
5 d'États-nations étrangers, et vont prendre à ce moment-là le  
6 renseignement qu'ils ont et produire une liste de ces  
7 produits de renseignement qui portent sur ces domaines. Et je  
8 recevais, donc, cette chemise deux fois par semaine et je  
9 demandais que ce même... cette même chemise soit reproduite et  
10 remise au sous-ministre.

11 **Me ERIN DANN:** Et est-ce que c'était préparé  
12 aussi pour le ministre?

13 **M. DOMINIC ROCHON:** Normalement, ça serait un  
14 sous-ensemble dans ce dossier, ça serait tout ce qui a été  
15 demandé pour le ministre, et ça serait le SCRS qui produirait  
16 quelque chose qu'ils voudraient donner au ministre, et ça  
17 serait plus pratique pour que ça passe par notre système.

18 Nous avons accès au ministre, on est dans le  
19 même bâtiment, et donc, typiquement, on va le produire plus  
20 pour le Bureau du ministre, et ce serait au Bureau du  
21 ministre de nous fournir sa rétroaction et ça va dépendre du  
22 Bureau du ministre. D'après mon expérience, ils vont nous  
23 dire ou bien c'est trop, trop peu, « est-ce que vous avez  
24 quelque chose par rapport à telle chose? » Donc, il y a moyen  
25 de demander plus d'informations, mais c'est le Bureau du  
26 ministre qui décide et ça ne passe pas forcément par le sous-  
27 ministre ou le sous-ministre adjoint.

28 **M. ROB STEWART:** Il faut penser à la COVID.

1        Nous, on était présents pendant la pandémie et les  
2        circonstances ont varié à l'époque. Le ministre n'était pas  
3        souvent à Ottawa, plus dans la dernière partie de la période  
4        qu'au début, et il travaillait à Toronto. Dans ce cas-là,  
5        nous devions colliger les informations pour décider ce qui  
6        serait nécessaire pour le ministre en conjonction évidemment  
7        avec le SCRS, et ça, on l'envoyait au ministre par le  
8        truchement du bureau du SCRS à Toronto. Et là, il pourrait  
9        aller dans le bureau du SCRS à Toronto ou ça pourrait être  
10       livré chez lui avec quelqu'un qui va le remporter une fois  
11       que c'était lu. Ça, ça arrivait assez souvent.

12                    **Me ERIN DANN:** Est-ce qu'il y avait un  
13       changement par rapport à ce que le ministre a reçu pendant  
14       une période électorale? Est-ce qu'il y aurait une différence  
15       dans le flux d'informations au ministre pendant cette  
16       période-là?

17                    **M. DOMINIC ROCHON:** [Non interprété]

18                    **M. ROB STEWART:** On aurait suspendu tout flux  
19       d'informations et tout conseil au ministre, à moins que ce  
20       soit absolument nécessaire pour les prises de décision, et  
21       ça, c'est sur une base exceptionnelle.

22                    **Me ERIN DANN:** Un dernier point sur le flux  
23       d'informations. Est-ce que j'ai bien compris que pendant vos  
24       périodes dans le poste, il n'y avait pas de moyen pour  
25       Sécurité publique de faire le suivi de qui avait vu tel ou  
26       tel produit de renseignement?

27                    **M. ROB STEWART:** Encore une fois, il faut  
28       penser à la période COVID. Avant la COVID, il y avait bien

1 des gens dans le bureau qui pouvaient soutenir un régime de  
2 tenue de comptes, de livres. Et donc, pendant la période, ça  
3 n'était pas le cas, donc on n'a pas suivi tout le flot, toute  
4 la liste d'informations de ce qui allait au ministre.

5 Ça serait à peu près ce que je voyais, moi.  
6 Donc, je peux dire que son bureau a été fourni avec des  
7 renseignements semblables à ce que moi et monsieur Rochon ont  
8 reçu.

9 **Me ERIN DANN:** Est-ce qu'il y a moyen de  
10 faire le suivi de ce que vous avez reçu et de ce que monsieur  
11 Rochon a reçu?

12 **M. ROB STEWART:** Pas de façon détaillée. Oui,  
13 ç'a été le SCRS tenait compte de ce qu'ils envoyaient, mais  
14 c'est la question, c'est à savoir si nous avons une bonne  
15 compréhension de ce qui a été consommé, eh bien, ça n'existe  
16 pas pour la période de la COVID.

17 **Me ERIN DANN:** Alors, pour le dernier sujet,  
18 eh bien, vous êtes arrivés en poste tout de suite après  
19 l'élection fédérale de 2019, alors est-ce que vous avez été  
20 breffés sur des renseignements ou sur l'ingérence étrangère  
21 dans votre rôle à la Sécurité publique?

22 **M. ROB STEWART:** Oui. Je pense que le SCRS  
23 était vraiment très enthousiaste, ils voulaient nous parler  
24 de ce qui les préoccupait. On a été informés de façon  
25 progressive avec différentes évaluations de rapports qui  
26 étaient produits par le SCRS et d'autres. C'était tout à fait  
27 naturel.

28 **Me ERIN DANN:** Par rapport aux sujets qu'on a



1 à votre rôle dans le comité et nous expliquer quels sont  
2 d'autres comités « intergouvernementaux » dont on n'a pas  
3 parlé plus tôt?

4 **M. ROB STEWART:** Je pense que le rôle du... le  
5 sous-ministre de la Sécurité publique avait un rôle  
6 d'observateur sur ce comité DMOC. On était là. Si on devait  
7 parler de quoi que ce soit, ce serait des choses qui iraient  
8 au Cabinet ou d'autres... des enjeux sur lesquels nous devons  
9 faire des breffages. Mais je pense qu'il fallait être au  
10 courant des activités d'autres membres du Comité.

11 **M. DOMINIC ROCHON:** Moi, je n'étais pas  
12 membre de DMOC et pendant ma période à la Sécurité publique,  
13 c'était seulement pour les sous-ministres.

14 Toutefois, j'ai coprésidé un comité qui  
15 devait soutenir DMOC qui s'appelait le Comité des opérations  
16 nationales du sous-ministre adjoint, et ça, j'ai été  
17 coprésident, donc, avec mon collègue qui était au  
18 secrétariat, qui est aussi dans le secrétariat du DMOC.

19 Donc, à notre comité, on avait des réunions  
20 hebdomadaires. En tant que président, je faisais un tour de  
21 table et je demandais aux membres de tous... chaque ministère  
22 et chaque agence qui avait un rôle à jouer par rapport à la  
23 sécurité et les renseignements. C'est pas simplement la GRC,  
24 le CST ou le SCRS, vous avez Santé Canada, Transports Canada,  
25 tous ceux qui pouvaient avoir un rôle à jouer par rapport à  
26 la sécurité publique.

27 Et une fois par semaine, on avait des  
28 discussions sur les menaces et on ne parlait pas forcément de

1       renseignement brut, mais c'était une occasion pour chaque  
2       ministère, chaque agence de discuter de ce qu'ils voyaient.

3               Et le rôle de la Sécurité publique – et c'est  
4       ça où je veux en venir –, c'est pour coordonner et d'être  
5       conscient du problème.

6               **Me ERIN DANN:** Merci beaucoup. Ce sont là  
7       toutes mes questions.

8               **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

9               Contre-interrogatoire, nous avons l'avocat  
10       pour ADRC.

11       **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

12               **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour. Guillaume  
13       Sirois, avocat pour l'ADRC.

14               Alors, brièvement, pour reprendre votre  
15       témoignage de ce matin, vous avez mentionné que les  
16       Opérations et la Sécurité publique fonctionnent ensemble.  
17       C'est bien ça?

18               **M. DOMINIC ROCHON:** Opérations et la Sécurité  
19       publique vont ensemble?

20               **Me GUILLAUME SIROIS:** Que vous du... avec  
21       Sécurité publique, vous travaillez avec les pairs.

22               **M. DOMINIC ROCHON:** Oui, ça serait la  
23       Sécurité nationale. Nous avons des opérateurs et, dans notre  
24       cas, nous sommes plutôt du côté des politiques, de  
25       l'élaboration des politiques, mais il faut comprendre, avec  
26       tout le travail avec l'élaboration des politiques, il y avait  
27       une tension avec ceux qui sont du côté des opérations, et il  
28       faut comprendre ces opérations, car nous devons élaborer des

1 politiques pour eux. Donc, ça n'a aucun sens de faire quoi  
2 que ce soit pour eux sans comprendre tout ce qu'ils  
3 faisaient.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Je voulais vous  
5 parler un petit peu des opérations, voilà pourquoi je pose la  
6 question.

7 CAN 008045. Si vous voulez bien nous montrer  
8 ce document?

9 **--- PIÈCE No. CAN 8045:**

10 RCMP Ministerial Briefing 2023-04-20

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est un briefing  
12 ministériel du 20 avril 2023.

13 Si nous pouvons passer à la page 13, s'il  
14 vous plait. En bas de page. Voilà. Très bien.

15 Là, vous voyez des menaces spécifiques aux  
16 États et il y a une question, et c'est pour préparer la GRC  
17 pour des questions par rapport à l'ingérence étrangère. La  
18 question :

19 « Est-ce que la GRC est au courant de  
20 pays précis qui mènent des activités  
21 d'ingérence étrangère au Canada? »

22 Et le point :

23 « Bien que la GRC est au courant de  
24 menaces émanant de pays, incluant la  
25 Fédération russe, l'Iran et la  
26 République chinoise, je veux  
27 souligner que nous ne ciblons pas un  
28 pays en particulier ou son



1 dans ce contexte et on faisait une surveillance accrue à  
2 l'époque.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Moi, je voudrais TRN...  
4 Pendant qu'on arrive au document...  
5 C'est TRN 00010, donc si on peut aller à la  
6 page 82, s'il vous plait.

7 Là, vous voyez, c'est le contre-  
8 interrogatoire de Matthew Johnson. Là, il reprend une  
9 question qu'il a donnée par le Congrès ukrainien canadien  
10 pour savoir si la GRC était au courant de l'ingérence. Il a  
11 dit qu'ils n'ont pas d'informations, pas de renseignements à  
12 ce sujet, et il continue par rapport au groupe de travail  
13 SITE, et ça, c'est vis-à-vis des élections, évidemment.

14 Et Michael Duheme a dit :

15 « Mais là, je parlais à 43, 44, mais  
16 avec une perspective plus large. Oui,  
17 nous savons qu'il y a une forme  
18 d'ingérence qui est faite par la  
19 Russie et c'est ça des réunions que...  
20 où je suis allé au niveau des sous-  
21 ministres. »

22 Donc, c'est la même chose que vous dites,  
23 qu'il n'y a pas d'ingérence pendant les deux élections, mais  
24 de façon générale, il y a de l'ingérence.

25 **M. ROB STEWART:** Oui, je suis d'accord avec  
26 le commissaire.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que ce n'est pas  
28 bizarre que la Russie va s'arrêter pendant les élections?

1 Mais sinon, ils ont une ingérence de façon générale?

2 **M. ROB STEWART:** C'est une question  
3 hypothétique. À savoir si un État a choisi de s'ingérer dans  
4 une élection, c'est une question (inintelligible). Alors, si  
5 vous parlez du fait que c'est des questions secrètes, eh  
6 bien, c'est peut-être pas le bon moment pour le faire.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Eh bien, je suis arrivé  
8 au bout de mon temps.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous avons maintenant le  
10 CUC.

11 **Me JON DOODY:** Aucune question.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, nous avons la  
13 Coalition des droits de la personne.

14 **Me HANNAH TAYLOR:** Pas de questions.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Jenny Kwan? Avocat pour  
16 Jenny Kwan?

17 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

18 **Me MANI KAKKAR:** Merci, Madame la  
19 commissaire, et bon après-midi pour le panel.

20 Moi, j'ai une question très simple. Dans  
21 votre résumé de témoignage, vous avez mentionné qu'il n'y  
22 avait pas de définition d'ingérence étrangère à la Sécurité  
23 publique, mais dans votre témoignage ce matin, vous avez  
24 regardé une lettre avec madame Dann qui avait incorporé une  
25 définition, donc je voulais comprendre quelle déclaration est  
26 précise ou comment vous pouvez expliquer ça.

27 **M. ROB STEWART:** Question simple. Merci  
28 beaucoup.

1                   Alors, je fais une différence entre une  
2 définition au niveau du dictionnaire, que le secret est  
3 clandestin, malin, malveillant, et sinon, c'est un concept où  
4 il y a une idée plus large, c'est-à-dire la façon que ça se  
5 manifeste pour atteindre ces résultats. Et ce n'est pas  
6 forcément une attaque aux institutions démocratiques, mais ça  
7 peut être des attaques à la société, des cyberattaques, des  
8 attaques économiques, donc il y a bien des façons qu'on voit  
9 de l'ingérence étrangère. Et peut-être que c'est la meilleure  
10 explication pour laquelle j'ai essayé de parler de façon plus  
11 large dans le résumé.

12                   **Me MANI KAKKAR:** Eh bien, merci beaucoup pour  
13 votre réponse.

14                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat pour Michael  
15 Chong?

16                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FRASER HARLAND:**

17                   **Me FRASER HARLAND:** Bon après-midi. Quelques  
18 questions, questions courtes.

19                   Nous avons entendu votre témoignage comme  
20 quoi la Sécurité publique a souvent un rôle opérationnel par  
21 rapport à certaines lois sur le voyage sécuritaire. Est-ce  
22 que c'est bien juste?

23                   **M. ROB STEWART:** Oui.

24                   **Me FRASER HARLAND:** Mais, Monsieur Stewart,  
25 vous avez dit aussi qu'il donne au SCRS action au ministre  
26 pour qu'il puisse agir. Donc, je me demande si le ministère  
27 n'agit pas mais que le ministre... oui, je voudrais que vous  
28 expliquiez quelles sont les actions du ministre selon les

1 avis... les renseignements du SCRS.

2 **M. ROB STEWART:** Quelques éléments. Tout  
3 d'abord, nous avons fourni l'espace. Le ministre, quand il  
4 était à Ottawa dans son bureau, il est dans le bâtiment de la  
5 Sécurité publique. Donc, nous fournissons un espace  
6 sécuritaire où il peut y avoir des débriefages par le  
7 directeur du SCRS, que ce soit là ou de façon... en tout cas,  
8 de façon sécuritaire. Et nous apportons des documents au  
9 besoin et nous essayons de nous accorder que s'il y a des  
10 choses que SCRS veut informer... dont ils veulent informer le  
11 ministre, donc on est là pour aider qu'il y ait un flux  
12 d'informations des différentes agences, y inclus le SCRS,  
13 pour le ministre.

14 Nous n'agissons pas en tant qu'agent du SCRS  
15 par rapport à la recherche de décisions et d'autorités, à  
16 part pour des mandats. Si on demande un mandat de la Cour  
17 fédérale, les règles dans le système font en sorte que nous  
18 devons l'examiner pour mettre une note pour expliquer ce qui  
19 est nécessaire. Moi, je dois l'examiner et ça va au ministre  
20 après.

21 **Me FRASER HARLAND:** Merci beaucoup. C'est  
22 toutes mes questions.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

24 Avocat pour Han Dong?

25 **Me EMILY YOUNG:** Pas de questions.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Parti conservateur?

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

28 **Me NANDO de LUCA:** Merci.

1 Est-ce que je peux avoir CAN 4728, s'il vous  
2 plait?

3 Alors, ici vous avez un document préparé le  
4 1<sup>er</sup> octobre 2019 par rapport à l'ingérence par la République  
5 chinoise par rapport à Han Dong, il y a différentes  
6 personnes, y inclus le ministre... le sous-ministre adjoint de  
7 Sécurité publique.

8 Alors, ça aurait été qui? Qui aurait été le  
9 sous-ministre le 1<sup>er</sup> octobre 2019?

10 **M. ROB STEWART:** Oui, Monik Beauregard qui  
11 était sur le panel hier.

12 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous pouvez  
13 confirmer qu'elle aurait reçu cette note de breffage au  
14 moment?

15 **M. ROB STEWART:** Non.

16 **Me NANDO de LUCA:** Mais pourquoi pas?

17 **M. ROB STEWART:** Parce que je n'étais pas là.

18 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous donner à la  
19 Commission une idée pourquoi un sous-ministre adjoint de  
20 Sécurité publique aurait reçu cette note de breffage?

21 **M. ROB STEWART:** Je pense que la réponse à  
22 cette question est d'ordre général. Sécurité publique reçoit  
23 régulièrement du renseignement.

24 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui, j'aimerais apporter  
25 une clarification. Vous parlez sans cesse du sous-ministre  
26 adjoint, mais elle était sous-ministre associée.

27 **M. ROB STEWART:** Oui, elle aurait été en fait  
28 sous-ministre par intérim.

1                   **Me NANDO de LUCA:** Merci de la clarification.  
2                   Donc, est-ce que ça aurait été dans son  
3 mandat de consulter avec le Bureau du Premier ministre en  
4 corrélation avec cette note de breffage?

5                   **M. ROB STEWART:** À la discrétion du ministre,  
6 oui. C'est à elle de décider qu'est-ce qui est nécessaire  
7 compte tenu de l'information qui... le ministre n'est pas tenu  
8 de divulguer tous les renseignements qui lui sont donnés  
9 auprès du Bureau du Conseil privé.

10                  **Me NANDO de LUCA:** Donc, quelle action le  
11 ministre ou les membres du ministère ont-ils prise par  
12 rapport à cette note de breffage?

13                  **M. ROB STEWART:** Je ne peux pas vous  
14 répondre.

15                  **Me NANDO de LUCA:** Et pourquoi pas?

16                  **M. ROB STEWART:** Parce que je n'y étais pas à  
17 ce moment-là.

18                  **M. DOMINIC ROCHON:** Ni moi.

19                  **Me NANDO de LUCA:** Merci beaucoup.

20                  **L'INTERPRÈTE:** Intervention inaudible. Faute  
21 de micro, l'interprète regrette.

22                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, vous avez raison.  
23 Avocat de Erin O'Toole.

24                  **Me THOMAS JARMYN:** Je n'ai pas de questions.

25                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Ah! Donc, j'avais raison.

26                  **Me MATTHEW JOHNSON:** Je peux vous confirmer  
27 que je n'ai pas de questions.

28                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Y a-t-il un contre-

1 interrogatoire... un réinterrogatoire?

2 **Me ERIN DANN:** Non. Merci, Madame la  
3 commissaire.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon. Donc, il est  
5 midi 15. Nous allons prendre la pause repas, mais je suggère  
6 que nous reprenions avant 2 h 20... 1 h 20, pardon. Il était  
7 prévu à l'horaire de reprendre à 14 h 20, oui, je dis bien,  
8 donc nous allons revenir...

9 **Me ERIN DANN:** À 2 heures, n'est-ce pas?

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Au lieu de 2 h 20.

11 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

12 La séance est maintenant en pause jusqu'à  
13 deux heures.

14 --- La séance est suspendue à 12 h 14

15 --- La séance est reprise à 14 h 24

16 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

17 La séance est reprise.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi. Je  
19 m'excuse pour le retard. Il y avait quelques modalités  
20 pratiques à régler avec des...

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nos témoins de cet  
22 après-midi sont les membres du Bureau du Premier ministre, du  
23 personnel du Bureau du Premier ministre.

24 On va prêter serment.

25 **LE GREFFIER:** Voulez-vous être affirmée ou  
26 prêter serment?

27 **Mme KATHERINE TELFORD:** <Non interprété>

28 **LE GREFFIER:** Pouvez-vous dire votre nom et

1 nom de famille?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Katherine Telford.

3 **LE GREFFIER:** Pouvez-vous jurer que le  
4 témoignage que vous allez faire aujourd'hui sera toute la  
5 vérité, rien que la vérité?

6 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

7 **--- Mme KATHERINE TELFORD, Sous affirmation solennelle:**

8 **LE GREFFIER:** Voulez-vous être... prêter  
9 serment?

10 **M. JEREMY BROADHURST:** <Non interprété>

11 **LE GREFFIER:** Votre nom?

12 **M. JEREMY BROADHURST:** Jeremy Broadhurst - B-  
13 R-O-A-D-H-U-R-S-T.

14 **LE GREFFIER:** Affirmez-vous qu'aujourd'hui  
15 vous allez dire la vérité et toute la vérité, rien que la  
16 vérité?

17 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

18 **--- M. JEREMY BROADHURST, Sous affirmation solennelle:**

19 **LE GREFFIER:** Allez-vous affirmer?

20 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

21 **LE GREFFIER:** Pouvez-vous dire votre nom et  
22 votre nom de famille?

23 **M. BRIAN CLOW:** Brian Clow - C-L-O-W.

24 **LE GREFFIER:** Affirmez-vous que ce que vous  
25 allez dire aujourd'hui c'est la vérité, toute la vérité, et  
26 rien que la vérité?

27 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je l'affirme.

28 **--- M. BRIAN CLOW, Sous affirmation solennelle:**

1                   **LE GREFFIER:** Monsieur Travers, vous  
2                   affirmez?

3                   **M. PATRICK TRAVERS:** Oui. Donc, je suis  
4                   Patrick Travers – T-R-A-V-E-R-S.

5                   **LE GREFFIER:** Affirmez-vous que le témoignage  
6                   que vous allez donner aujourd'hui sera la vérité, toute la  
7                   vérité, et rien que la vérité?

8                   **M. PATRICK TRAVERS:** Oui, je l'affirme.

9                   **--- M. PATRICK TRAVERS, Sous affirmation solennelle:**

10                  **LE GREFFIER:** Vous pouvez continuer.

11                  **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:**

12                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, chers témoins,  
13                  nous allons commencer avec les activités de routine.

14                  Monsieur le greffier, pouvez-vous, s'il vous  
15                  plaît, lever le document WIT 69?

16                  **--- PIÈCE No. WIT 69:**

17                                   Katie Telford, Jeremy Broadhurst,  
18                                   Brian Clow, Patrick Travers Public  
19                                   Interview Summary

20                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais vous demander  
21                  à chacun de vous de confirmer que vous vous souvenez de cette  
22                  entrevue le 21 février 2024.

23                  **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

24                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvez-vous confirmer  
25                  que vous avez regardé le résumé de cette entrevue et que vous  
26                  avez adopté cela avant cette audience?

27                  **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

28                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvons-nous

1 maintenant mettre à l'écran WIT 68?

2 **--- PIÈCE No. WIT 68:**

3 K. Telford J. Broadhurst B. Clow and  
4 P. Travers Public Summary of *In*  
5 *Camera Examination*

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Voici la version de  
7 l'examen à huis clos. Rappelez-vous d'avoir été  
8 interrogés à huis clos?

9 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et puis vous avez  
11 aussi regardé ce résumé, que ce résumé est fiable et vous  
12 avez adopté?

13 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et dernièrement, le  
15 rapport final...

16 CAN.DOC 15 (sic)<sup>3</sup>, s'il vous plaît, Monsieur  
17 le greffier?

18 **--- PIÈCE NO. CAN.DOC 13:**

19 Institutional Report - Prime  
20 Minister's Office

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Cela a été référé,  
22 mais cela n'a pas encore été introduit.

23 Madame Telford, vous avez conscience que ce  
24 rapport a été présenté? Est-ce que vous avez étudié ce  
25 rapport et que ça reflète les preuves du Bureau du Premier  
26 ministre?

27 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

---

<sup>3</sup> CAN.DOC 13, selon le canal du parquet.

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et la version  
2 française est CAN.DOC 14.

3                   **--- PIÈCE NO. CAN.DOC 14:**

4                                   Cabinet du Premier Ministre (CPM)  
5                                   Rapport Institutionnel

6                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, pour commencer,  
7 pouvez-vous s'il vous plait définir vos rôles au Bureau du  
8 Premier ministre pour le temps qui concerne cette Commission  
9 jusqu'à maintenant?

10                                   Madame Telford, vous pouvez commencer.

11                   **Mme KATHERINE TELFORD:** J'ai servi de chef du  
12 personnel au premier ministre depuis son investiture. Pendant  
13 la période électorale de 2019 et 2021, j'étais en congé.

14                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Travers?

15                   **M. PATRICK TRAVERS:** J'étais conseiller dans  
16 l'équipe de politiques du Bureau du Premier ministre. J'ai  
17 aussi été conseiller dans les affaires internationales.

18                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pendant la période  
19 électorale, est-ce que vous étiez dans l'équipe au Bureau et  
20 vous n'étiez pas en campagne, n'est-ce pas?

21                   **M. PATRICK TRAVERS:** Oui.

22                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Clow?

23                   **M. BRIAN CLOW:** Depuis l'élection de 2021,  
24 j'ai été chef du personnel. Avant cela, j'étais dans les  
25 questions des relations au Canada, relations États-Unis-  
26 Canada. J'ai aussi pris des congés non payés pendant les deux  
27 dernières élections.

28                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Broadhurst?

1                   **M. JEREMY BROADHURST:** J'étais chef du  
2                   personnel de madame Chrystia Freeland, qui était ministre des  
3                   Affaires étrangères, et je suis... j'ai pris un congé en 2019  
4                   pour être candidat dans le Parti libéral, et aussi, à l'été  
5                   2021, j'étais aussi dans l'équipe de la campagne du Parti  
6                   libéral. Après cela, je suis retourné en tant que conseiller  
7                   principal du Bureau du Premier ministre.

8                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Comme vous le savez,  
9                   ce que nous examinons dans cette commission, c'est le flux  
10                  des renseignements et des informations. Donc, je voudrais  
11                  vous demander comment est-ce que le Bureau du Premier  
12                  ministre reçoit des renseignements?

13                  **Mme KATHERINE TELFORD:** Donc, cela a évolué  
14                  dans le temps à certains évènements des conseillers de la  
15                  Sécurité nationale et du renseignement qui ont changé. Il  
16                  faudrait savoir que nous consommons des renseignements et ces  
17                  renseignements que nous recevons viennent du Conseil du  
18                  Canada. Ils peuvent... ces informations viendraient parfois de  
19                  différentes agences, mais c'est eux qui vont faire les  
20                  breffages et faire les ordres du jour pour ces breffages, et  
21                  parfois nous avons demandé certaines informations  
22                  supplémentaires et c'est eux qui vont déterminer s'ils  
23                  peuvent fournir cela ou non.

24                  Les conseillers de la Sécurité nationale du  
25                  renseignement va rendre compte directement au premier  
26                  ministre, ils vont aller directement au premier ministre pour  
27                  un breffage direct, parfois devant moi ou parfois avec  
28                  d'autres membres du personnel. Nous recevons aussi certains

1 documents papier dans les années... dans les débuts, nous  
2 recevions ces documents papier de façon régulière et au début  
3 des mandats, j'avais l'habitude de diviser ces informations  
4 en périodes : pré-pandémie, pendant la pandémie, et aussi  
5 certaines fuites, donc nous avons vu des changements  
6 considérables.

7 Nous avons eu des moments d'apprentissage,  
8 bien sûr. Dans les journées initiales, nous recevions des  
9 informations quotidiennes et aussi des informations  
10 hebdomadaires qui étaient une sorte de résumé des documents  
11 quotidiens. Et aussi, nous recevions des informations  
12 ponctuelles, par exemple quand les deux Michael étaient en  
13 détention, quand il y avait l'invasion de l'Ukraine, et  
14 certaines informations avant cette invasion. Il y avait aussi  
15 des incidents où nous avons reçu des briefings de ces  
16 incidents-là.

17 Et puis pendant la pandémie, c'est devenu un  
18 peu plus compliqué, surtout pendant la période du lockdown.  
19 Nous avons reçu des documents papier à cette époque, mais si  
20 jamais il fallait avoir des informations, il y avait  
21 plusieurs voies et moyens de recevoir cette information et de  
22 transmettre cette information au premier ministre. Et donc,  
23 les conseillers de la Sécurité nationale et des  
24 renseignements avaient plusieurs moyens. Parfois, ils  
25 venaient me voir chez moi ou allaient au bureau.

26 Après les fuites, nous avons observé les  
27 conseillers de Sécurité nationale et du renseignement rendre  
28 les choses encore plus difficiles pour avoir des fuites, et

1 post-pandémie, avec les évènements qui se passent dans le  
2 monde et le besoin accru aux renseignements, nous voyons que  
3 nous recevons beaucoup plus de renseignements bruts que dans  
4 le passé.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand vous parlez du  
6 renseignement brut, est-ce que vous faites une différence  
7 entre les évaluations?

8 **Mme KATHERINE TELFORD:** C'est une différence  
9 entre les produits hebdomadaires et quotidiens. Parfois, ces  
10 documents nous donnaient des informations par rapport à ce  
11 qui se passait dans le monde et parfois pas.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous avez indiqué  
13 que vous avez reçu de moins en moins de documents papier.  
14 Quand vous recevez des renseignements sur papier, est-ce que  
15 vous êtes capable de toujours les lire?

16 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non, parce que nous  
17 devons les lire puisque ce sont des dossiers classés secret,  
18 il faut seulement les lire dans un certain livre. Maintenant,  
19 si nous sommes en voyage, que ce soit international ou au  
20 niveau... dans le pays, c'est un peu plus compliqué de suivre  
21 ces résumés quotidiens, comme c'était le cas au début.  
22 Parfois, je compte beaucoup sur les résumés hebdomadaires,  
23 mais je ne compte pas à cent pour cent sur ces produits de  
24 renseignement pour un breffage sur une question spécifique.  
25 C'était juste une question de nous tenir informés de peut-  
26 être une élection qui s'est passée quelque part dans le monde  
27 et qu'est-ce que cela voulait dire en quelques paragraphes.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous avez

1 décrit ces trois périodes : avant la pandémie, pendant la  
2 pandémie, et après, qui a changé les choses sur comment les  
3 informations étaient transmises.

4 Maintenant, Monsieur Travers, je vais vous  
5 demander de parler de la période de « caretaker ».

6 **M. PATRICK TRAVERS:** On sait qu'il y a des  
7 choses urgentes et qui doivent être traitées, mais tout est  
8 restreint pendant cette période électorale et c'est seulement  
9 au besoin que le premier ministre serait appelé à faire son  
10 travail. Moi, je vais rester en retrait pour pouvoir traiter  
11 des questions qui requièrent l'attention du gouvernement.

12 Et pendant cette période, il y a un flux  
13 d'informations assez limité et tout est restreint à cause de  
14 cette convention.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, pour  
16 l'essentiel, vous recevez tout ce qui est essentiel et qui  
17 nécessite une attention urgent.

18 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, c'est le flux  
20 de renseignement au Bureau du Premier ministre. Maintenant,  
21 quand vous avez cette information, quels sont les rôles que  
22 vous jouez dans la fourniture de ces renseignements au  
23 premier ministre?

24 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je vais tenter de  
25 répondre. Comme je l'ai dit, le conseiller des renseignements  
26 et de la sécurité nationale va faire un briefing au premier  
27 ministre. Parfois, nous allons identifier certains  
28 renseignements avant lui, et quand nous parlons avec l'agent

1 des services du premier ministre, on va poser la question de  
2 savoir si le premier ministre a déjà vu un document et, si  
3 nous pensons que c'est important, on va souligner que c'est  
4 important pour lui de le voir si ça n'a pas encore déjà été  
5 fait par le conseiller.

6 Parfois, nous allons avoir un briefing avec  
7 des cadres supérieurs qui vont nous donner une séance  
8 d'information avant d'aller voir le premier ministre parce  
9 que nous pouvons anticiper les questions qui pourraient  
10 survenir. Et parfois aussi, je peux recevoir une séance  
11 d'information en même temps que le premier ministre et  
12 recevoir ces documents en tandem.

13 **M. BRIAN CLOW:** Le point clé que nous voulons  
14 souligner ici, c'est que quand les renseignements doivent  
15 arriver au premier ministre, il reçoit ces informations et ce  
16 n'est pas souvent sur papier. Si c'est quelque chose de  
17 sérieux que le greffier, le registraire ou le conseiller de  
18 sécurité nationale a besoin d'informer le premier ministre,  
19 ils vont organiser un briefing, ils vont nous en parler,  
20 parfois ils vont nous donner cette information. Si c'est à ce  
21 niveau d'importance, je dirais, pas simplement sur du papier.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et ce serait en  
23 général le conseiller?

24 **M. BRIAN CLOW:** Le registraire et aussi le  
25 directeur du SCRS. Ce sont ces trois personnes.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Dans votre examen, je  
27 vais vous rappeler de quelque chose quand vous avez décrit  
28 que le Bureau du Premier ministre a une fonction touchant

1 (inintelligible) en ce qui concerne les renseignements.

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Comme je vous ai dit  
3 auparavant, nous sommes des consommateurs de cette  
4 information et je pense que quand nous voyons cette  
5 information, c'est notre responsabilité de poser autant de  
6 questions que possible. Parfois, nous avons identifié des  
7 erreurs et il fallait nous assurer que les choses ont été  
8 validées de façon appropriée. Parfois, on peut partager de  
9 l'information et mettre en lumière des choses qui peuvent  
10 permettre aux gens de regarder la question de façon  
11 différente.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvons-nous mettre  
13 en exergue WIT 68, s'il vous plaît? Le résumé de l'examen à  
14 huis clos. Allons au paragraphe 20, s'il vous plaît.

15 Dans cette section, Madame Telford, je vais  
16 vous présenter des exemples de cette fonction. Ici, vous avez  
17 mentionné un contexte dans lequel le Bureau du Premier  
18 ministre reçoit des cotes par rapport à des gens qui  
19 devraient être nommés.

20 Pouvez-vous peut-être présenter comment cette  
21 fonction de mettre au défi peut être jouée ici?

22 **Mme KATHERINE TELFORD:** Dans ce contexte, les  
23 députés vont avoir des cotes de sécurité, que ce soit pour  
24 devenir ministres ou autres, et on va souvent soulever des  
25 points, des drapeaux rouges, disons, donc cette personne qui  
26 va être le sujet de cette cote de sécurité n'a pas  
27 nécessairement... n'est pas nécessairement au courant de ces  
28 situations et voilà pourquoi il faudrait qu'on s'assure que

1 si la carrière d'une personne politique va être impactée et  
2 qu'il ne peut pas réagir à cela, il faudrait nous assurer  
3 qu'il y a des informations conséquentes par rapport à cela.

4 Il y a un incident qui a été référencé ici.  
5 Il y avait une erreur qui a été faite et il y avait une  
6 menace liée à un député qui ne semblait pas être fiable.  
7 Donc, nous avons demandé aux agents de faire tout le travail  
8 nécessaire pour renforcer cela, et ils sont allés, ils ont  
9 travaillé toute la nuit pour venir nous voir le lendemain  
10 pour revoir leur évaluation parce qu'ils n'avaient pas fait  
11 une bonne évaluation. Je crois que c'était très important  
12 parce que si nous ne l'avions pas fait... bon, ça nous a appris  
13 à ne pas croire aveuglément les informations qu'on voit parce  
14 que l'on a vu ce revirement d'évaluation et ça aurait eu un  
15 gros impact sur la carrière de cette personne.

16 Ceci étant dit, je n'arrive pas à penser à un  
17 moment donné où, au bout du compte, on ne s'est pas déférés à  
18 une évaluation faite qui n'a pas été revirée.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, le rôle est de  
20 questionner et de ne pas prendre le pas sur.

21 **Mme KATHERINE TELFORD:** En effet.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous mentionnez  
23 parfois avoir à corriger des renseignements, donc je vais  
24 vous amener à un autre document qui est peut-être un bon  
25 exemple de cela.

26 Peut-on afficher CAN 18009?

27 **--- PIÈCE No. CAN 18009:**

28 Handwritten Notes of B. Clow

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et je vais simplement  
2 prendre un instant ici. J'aurais dû le mentionner d'emblée,  
3 mais on parle beaucoup des choses qui ont de l'information  
4 classifiée derrière et si jamais on pose une question qui  
5 amène à de l'information classifiée, vous dites simplement  
6 que c'est le cas et l'avocat continuera à la prochaine  
7 question. C'est le protocole que nous avons développé ici à  
8 la Commission.

9                   Alors, ici on s'avance beaucoup dans la  
10 chronologie, mais je crois que ceci fait référence à une  
11 réunion qui a eu lieu le 19 ou 20 mars.

12                   **M. BRIAN CLOW:** Ce sont mes notes d'une  
13 réunion du 20 mars. J'ai noté la mauvaise date. C'était le  
14 premier ministre, le directeur du SCRS, le greffier, nous  
15 trois, puis on voit le mot « analyste » parce que c'était un  
16 analyste du SCRS qui est venu pour parler directement du  
17 renseignement.

18                   Et pour se situer un petit peu, on est le  
19 20 mars 2023, plusieurs mois après les fuites auprès des  
20 médias. Donc ça, c'est un exemple d'un briefing d'une  
21 discussion avec le premier ministre où, dans cette réunion en  
22 particulier, de mon souvenir, il n'y avait pas de nouvelles  
23 informations à présenter, c'était plutôt une plongée en  
24 profondeur dans quelques sujets, y compris Don Valley North.  
25 Et il y a eu des échanges où nous avons questionné, remis en  
26 question certaines des informations qui nous avaient été  
27 données, et ces notes, si vous descendez, démontrent certains  
28 de ces exemples. Et je voudrais souligner en particulier, si

1 vous remontez un peu, la référence à la Charte des droits, la  
2 référence au premier ministre qui identifie que pas de  
3 réunion en juin 2019.

4 Il faut faire attention. Vous voyez beaucoup  
5 de choses qui sont caviardées, on ne pas pleinement raconter  
6 l'histoire de ce qui a été dit dans la réunion, mais les  
7 droits de la Charte, pas de réunion en juin 2019, il y avait  
8 de l'information spécifique qui nous était présentée qui, on  
9 pense, était erronée. Dans le cadre de la réunion avec le  
10 premier ministre, c'était clairement erroné, donc on a  
11 indiqué cela aux représentants.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Monsieur le  
13 greffier. Vous pouvez retirer ce document.

14 Nous allons rester ici sur le sujet de 2019.

15 Alors, Monsieur le greffier, peut-on afficher  
16 CAN 004727? Et descendre à la page 2, s'il vous plait.

17 **--- PIÈCE No. CAN 4727:**

18 FW: DIR briefing to PM - Follow-ups

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est un  
20 courriel interne, bon, c'est très caviardé, mais entre un  
21 représentant... entre des représentants du SCRS anonymes, et  
22 vous verrez un peu cet échange :

23 « Le premier ministre, le Bureau du  
24 Premier ministre ont parlé de... », on  
25 ne sait pas, « ...et contient les  
26 informations suivantes [un blanc]. »

27 Puis il y a quelque chose qui est en pièce  
28 jointe, et sur la base de la rétroaction du premier ministre,

1       ç'a été modifié.

2                       Bon, est-ce que ça reflète un changement qui  
3       serait apporté par rapport à ce dont on vient de parler, de  
4       ce que vous savez?

5                       **M. BRIAN CLOW:** Alors nous n'avons vu cet  
6       échange de courriels que dans les dernières semaines en  
7       préparation de la comparution ici. Ça semble découler de  
8       cette réunion dont on vient de parler. Et je spécule dans un  
9       sens, mais il semble qu'il y ait eu une discussion au sein du  
10      SCRS à propos des inexactitudes qu'on a soulignées dans le  
11      renseignement sous-jacent.

12                      **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je réalise que c'est  
13      pas votre document et qu'il y a beaucoup de parties cachées,  
14      mais je voulais simplement établir ce lien. Merci.

15                      Alors, Monsieur le greffier, pouvez-vous  
16      afficher CAN 0005461, s'il vous plait?

17      **--- PIÈCE No. CAN 5461:**

18    FI Efforts against Dong Han

19                      **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Le prochain sujet  
20      dont on va parler avec les témoins ici sont des accusations  
21      d'irrégularités dans la course à la nomination de Don Valley  
22      North en 2019. Ce que nous avons ici, c'est un document qui a  
23      été vu sous différentes formes devant la Commission ces  
24      derniers jours, et comme vous le savez, cela représente une  
25      séance d'informations donnée aux représentants du Parti  
26      libéral ayant une cote de sécurité le 28 septembre 2019.

27                      On n'en sait pas beaucoup plus à propos de ce  
28      qui s'est passé par la suite, donc, Monsieur Broadhurst, vous

1       êtes peut-être le mieux placé pour nous parler un petit peu  
2       de ce qui s'est passé par la suite.

3                   **M. JEREMY BROADHURST:** Bien sûr. Alors, comme  
4       vous l'avez dit, il y avait des représentants du Parti  
5       libéral qui avaient une cote de sécurité au niveau secret  
6       conformément au nouveau protocole mis en place pour les  
7       élections de 2019 pour la campagne qui permettait aux  
8       représentants du renseignement de la Sécurité nationale de  
9       parler aux parts de préoccupations qui pourraient  
10      potentiellement surgir.

11                   Deux individus du Parti libéral ont eu une  
12      réunion avec des représentants du renseignement où on leur a  
13      donné de l'information concernant des irrégularités  
14      potentielles qui ont eu lieu autour de la nomination libérale  
15      pour Don Valley North. Je n'étais pas un de ces individus,  
16      mais j'avais quand même ma cote de sécurité top secret à la  
17      suite de mon travail aux Affaires étrangères, et nous avons  
18      parlé aux représentants de la Sécurité, dans le cas où ceci  
19      se ferait, les représentants libéraux avec leur cote de  
20      sécurité pourraient m'en parler. Donc, je leur ai parlé, ils  
21      m'ont donné l'information qu'ils avaient reçue des  
22      représentants du renseignement à cette réunion.

23                   J'ai contacté les hauts représentants du BCP  
24      pour être sûr que je comprenais bien l'information qui avait  
25      été donnée, pour voir s'il y avait plus de contexte ou  
26      d'informations à glaner de leur part, et j'ai déterminé que  
27      c'était quelque chose qui devait être porté à l'attention du  
28      premier ministre, donc j'ai cherché la première occasion de

1 le faire.

2 Je crois que le briefing avait lieu le  
3 vendredi durant la campagne nationale. Bien sûr, le premier  
4 ministre était sur la route la plupart du temps, mais il  
5 revenait dans la région de la capitale nationale cette fin de  
6 semaine là, donc j'ai pu l'informer de la substance de  
7 l'information qui nous avait été communiquée. J'ai pu lui  
8 communiquer le dimanche.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est assez  
10 impressionnant de mémoire.

11 Je vais simplement demander au greffier  
12 d'afficher le résumé du témoin à nouveau pour le résumé 68.  
13 Descendre au paragraphe 26.

14 Alors, ça, c'est le point dans votre résumé,  
15 ce point a été examiné, Monsieur Broadhurst. Alors, je vais  
16 vous demander : pourquoi pensez-vous que c'était nécessaire  
17 d'informer le premier ministre sur cette question?

18 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, on nous  
19 présentait de l'information venant de rapports de  
20 renseignement suggérant qu'il aurait pu y avoir des  
21 irrégularités dans le processus de nomination du Parti  
22 libéral pour un candidat dans les élections générales. Pour  
23 moi, c'est assez important pour penser que le chef du parti  
24 voudrait en être informé et faire des déterminations, à  
25 savoir s'il y avait quelque chose à faire d'après lui.

26 Je lui ai donné l'information et, sur la base  
27 de l'information dont nous disposons à ce moment-là et  
28 d'après ce qui, pour moi, était une barre très élevée pour

1 changer un résultat démocratique, j'ai recommandé au premier  
2 ministre qu'aucune action ne soit entreprise.

3 J'ai jouté en plus d'avoir reçu cette  
4 information par les canaux officiels, je me suis assuré qu'on  
5 fasse un examen de nos propres procédures pour voir si les  
6 représentants des partis à la réunion de nomination avaient  
7 fait état d'irrégularités.

8 Dans ces réunions de nomination, il y a une  
9 procédure pour que les différents partis puissent remettre en  
10 question la légitimité des électeurs qui se présentent pour  
11 voter. Donc, je voulais juste voir s'il y avait un nombre  
12 normal de contestations ou des irrégularités de ce côté-là.

13 Et dans le cadre des règles du Parti libéral,  
14 nous avons un processus pour remettre en question la validité  
15 de la réunion de nomination. Si on pense qu'il y a de grands  
16 problèmes administratifs ou si la réunion a été effectuée de  
17 façon inappropriée ou quoi que ce soit, ils ont l'occasion de  
18 le contester. Nous avons un organe quasi judiciaire au sein  
19 du Parti libéral qui examinerait les preuves et émettrait un  
20 jugement là-dessus. Ç'a été utilisé un certain nombre de fois  
21 au fil des années.

22 Personne n'a soulevé de telles contestations  
23 dans ce cas-ci, il n'y a pas eu de contestations anormales,  
24 il n'y a pas eu d'irrégularités à signaler, et l'expérience  
25 du parti au niveau des bénévoles qui faisaient fonctionner la  
26 réunion, il n'y avait rien d'inhabituel. C'était une  
27 nomination très contestée, c'était très occupé, mais il n'y a  
28 rien qui est transparu comme étant anormal ou irrégulier.

1                   Donc, sur la base de cela et le fait qu'à ce  
2                   stade il y avait des rapports de renseignement, mais pas de...  
3                   donc, beaucoup de lacunes et de questions qui demeuraient,  
4                   des centaines de personnes étaient venues exprimer leur  
5                   volonté démocratique, je pensais que, bon, la barre pour  
6                   renverser ce résultat, surtout parce qu'on n'aurait pas de  
7                   moyens d'en parler parce que c'était basé sur les rapports de  
8                   renseignement, cette barre devait être placée très, très  
9                   haut. Donc, j'ai formulé cette recommandation au premier  
10                  ministre tout en présentant toutes les informations qu'on  
11                  avait là-dessus et il a décidé à ce moment-là qu'il n'y avait  
12                  pas d'action à entreprendre de sa part. Et, bien sûr, nous  
13                  savions que l'on en entendrait parler davantage s'il y avait  
14                  plus de rapports de renseignement, mais à ce stade-là, il n'y  
15                  avait rien à faire.

16                  Et je devrais aussi indiquer que les  
17                  représentants du renseignement, alors qu'ils nous donnaient  
18                  l'information, à aucun moment n'ont formulé de  
19                  recommandations. Ils voulaient juste qu'on soit informés que  
20                  cette accusation existait, mais ils ne formulaient pas de  
21                  recommandations que le parti fasse quoi que ce soit. Ils ne  
22                  recommandaient pas non plus que le premier ministre  
23                  entreprenne une action ou une autre, ils voulaient simplement  
24                  que nous disposions de l'information qu'ils avaient à ce  
25                  moment.

26                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que c'est  
27                  quelque chose que vous attendiez d'eux, de la part des  
28                  agences de renseignement?

1                   **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, ça, c'était un  
2 nouveau processus, c'est quelque chose que notre gouvernement  
3 avait mis en place pour essayer de répondre aux  
4 préoccupations accrues de l'ingérence étrangère qui se  
5 voyaient de par le monde et nous voulions un mécanisme où il  
6 pourrait y avoir une interaction entre les partis politiques  
7 et les représentants de Sécurité nationale du renseignement.  
8 Donc, c'était un processus tout nouveau et on ne savait pas  
9 trop comment ça allait se dérouler, mais ça aurait été très  
10 surprenant pour moi, et j'étais un petit peu impliqué dans le  
11 travail de la création de tout cela, mais ça aurait été très  
12 surprenant pour moi si les représentants du renseignement  
13 pensaient que c'était leur place de conseiller un parti de  
14 laisser tomber un candidat ou non. Ce n'était pas mis sur  
15 pied pour que ce soit un processus de vérification pour les  
16 partis, c'était juste un échange d'informations avec les  
17 partis. Ce n'est pas la prérogative des représentants du  
18 renseignement d'émettre ce genre de recommandations et  
19 beaucoup de gens seraient d'accord avec cette évaluation ou  
20 ont accepté publiquement cette évaluation.

21                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, laissons 2019  
22 et...

23                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous venez de dire qu'il  
24 y avait des lacunes qui demeuraient à l'époque. Est-ce que  
25 vous avez demandé à quiconque de regarder plus en profondeur  
26 dans la question à ce moment-là?

27                   **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, lorsque j'ai  
28 consulté les représentants de sécurité après le briefing que

1 le représentant de parti avait eu, je voulais comprendre que  
2 cela nous signalait des accusations qu'il y avait peut-être  
3 un plan pour le faire, alors j'ai demandé s'il y avait assez  
4 de choses pour dire qu'il s'agissait de savoir si des gens  
5 qui n'auraient pas pu voter durant la nomination ont voté  
6 légalement. Alors, j'ai demandé s'il y avait des preuves avec  
7 les bus, des noms vers lesquels ils pouvaient nous orienter  
8 pour évaluer s'il y avait des preuves que des gens qui  
9 n'avaient pas le droit de voter avaient voté, et à ce moment-  
10 là on ne m'a pas donné ces informations.

11 Et, bon, je le comprenais, les rapports de  
12 renseignement ne sont pas présentés comme mis en accusation  
13 ou comme étant la vérité, c'est simplement « cette accusation  
14 existe, elle est assez crédible pour qu'on vous en fasse  
15 part, mais on ne peut pas vous dire voilà qui a voté  
16 illégalement ». On ne pouvait pas pointer du doigt, il n'y  
17 avait pas une photo du bus, « voilà le bus dont on parle »,  
18 donc c'était à ce stade simplement du oui-dire, « voilà ce  
19 qui peut être partagé avec vous ». Et on a fait de notre  
20 mieux pour évaluer, de par cette information, si on pouvait  
21 voir quelque chose d'inapproprié ou non.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, simplement pour  
23 être sûre que je comprenne bien votre réponse, j'en déduis  
24 que vous n'avez pas demandé à quiconque de vérifier ces  
25 éléments à ce moment-là.

26 **M. JEREMY BROADHURST:** Non, non.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous avez reçu  
28 l'information...

1                   **M. JEREMY BROADHURST:** Exact.

2                   **COMMISSAIRE HOGUE:** ...vous avez informé le  
3 premier ministre, mais vous n'avez pas demandé d'informations  
4 supplémentaires à ce stade.

5                   **M. JEREMY BROADHURST:** En effet, non. À ce  
6 stade, comme je viens... en tant que quelqu'un qui menait une  
7 campagne nationale, ça aurait été inapproprié pour moi de  
8 donner une direction à des fonctionnaires sur comment ils  
9 devraient faire leur travail.

10                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Mais vous n'avez pas  
11 demandé à quiconque au sein de votre parti de faire ça?

12                  **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, nous avons  
13 examiné notre propre processus de nomination avec cette  
14 information en tête pour voir si quelque chose ressortait  
15 comme étant irrégulier et sur la base de cet examen, nous  
16 n'avons rien vu qui ressortait comme étant anormal. Et, en  
17 fait, dans beaucoup de ces nominations, parfois on voit des  
18 irrégularités.

19                  Mais au bout du compte, il y a une limite à  
20 ce que le parti peut faire, on n'est pas une organisation  
21 d'enquête. Nous avons examiné la conduite de la réunion, on a  
22 examiné s'il y avait eu des plaintes à propos de la réunion.  
23 À ce stade, sans devenir plus spécifique, je ne sentais pas  
24 que le parti pouvait faire plus.

25                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Très bien. Merci.

26                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, juste pour que  
27 ce soit clair aux fins du procès-verbal, vous avez posé des  
28 questions sur le moment au sein du parti.

1                   **M. JEREMY BROADHURST:** Absolument.

2                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Mais vous n'avez pas  
3 demandé plus de renseignements.

4                   **M. JEREMY BROADHURST:** C'est ça. J'avais  
5 demandé aux représentants du renseignement s'il y avait  
6 quelque chose d'autre qui pouvait nous être donné, il n'y  
7 avait rien de plus. Donc, j'ai eu l'impression qu'on avait  
8 pris toutes les mesures possibles au niveau du parti. Et  
9 souvenez-vous que j'avais l'obligation de ne pas révéler à  
10 quiconque, y compris les gens auxquels je peux... à propos  
11 desquels je posais des questions, la nature du rapport des  
12 renseignements, donc je ne pouvais poser que des questions  
13 d'ordre général sur la conduite de la réunion, mais étant  
14 satisfait par ces réponses quant au fait qu'il n'y avait pas  
15 d'évènements alarmants qui correspondaient aux rapports de  
16 renseignement.

17                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors maintenant,  
18 quittons 2019 et passons à 2021.

19                   Alors, Monsieur le greffier, je vais demander  
20 d'afficher CAN 001082.

21                   Alors, c'est un document similaire, c'est un  
22 briefing qui a été donné aux représentants du Parti libéral  
23 ayant une cote de sécurité en 2021. Je crois que la date  
24 c'était autour du 12 septembre 2021.

25                   Et, Monsieur Broadhurst, à nouveau, je crois  
26 que vous êtes le mieux placé pour nous dire ce que vous  
27 pouvez nous dire sur la base des documents qui sont  
28 disponibles dans ce forum. Que s'est-il passé?



1                   cette activité et comprenons les  
2                   difficultés associées aux limites de  
3                   ce que vous pouvez faire. Il vous est  
4                   fourni à titre d'information et les  
5                   mesures reposent sur votre  
6                   jugement. »

7                   Quelle a été votre attitude quand vous avez  
8                   reçu ce genre d'information?

9                   **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, je crois que,  
10                  là encore, dans ce processus, donc c'était en 2021, c'était  
11                  la deuxième élection fédérale, donc c'était assez nouveau, on  
12                  faisait des efforts au sein de la communauté de  
13                  renseignement, à juste titre, pour aider les partis  
14                  politiques à comprendre pourquoi on fournissait cette  
15                  information ainsi que les limites de ce qu'on pouvait faire  
16                  de cette information étant donné qu'elle reposait sur des  
17                  rapports de renseignement qui habituellement ne seraient pas  
18                  communiqués au public.

19                  Alors, ce paragraphe, c'est un petit peu  
20                  difficile puisque c'est un document caviardé. Bon, alors, la  
21                  collectivité du renseignement nous dit, « bon, alors, on vous  
22                  donne ça, mais ça dépend de vous, cela repose sur votre  
23                  jugement ».

24                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Monsieur le  
25                  greffier. Vous pouvez enlever le document.

26                  Je vais vous passer à des incidents ou des  
27                  choses qui se sont produites pendant l'élection de 2021. Il y  
28                  a des résumés qui ont été fournis à la Commission. Donc, je

1 vais d'abord citer un premier document, CAN 00004.

2 **--- PIÈCE No. CAN.SUM 4:**

3 Possible People's Republic of China  
4 Foreign Interference-Related Mis or  
5 Disinformation

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ce document décrit  
7 des allégations, des incidents de désinformation à propos du  
8 Parti conservateur, à propos de Erin O'Toole et de Kenny  
9 Chiu.

10 Est-ce que c'est quelque chose dont vous  
11 aviez connaissance après l'élection de 2021?

12 **M. JEREMY BROADHURST:** Pendant l'élection de  
13 2021, je n'avais pas connaissance d'allégations selon  
14 lesquelles il y aurait eu une mésinformation ou une  
15 désinformation provenant d'un État étranger. Cependant, le  
16 fait que le thème de la plateforme politique du Parti  
17 conservateur et de ses liens avec la Chine, c'était un sujet  
18 dont on parlait beaucoup avant et pendant la campagne, et de  
19 la façon dont ce thème était accueilli par la communauté  
20 chinoise de tout le pays, en particulier que les gens  
21 formulaient des théories lors de la campagne électorale.  
22 C'était un débat public qui avait lieu, et on observait que  
23 cela avait un impact significatif sur l'électorat.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** <Non interprété>

25 **M. BRIAN CLOW:** Presque après l'élection,  
26 nous avons entendu parler des allégations faites par le Parti  
27 conservateur.

28 Mais je voudrais revenir au document, cela

1 provient ici du SCRS parce qu'il y a beaucoup de gens qui  
2 disent que cette désinformation alléguée a été confirmée  
3 comme provenant de la Chine, donc.. mais en fait, au bas du  
4 document, on dit le contraire. On dit dans la dernière phrase  
5 qu'il n'y a pas eu de directives provenant de la Chine.

6 **M. JEREMY BROADHURST:** Ces thèmes étaient  
7 évoqués dans les principaux médias et parfois c'était même  
8 des sources du Parti conservateur qui contribuaient à ce  
9 débat en pensant que ça serait positif dans la campagne  
10 électorale. Donc, ce n'était pas limité à WeChat ni à des  
11 médias en langue chinoise. Je dirais que c'était un élément  
12 essentiel de la campagne électorale de 2021.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Autres observations  
14 avant que je passe au prochain document?

15 **M. JEREMY BROADHURST:** Je vais m'en tenir là.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le greffier,  
17 pouvez-vous, s'il vous plaît, nous montrer le document  
18 suivant, CAN.DOC 13. Descendez un petit peu, s'il vous plaît,  
19 pour qu'on passe la page des avertissements.

20 Alors là, il s'agit des préférences  
21 partisans exprimées par la République populaire de Chine  
22 lors de l'élection de 2019 et de 2021. On parle du fait que  
23 certains responsables chinois ont exprimé des préférences  
24 politiques.

25 Ensuite, au paragraphe 4, on dit que :

26 « En 2021, on a signalé que certains  
27 fonctionnaires chinois au Canada ont  
28 exprimé des préférences pour un



1                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois que c'était  
2 après les fuites.

3                   **M. PATRICK TRAVERS:** Et il y a eu d'autres  
4 discussions.

5                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le greffier,  
6 vous pouvez retirer le document.

7                   On va passer maintenant à des rapports  
8 d'information précis sur l'ingérence étrangère qui ont été  
9 communiqués avant et après les fuites.

10                   Alors, on va commencer par le document  
11 CAN 10A03 (sic)<sup>4</sup>. Descendez un petit peu jusqu'au texte.

12                   **--- PIÈCE No. CAN 10803:**

13                   Handwritten Notes of K. Telford

14                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois que, Madame  
15 Telford, ce sont vos notes. Est-ce que vous pouvez nous  
16 donner la date approximative de ces notes et en quoi elles  
17 consistaient?

18                   **Mme KATHERINE TELFORD:** On pense que la date  
19 est de 2018, c'était un breffage avec le ministre Gould qui  
20 travaillait pour protéger notre démocratie, ce qui a abouti à  
21 la création du panel et du SITE. Oui, à gauche, on dit qu'il  
22 y a eu quatre femmes et sept hommes, c'est ce que dit le  
23 petit gribouillis à gauche.

24                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous dites que  
25 vous pensiez que, donc vous ne vous rappelez pas cette  
26 réunion précisément?

27                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Non.

---

<sup>4</sup> CAN 10803, selon le canal du parquet.

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous pouvez enlever  
2 le document, Monsieur le greffier. Je voudrais ensuite  
3 montrer le document CAN DOC 13. Ah non, c'est pas ça. On n'a  
4 pas de notes, non, on le cite à la page 9 de ce document.

5                   Donc, ça, c'est une réunion d'information qui  
6 a eu lieu le 9 février 2021. Monsieur Travers, je crois que  
7 vous avez assisté à cette réunion?

8                   **M. PATRICK TRAVERS:** [...]

9                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et Madame Telford  
10 aussi?

11                   **M. PATRICK TRAVERS:** C'était pas inhabituel à  
12 ce moment-là que le premier ministre reçoive des réunions  
13 d'information thématiques. Ce dont je me souviens, c'est que  
14 c'était une discussion générale sur l'état de l'ingérence  
15 étrangère qui comprenait différents États et différentes  
16 tactiques utilisées, et Don Valley North a été abordé,  
17 c'était une mise à jour très générale.

18                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous pouvez retirer  
19 le document, Monsieur le greffier.

20                   Monsieur le greffier, je voudrais vous  
21 demander de nous montrer le document suivant, [CAN 17998], et  
22 il s'agit d'une réunion... d'une série de réunions qui ont eu  
23 lieu à l'automne 2022.

24                   **--- PIÈCE No. CAN 17998:**

25                   Handwritten Notes of B. Clow &  
26                   Meeting Invitation

27                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, nous avons déjà  
28 entendu des témoignages de la greffière du Conseil privé.

1 Elle a expliqué qu'il y a eu trois réunions, le 13, et puis  
2 le 28 septembre à l'intention du Bureau du Premier ministre,  
3 et puis ensuite il y a eu une réunion d'information pour le  
4 premier ministre.

5 Alors, je crois que, ça, ce sont vos notes de  
6 la réunion du 28, Monsieur Travers (sic)?

7 **M. BRIAN CLOW:** Lorsque les fonctionnaires ou  
8 lorsque le premier ministre veulent qu'on soit au courant de  
9 quelque chose, à ce moment-là ils convoquent une réunion  
10 d'information ou bien viennent nous parler. Voilà un exemple  
11 de cela.

12 Donc, quelques jours avant le 28 septembre en  
13 2022, les fonctionnaires se sont adressés à nous par  
14 l'intermédiaire du Bureau et du NSIA. Bon, alors là, la  
15 première fois, ils ont passé en revue les éléments, il y a  
16 une série d'invitations lancée par l'ambassadeur de Chine au  
17 Canada adressée à différents ministres pour une réunion à  
18 Montréal. La réunion devait avoir lieu dans une entreprise,  
19 donc ça aurait été une entreprise, les ministres et  
20 l'ambassadeur de Chine.

21 Le Service du renseignement de sécurité en a  
22 eu vent et a dit que « attention », qu'il s'agissait de  
23 tactiques de la Chine pour amener une personne dans un  
24 environnement où elle serait à l'aise. Donc, on a demandé :  
25 « Mais qu'est-ce que vous avez l'intention de faire? », donc,  
26 le Service a dit qu'il allait communiquer avec les ministres,  
27 et ça, j'en ai eu connaissance très récemment, la réunion n'a  
28 jamais eu lieu. Mais c'est un exemple d'une situation dont on

1 serait informés.

2 Et le reste de la réunion, sur lequel je ne  
3 peux pas vous donner de détails, portait sur l'ingérence  
4 étrangère, mais ce n'était pas lié au fédéral.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est utile.

6 Merci, Monsieur le greffier. Vous pouvez  
7 retirer ce document.

8 Et on va maintenant montrer le document  
9 CAN 015842.

10 Alors, ça, ce sont des notes de breffage qui  
11 ont été préparées pour le directeur du Service canadien du  
12 renseignement de sécurité pour la réunion du 27, et ce matin,  
13 la greffière nous en a parlé.

14 Je pense que vous avez examiné ce document.  
15 Est-ce que cela représente le souvenir que vous gardez de  
16 cette réunion?

17 **M. BRIAN CLOW:** Non. Ces puces que nous avons  
18 seulement vues en préparation de notre comparution ici ne  
19 ressemblent pas à ce qu'a dit... ce qu'on a dit au premier  
20 ministre lors de la réunion du 27 octobre. Ça correspond au  
21 breffage qu'on a reçu, Patrick et moi, un mois plus tard. Il  
22 ne s'agit pas d'ingérence étrangère liée à l'élection  
23 fédérale.

24 Donc, la réponse est non. Cette information  
25 n'a pas été précisément présentée au premier ministre lors de  
26 cette réunion.

27 **M. JEREMY BROADHURST:** Ce n'est pas à quoi  
28 ressemble une note de renseignements parce que, là, il n'y a

1 pas eu de processus de validation. Ça ne nous a jamais été  
2 dit, alors nous n'avons jamais entendu dire cela. Nous  
3 n'avons jamais eu connaissance de ce que dit le document.

4 **L'INTERPRÈTE:** Madame la commissaire demande  
5 à ce qu'on remonte dans le document.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le greffier,  
8 je voudrais examiner le document CAN 4079.

9 **--- PIÈCE No. CAN 4079 R01:**

10 CAN004079\_R01

11 **MS. SHANTONA CHAUDHURY:** Si on peut descendre  
12 lentement pour que les témoins puissent en prendre  
13 connaissance.

14 Ce document semble aussi être lié à la  
15 réunion d'information qui a eu lieu à cette date. Pouvez-vous  
16 dire si cela représente de l'information qui, vous pensez, a  
17 été communiquée le 27 octobre?

18 **M. BRIAN CLOW:** En général, ça ne ressemble  
19 pas à ce qu'on a dit au premier ministre le 27 octobre. Oui,  
20 la Chine faisait certainement partie de cette réunion  
21 d'information, mais pas l'information que vous voyez ici.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et le dernier  
23 document que nous allons afficher, c'est le document  
24 CAN 009803.

25 **--- PIÈCE No. CAN 9803:**

26 Handwritten Notes of K. Telford

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, là encore, ce  
28 sont des notes manuscrites et je crois que ce sont vos notes,

1 Madame Telford?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous  
4 pouvez nous dire ce que vous avez noté là?

5 **Mme KATHERINE TELFORD:** Alors, ce dont je me  
6 souviens et ce sur quoi je peux m'exprimer, vous voyez qu'à  
7 droite il y a eu trois affaires dont on a parlé et il  
8 s'agissait d'une conversation [...] quelqu'un peut dire  
9 quelque chose, peut dire qu'il a fait quelque chose, mais ça  
10 ne veut pas nécessairement dire que ça a eu lieu.

11 Donc, alors on parlait aussi du seuil établi  
12 pour atteindre l'ingérence et on a dit que parfois il y a des  
13 analyses incorrectes ou des renseignements.

14 Mais je n'arrive pas à tout reconstituer à  
15 cause de la classification, mais aussi parce que je ne sais  
16 pas exactement ce qu'on voit.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors là, on parle  
18 d'amplifier le narratif de la Chine. Qu'est-ce que vous en  
19 dites?

20 **Mme KATHERINE TELFORD:** [...] je pense que je  
21 parle du Parti communiste chinois. Ça pourrait être cela.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ça pourrait être  
23 cela?

24 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, on peut  
26 enlever ce document.

27 Et maintenant, on va passer à des rapports  
28 d'information qui ont eu lieu après les fuites. Je pense

1 qu'il y en a un certain nombre, mais on va seulement en voir  
2 quelques-uns.

3 [Aucune interprétation]

4 On parle du 21 février 2021. Passons  
5 rapidement pour que les témoins puissent savoir de quoi il  
6 s'agit, et ensuite je passerai à un autre document.

7 Alors, passons au prochain document  
8 [CAN017675].

9 **--- PIÈCE No. CAN 17675:**

10 Handwritten Notes of B. Clow &  
11 Meeting Invitation

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Passons à la deuxième  
13 page de ce document.

14 Donc, Monsieur Clow, ce sont vos notes de  
15 cette réunion du 23 février 2023. Je vous demanderais donc de  
16 nous les expliquer en détail.

17 **M. BRIAN CLOW:** Eh bien, pour vous mettre en  
18 contexte, à l'époque, il y a eu des fuites dans les médias.  
19 Le *Globe and Mail* avait fait un récit quelques jours  
20 auparavant avant la réunion du 23 mars quand les  
21 fonctionnaires ont rencontré le premier ministre pour les  
22 reportages dans les médias. Alors, voici la version du  
23 personnel. Jeremy et moi avons rencontré la CNRS et le  
24 directeur du SCRS et nous avons parlé de ce qui a été révélé  
25 dans les médias.

26 Il n'y avait pas de recommandations dans mes  
27 notes, il n'y avait pas de nouvelles informations, mais nous  
28 avons parlé de ce qui était véridique ou non dans les médias,

1 nous avons parlé de la circulation de l'information. Au bas,  
2 il y a des notes, « JT », Jodi Thomas :

3 « Nous allons mieux faire pour ce qui  
4 devrait être lu. »

5 Alors, nous reconnaissons le fait qu'il y a  
6 toutes sortes de nouvelles informations dans les médias, des  
7 choses qu'on n'avait pas vues auparavant, c'était un enjeu  
8 pour nous.

9 « DV n'a pas donné ce conseil, ne  
10 l'aurait jamais donné. »

11 C'était le directeur du SCRS qui n'avait pas  
12 fait de recommandations pour ce qui est de la situation dans  
13 la circonscription de Don Valley North également remontant à  
14 2019.

15 Alors, ici on voit que dans la... j'ai écrit  
16 que Jodi Thomas a dit qu'ils « examin[eront] la possibilité  
17 de donner des conseils aux politiques ». Pas de conseils ont  
18 été donnés. Mes notes reflètent la discussion qui a eu lieu.  
19 Mais pour ce qui des notes d'information que vous venez de  
20 nous montrer qui ont fait les manchettes à Ottawa hier,  
21 encore une fois, la plupart de l'information dans ce document  
22 d'information qui était pour le directeur du SCRS, cette  
23 information en grande partie ne nous concernait pas, même  
24 s'il y a eu des conclusions au bas du document. On parle ici  
25 d'une note d'information présentée à quelqu'un qui nous a  
26 donné une séance d'information. Ça ne veut pas dire que cette  
27 personne-là a choisi de partager ces informations avec nous.

28 **M. JEREMY BROADHURST:** À l'époque de ces

1 fuites, donc, des renseignements avaient été pris hors  
2 contexte et on apprenait des choses en même temps que le  
3 public. Alors, on voulait travailler avec les agences de  
4 renseignement pour créer le contexte général, savoir quelles  
5 étaient les sources du renseignement. On voulait avoir une  
6 image générale et complète, qu'on n'a pas eue avec les  
7 fuites.

8 Alors, les notes d'information, je ne sais  
9 pas pourquoi elles étaient préparées pour cette réunion-là.  
10 La réunion était pour partager de l'information de la part  
11 des agences de sécurité avec nous. Cela évidemment n'était  
12 pas inclus dans les fuites, mais c'était la seule façon de  
13 mettre ces fuites dans leur bon contexte.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Allons jusqu'au bas  
15 de ce document.

16 Monsieur Clow, désolée, est-ce que vous  
17 vouliez ajouter quelque chose?

18 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je voulais revenir sur  
19 la note précédente, mais je peux parler de celle-ci.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Clow, est-ce  
21 que vous pouvez nous dire si vous vous rappelez de ce que  
22 monsieur Vigneault a dit?

23 **M. BRIAN CLOW:** Alors, nous avons lu ce qui  
24 était dans les médias, et d'après ce que je me rappelle, le  
25 directeur du SCRS a dit que ces 11 candidats n'avaient pas  
26 reçu des séances d'information avant que ces fuites aient eu  
27 lieu.

28 Si vous remontez dans mes notes, il y a une

1 confirmation du directeur du SCRS, on parle ici d'un montant  
2 de 250 000 \$ qui revenait dans les reportages dans les  
3 médias. Les médias ont rapporté que cet argent allait  
4 directement au candidat et le directeur du SCRS nous a  
5 confirmé encore une fois que cette conclusion n'était pas  
6 ferme, que le SCRS n'avait pas atteint cette conclusion-là.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois que c'est  
8 tout pour ce document. Passons au document du 20 mars, mais  
9 je pense que nous en avons déjà parlé. Alors, passons au  
10 28 mars, Monsieur le greffier, CAN 107672.

11 **(COURTE PAUSE)**

12 Il semble que le document manque.

13 Est-ce qu'on devrait prendre un instant parce  
14 que je veux revenir sur ce document?

15 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

16 Nous allons faire une pause de 5 minutes.

17 --- La séance est suspendue à 15 h 28

18 --- La séance est reprise à 15 h 32

19 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

20 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
21 étrangère a repris.

22 **--- Mme KATHERINE TELFORD, Sous la même affirmation:**

23 **--- M. JEREMY BROADHURST, Sous la même affirmation:**

24 **--- M. BRIAN CLOW, Sous la même affirmation:**

25 **--- M. PATRICK TRAVERS, Sous la même affirmation:**

26 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY (suite):**

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous avez trouvé votre  
28 document?

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Très bien.

2 Donc, il y a deux documents. Je vous  
3 demanderais de montrer le premier et par la suite le  
4 deuxième.

5 Premier document : 19497

6 **--- PIÈCE No. CAN 19497:**

7 Handwritten Notes of B. Clow

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, vous voyez  
9 qu'il y a des boîtes de texte :

10 « Briefing sur un rapport de  
11 renseignement par rapport aux  
12 allégations dans les médias indiquant  
13 que Han Dong aurait avisé la  
14 République populaire de Chine de  
15 garder encore plus longtemps en  
16 détention les deux Michael. »

17 Passons au prochain document [CAN 19498] qui  
18 vient des notes de monsieur Clow, donc de la réunion de ce  
19 jour-là.

20 **--- PIÈCE No. CAN 19498:**

21 Handwritten Notes of B. Clow

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, Monsieur Clow,  
23 je vous demanderais encore une fois de nous expliquer quelle  
24 était la teneur de la discussion, surtout lorsque vous dites  
25 que vous ne vouliez pas que le SCRS ait le mot final et les  
26 options pour déclassifier?

27 **M. BRIAN CLOW:** Le premier document que vous  
28 avez montré était entièrement caviardé, c'était mes notes qui

1 révisaient la transcription de la conversation entre Han Dong  
2 et qui portait également sur les allégations explosives que  
3 Han Dong avait demandé à un fonctionnaire chinois de garder  
4 en détention plus longtemps les deux Michael. Les médias, fin  
5 février et début mars 2023, on posait des questions et nous  
6 avons cherché à trouver les faits. Nous n'en avons pas  
7 entendu parler avant que les rapports n'apparaissent dans les  
8 médias.

9                   Donc, ici, nous sommes un mois plus tard.  
10 Après les reportages médiatiques, Han Dong avait quitté le  
11 parti et nous avons eu plusieurs conversations sur comment  
12 trouver la vérité sur ce document pour qu'on puisse prouver  
13 que Han Dong n'avait pas demandé à ce que les deux Michael  
14 restent en détention plus longtemps.

15                   Alors, ici, « Option pour déclassifier », la  
16 discussion portait autour de cela. Je ne me rappelle plus  
17 exactement qui était dans la salle, mais on se demandait est-  
18 ce qu'on pouvait rendre publiques certaines informations et  
19 la conclusion était que non. Ce n'était pas possible. Alors,  
20 on ne pouvait pas clairement défendre Han Dong contre cette  
21 allégation erronée.

22                   Encore, ici, on ne voulait pas... j'indique  
23 dans mes notes, le SCRS ne devrait pas avoir le dernier mot.  
24 Alors, lorsqu'il y a... un document est fuité dans les médias,  
25 cela ne peut pas être le dernier mot, il faut trouver les  
26 faits pour que la personne puisse se défendre et que les  
27 Canadiens connaissent la vérité.

28                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, vous dites qu'il y

1 a eu une... dans vos notes, vous indiquez une séance  
2 d'information. C'était pour qui? [...]

3 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais plus.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** En haut, pourquoi avez-  
5 vous écrit « David »?

6 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais pas. C'était peut-  
7 être David McGuinty, c'était peut-être David Morrison. David  
8 McGuinty est le président du Comité des parlementaires sur la  
9 sécurité nationale; David Morrison est à Affaires mondiales  
10 Canada. J'aurais peut-être voulu en discuter avec un de ces  
11 deux hommes.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous ne pouvez pas nous  
13 en dire plus au sujet de ce David?

14 **M. BRIAN CLOW:** Non.

15 **Me STEEVES:** Vous parlez ici du fait que  
16 quelqu'un a été informé. Est-ce que cela aurait pu être  
17 David?

18 **M. BRIAN CLOW:** Je ne me rappelle plus.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Passons à CAN 107676.  
21 Donc, voici le dernier document sur lequel je  
22 vais vous poser des questions.

23 Voici des notes d'une réunion qui a eu lieu  
24 le 18 mai 2023.

25 Si on peut aller un peu plus loin en bas.

26 Alors, nous avons entendu le greffière parler  
27 de cette réunion ce matin. Alors, Monsieur Clow, voici vos  
28 notes manuscrites et j'aimerais que vous nous aidiez à

1 comprendre ce que vous avez écrit ici. Il nous reste environ  
2 3 minutes.

3 Alors, expliquez-nous ce qui s'est dit à  
4 cette réunion, qui était présent, et pourquoi on a parlé de  
5 certains enjeux.

6 **M. BRIAN CLOW:** Alors, encore une fois,  
7 c'était une réunion qui est venue après les fuites dans les  
8 médias. Certains ministres étaient présents, monsieur  
9 LeBlanc, monsieur Mendicino, madame Joly y étaient, ainsi que  
10 monsieur Blair. Le premier ministre, les ministres et moi  
11 recevions des mises à jour régulières sur ce qui était vrai,  
12 sur ce qui n'était pas vrai par rapport aux reportages dans  
13 les médias et le ministre Blair était au « fu » des mêmes  
14 informations que nous. Mais il y avait tellement de nouvelles  
15 informations qui étaient rendues publiques rapidement et  
16 beaucoup d'allégations étaient faites dans ces médias.

17 Alors, au milieu de la page, on voit ici  
18 « Indian FL » en 2019, ensuite « Opportunistic », ensuite  
19 « Pakistani », « la Russie, l'Iran », on parle ensuite de  
20 menaces physiques ou menaces, plutôt, à l'intégrité physique  
21 des députés, de leurs familles, on parle ici des préférences  
22 partisans potentielles de la Chine. Ensuite, vous parlez de  
23 WeChat, des circonscriptions individuelles.

24 Alors, c'était une note d'information pour  
25 informer, pour mettre à jour les ministres?

26 **M. BRIAN CLOW:** Oui, absolument. Nous nous  
27 demandions également qu'est-ce qu'on pourrait faire, qu'est-  
28 ce qu'on devrait faire, quels gestes devaient être posés,

1 est-ce qu'il y avait des options pour un public, cette  
2 information? Vous voyez ici que monsieur Mendicino avait dit  
3 qu'on ne voulait pas parler non plus de Han Dong et de ce  
4 qu'il aurait dit aux fonctionnaires chinois quant à la  
5 détention des deux Michael.

6 En haut de la page, je note ce que les  
7 fonctionnaires du SCRS nous avaient partagé. C'était peut-  
8 être la première fois que certains de ces ministres  
9 apprenaient certains des détails de ce qu'on voit ici.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois que c'est  
11 tout le temps dont je dispose. C'était mes questions pour  
12 aujourd'hui.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

14 Il est maintenant 14 h 39. Nous allons faire  
15 une pause, une pause de 20 minutes, et nous allons reprendre  
16 à 16 heures.

17 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

18 La séance est en pause jusqu'à 4 heures.

19 --- La séance est suspendue à 15 h 40

20 --- La séance est reprise à 16 h 05

21 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

22 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
23 étrangère a repris.

24 **--- Mme KATHERINE TELFORD, Sous la même affirmation:**

25 **--- M. JEREMY BROADHURST, Sous la même affirmation:**

26 **--- M. BRIAN CLOW, Sous la même affirmation:**

27 **--- M. PATRICK TRAVERS, Sous la même affirmation:**

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Pas d'interprétation>

1 (COURTE PAUSE)

2 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EMILY YOUNG:

3 Me EMILY YOUNG: Bon après-midi, chers  
4 témoins.

5 Bonjour, Madame la commissaire.

6 Je suis la conseillère juridique pour Han  
7 Dong, l'avocat pour Han Dong.

8 Nous voulons aller dans les détails de ce  
9 dont vous avez parlé avec madame Chaudhury plus tôt.

10 Monsieur Broadhurst, vous avez parlé de  
11 cette... d'avoir des personnes potentiellement nommées dans  
12 des entrevues dans le contexte de la course aux élections  
13 dans le North Valley. Souvenez-vous de cela?

14 M. JEREMY BROADHURST: Oui.

15 Me EMILY YOUNG: Vous avez dit d'avoir  
16 certains voteurs comme pratique régulière.

17 M. JEREMY BROADHURST: Oui.

18 Me EMILY YOUNG: Est-ce que apporter le bus  
19 pour certains voteurs, le transport par bus est de s'assurer  
20 que certains membres du parti puisse voter dans une élection?

21 M. JEREMY BROADHURST: Oui.

22 Me EMILY YOUNG: C'est pour des gens qui ont  
23 des difficultés pour arriver au poste de vote, comme des  
24 étudiants et des personnes âgées?

25 M. JEREMY BROADHURST: Oui. Ça peut aussi  
26 être d'autres personnes, mais c'est les personnes importantes  
27 à noter.

28 Me EMILY YOUNG: Dans une nomination

1 contestée, est-ce qu'on va fournir des services de bus aussi?

2 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, dans une  
3 situation contestée, ce n'est pas inhabituel de le voir.

4 **Me EMILY YOUNG:** Donc, il n'y a pas de  
5 controverse à y avoir des voteurs transportés par bus en  
6 général?

7 **M. JEREMY BROADHURST:** Si ce transport est  
8 financé par un des candidats, c'est une dépense qui va entrer  
9 dans le cout de la pratique de l'élection. C'est pas  
10 inhabituel de voir d'autres groupes qui apportent les  
11 services de bus.

12 Je vais prendre l'exemple de si une  
13 circonscription a un institut post-secondaire, alors un club  
14 dans ce campus peut apporter des bus, des services de bus  
15 pour transporter quiconque, nonobstant qui ils veulent  
16 soutenir pour encourager le vote fait par les étudiants et  
17 étudiantes.

18 Maintenant, si c'est organisé par les  
19 candidats aux élections pour encourager leurs participants à  
20 voter ou leurs membres, ce serait inclus dans les dépenses  
21 électorales.

22 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez parlé du rôle de  
23 contestation dans le contexte d'une meilleure compréhension  
24 des renseignements. Est-ce que le fait que le transport par  
25 bus est une pratique commune dans les élections fait partie  
26 d'une pratique, dans les agences des renseignements ne  
27 pourraient peut-être pas être informées?

28 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne peux pas vous

1 donner les détails de cette conversation, mais je peux vous  
2 dire que nous avons des conversations et des va-et-vient sur  
3 le contexte politique et, oui, nous avons parlé de cette  
4 question en particulier.

5 **Me EMILY YOUNG:** Je voudrais indiquer ici que  
6 les agences des renseignements pourraient ne pas avoir le  
7 contexte en particulier sans vous parler, par exemple?

8 **Mme KATHERINE TELFORD:** Nous avons parlé avec  
9 les fonctionnaires en matière de sécurité qu'il y a bien plus  
10 à faire quand nous parlons des processus politiques. Nous  
11 avons essayé d'aider dans les clarifications dans ce sens et  
12 je suis sûre que d'autres candidats l'ont fait aussi.

13 **Me EMILY YOUNG:** Et ce contexte politique  
14 d'utiliser des formes de transport dans une course à la  
15 nomination, est-ce que je pourrais dire que c'est un contexte  
16 que les médias et la population en général ne pourraient pas  
17 savoir en général?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui, ça peut être  
19 vrai en général parce que les nominations ne sont pas des  
20 processus très bien compris. C'est différent pour chaque  
21 parti. Il y a des nominations assez contestées qui sont  
22 différentes d'autres nominations qui sont moins compétitives  
23 où il y a plusieurs candidats. Il y aussi le contexte rural  
24 contre le contexte urbain. Donc, il y a plusieurs contextes  
25 qui entrent en jeu.

26 **Me EMILY YOUNG:** Est-ce qu'il serait juste de  
27 dire que ce manque de compréhension sur le processus de  
28 nomination peut contribuer à une mauvaise compréhension du

1 processus et que les gens pourraient le percevoir comme  
2 néfaste?

3 **Mme KATHERINE TELFORD:** C'est possible.

4 **Me EMILY YOUNG:** Question pour Monsieur  
5 Broadhurst, des questions sur les règles du Parti libéral qui  
6 étaient en place en 2019. Ai-je raison de dire que les  
7 personnes de 14 ans et plus peuvent devenir membres du Parti  
8 libéral et voter dans une élection d'investiture?

9 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, ils sont  
10 considérés comme des libéraux investis.

11 **Me EMILY YOUNG:** Et ces membres jeunes  
12 peuvent se joindre... adhérer à ce parti pour encourager le  
13 mouvement des jeunes?

14 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, c'est un  
15 processus qui a été validé pendant plusieurs congrès, c'est-  
16 à-dire le fait d'avoir un bassin plus large de votes qui est  
17 bien plus large que ce qui est disponible dans les élections  
18 générales.

19 **Me EMILY YOUNG:** Et dans une circonscription,  
20 un voteur doit prouver qu'il est résident de cette  
21 circonscription, n'est-ce pas?

22 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

23 **Me EMILY YOUNG:** Et donc, ce n'est pas une  
24 exigence d'être un citoyen ou une citoyenne canadienne pour  
25 voter. Ça considère...

26 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

27 **Me EMILY YOUNG:** Et ça dépend de là où il  
28 vit, n'est-ce pas?

1 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

2 **Me EMILY YOUNG:** Et ça ne dépend pas de là où  
3 il fréquente comme école, n'est-ce pas?

4 **M. JEREMY BROADHURST:** Exact. Quelqu'un  
5 pourrait aller dans une école dans une circonscription et  
6 vivre dans une autre circonscription, surtout dans un  
7 environnement urbain.

8 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez fait un témoignage  
9 aujourd'hui que le Parti libéral n'a rien vu de bizarre dans  
10 les élections de Don Valley Nord. Est-ce que c'est ça?

11 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, nous n'avons pas  
12 eu d'irrégularités, il n'y avait pas eu de difficultés  
13 généralisées dans le meeting. Personne n'a mis au défi ou  
14 contesté le résultat.

15 **Me EMILY YOUNG:** En plus de l'opposante de  
16 monsieur Dong, n'est-ce pas?

17 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

18 **Me EMILY YOUNG:** Maintenant, on va passer aux  
19 questions sur les deux Michael. Cette question s'adresse à  
20 monsieur Clow parce qu'il prend des notes claires.

21 Monsieur Clow, vous avez dit qu'il y avait  
22 une réunion le 28 mars 2023 sur les allégations dans les  
23 médias concernant les deux Michael. N'est-ce pas?

24 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'était l'une de  
25 plusieurs réunions sur la question où ce sujet a été mis sur  
26 la table.

27 **Me EMILY YOUNG:** Concernant votre témoignage  
28 à huis clos, vous avez dit qu'il n'y avait pas de compte

1 rendu sur l'appel, c'était simplement un résumé qui était  
2 disponible. N'est-ce pas?

3 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'est ce que j'ai dit.

4 **Me EMILY YOUNG:** Et ce résumé était en  
5 anglais, n'est-ce pas?

6 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

7 **Me EMILY YOUNG:** Et voilà pourquoi madame  
8 Telford pouvait dire aux conseils à la Commission que la  
9 traduction du mandarin vers l'anglais pourrait avoir eu des  
10 problèmes?

11 **M. BRIAN CLOW:** Oui, ces inquiétudes ont été  
12 soulevées en public.

13 **Me EMILY YOUNG:** Et ces problèmes de  
14 traduction n'ont jamais été résolus?

15 **M. BRIAN CLOW:** Non.

16 **Me EMILY YOUNG:** Monsieur Clow, vous avez dit  
17 que le rapport des allégations sur les deux Michael était  
18 explosif et vous avez aussi dit que le rapport n'a pas  
19 reflété les renseignements sur l'appel?

20 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

21 **Me EMILY YOUNG:** Au cours de ces audiences,  
22 nous avons entendu des témoignages d'un directeur du SCRS et  
23 d'autres hauts fonctionnaires concernant les limites et la  
24 fiabilité des renseignements, comment compter sur ces  
25 renseignements, les sources des renseignements, comment  
26 corroborer ces renseignements qui peuvent être plus ou moins  
27 fiables.

28 Quand nous considérons les renseignements,

1 est-ce que nous pourrions dire que tout cela doit être  
2 considéré, toutes ces limites devraient être considérées?  
3 Cette question est pour monsieur Clow.

4 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je serais d'accord.

5 **Me EMILY YOUNG:** Donc, Monsieur Clow, ce que  
6 vous avez dit devant la Commission est que la couverture  
7 médiatique sur la question des deux Michael n'était pas une  
8 réflexion faible de ce qui était au niveau des renseignements  
9 sur ce problème.

10 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'est ce que je crois et  
11 c'est ce que j'ai compris.

12 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez aussi dit que vous  
13 et votre équipe aviez des discussions pour savoir s'il  
14 fallait déclassifier certaines informations pour pouvoir  
15 clarifier ce qui a été rapporté dans les médias.

16 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

17 **Me EMILY YOUNG:** Parce que c'était  
18 l'allégation qui disait que monsieur Dong avait dit à la  
19 Chine de ne pas libérer les deux Michael et que cette  
20 allégation était fausse.

21 **M. BRIAN CLOW:** C'est ça ma perspective et je  
22 pense que c'est reflété dans le résumé public qui a été  
23 publié.

24 **Me EMILY YOUNG:** Vous n'avez pas pu rendre  
25 public cela avant cette audience publique, n'est-ce pas?

26 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

27 **Me EMILY YOUNG:** C'est tout pour moi.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Prochain à la barre,

1 l'avocat de Michael Chong.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

3 **Me GIB van ERT:** Merci, Madame la  
4 commissaire.

5 Je vais commencer avec monsieur Broadhurst.

6 Avant de présenter le document, je voudrais  
7 vous poser certaines questions pour faciliter ma  
8 compréhension de ce que vous avez dit au premier ministre à  
9 cette réunion de septembre 2019. Je voudrais m'assurer que  
10 nous n'entrons pas dans le domaine du confidentiel dans ce  
11 forum, mais pour vous aider, nous pourrions vous présenter le  
12 document que madame Chaudhury vous a montré plus tôt et c'est  
13 CAN 005461.

14 Pouvons-nous afficher ce document, s'il vous  
15 plait? Arrêtons-nous à ce niveau.

16 Vous voyez au coin du document que ce sont  
17 des notes de breffage de SITE pour le Parti libéral, pour les  
18 représentants du Parti libéral. Et donc, vous avez aussi dit  
19 que ces informations vous ont été données et vous avez  
20 transmis ces informations au premier ministre. Et donc, je  
21 vais aller d'un point à l'autre et je voudrais voir si vous  
22 pouviez expliquer si ce sont des informations que vous avez  
23 transmises au premier ministre.

24 Premièrement, les allégations d'ingérence  
25 étrangère de la part de la Chine dans la nomination,  
26 l'investiture du Parti libéral dans Don Valley North. N'est-  
27 ce pas, vous avez transmis cela?

28 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

1                   **Me GIB van ERT:** Vous voyez un résumé à ce  
2                   niveau, le fait que les bus sont utilisés en soutien de  
3                   monsieur Dong sur la recommandation des hauts fonctionnaires  
4                   de la République populaire de Chine au Canada.

5                   Est-ce que vous avez indiqué au premier  
6                   ministre qu'il y avait des soupçons que ces bus étaient  
7                   utilisés sur la recommandation ou la directive de la  
8                   République populaire de Chine?

9                   **Me FREDERICK SCHUMANN:** L'avocat indique que  
10                  ce document a été transmis au premier ministre. Donc, peut-  
11                  être il faudrait demander au témoin s'il avait appris de  
12                  cette information qui est sur le document affiché à ce  
13                  niveau.

14                  **Me GIB van ERT:** Oui, c'est exactement ce que  
15                  je veux dire.

16                  Est-ce que vous étiez au courant de cela,  
17                  Monsieur Broadhurst? Est-ce que vous avez transmis cela au  
18                  premier ministre?

19                  **M. JEREMY BROADHURST:** Moi, je vous avais  
20                  parlé des situations... d'une situation hypothétique, mais moi,  
21                  je dirais deux allégations. Les bus qui ont été allégués et  
22                  le transport recommandé par la Chine.

23                  Il y avait la perception que tout cela  
24                  existait, mais ce n'était pas concluant. Personne ne pouvait  
25                  dire de façon claire, à moi ou aux autres représentants et  
26                  représentantes, que ce sont de ces bus que nous parlons et  
27                  que ces bus avaient été fournis par les hauts fonctionnaires  
28                  chinois au Canada.

1                   **Me GIB van ERT:** Merci. Donc, j'ai bien  
2                   compris votre réponse sur les bus et je veux bien comprendre  
3                   votre deuxième partie, l'allégation que c'était sur la  
4                   directive de la République populaire de Chine.

5                   Bon, on passe au prochain point. Alors, à  
6                   nouveau, je sais ce que votre avocat a dit et je note ce  
7                   point. Ce document indique qu'une partie du briefing  
8                   indiquait qu'il y avait une évaluation selon laquelle les  
9                   accusations sont cohérentes avec les activités d'ingérence  
10                  étrangère de la Chine dans le grand Toronto. Donc, ma  
11                  question pour vous, c'est : est-ce quelque chose sur lequel  
12                  vous avez informé le premier ministre?

13                  **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, mais ce que  
14                  j'indiquerais ici, c'est une distinction importante, c'est  
15                  qu'on dit que c'est cohérent avec les activités de la Chine  
16                  dans le grand Toronto, ça ne dit pas des activités  
17                  d'ingérence étrangère concernant des campagnes électorales.  
18                  Il y a d'autres formes d'ingérence étrangère, bien sûr. Donc,  
19                  j'apporterais cette distinction très clairement.

20                  **Me GIB van ERT:** Entendu. Merci.

21                  Le prochain point, on y est.

22                                 « L'ingérence de la Chine dans le  
23                                 grand Toronto repose probablement sur  
24                                 un réseau très dense d'individus  
25                                 reliés à la Chine. »

26                  Donc, ma question, c'est : est-ce que vous  
27                  saviez, puis vous avez informé le premier ministre de cette  
28                  accusation d'un réseau de gens liés à la Chine?

1                   **M. JEREMY BROADHURST:** Je dirais que ça ne  
2                   faisait pas partie de l'information que nous avons, parler  
3                   d'un réseau d'individus en tout cas. Voilà, j'en resterai là.  
4                   Donc, je répondrais non à votre question.

5                   **Me GIB van ERT:** Merci. Puis le prochain  
6                   point.

7                   Ce réseau d'ingérence... j'entends ce que vous  
8                   dites, mais on lit ici, c'est peut-être la même réponse, mais  
9                   je vais vous poser la question.

10                  Vous voyez ce que ça dit ici, que ce réseau  
11                  d'ingérence est concentré sur quatre communautés : les  
12                  candidats, le personnel des partis, y compris le représentant  
13                  de campagne, et des membres de la communauté chinoise  
14                  canadienne locale et des représentants du gouvernement  
15                  chinois.

16                  Saviez-vous cela et l'avez-vous communiqué au  
17                  premier ministre?

18                  **M. JEREMY BROADHURST:** Non, parce qu'on  
19                  n'avait pas parlé d'un réseau à ce stade, c'était basé sur  
20                  l'accusation des bus qui étaient apportés par les  
21                  représentants de la Chine.

22                  **Me GIB van ERT:** Donc, non, vous ne l'avez  
23                  pas transmis au premier ministre et, non, vous ne le saviez  
24                  pas?

25                  **M. JEREMY BROADHURST:** Ça ne faisait pas  
26                  partie de l'information relayée à ce moment-là. Ce n'est pas  
27                  comme ça que l'information était présentée.

28                  **Me GIB van ERT:** Par monsieur Ishmael, si je

1 me souviens bien.

2 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, lorsque j'ai  
3 regardé les autres représentants, la façon dont ç'a été  
4 présenté, c'est qu'il y avait la croyance que les  
5 représentants de la Chine au Canada avaient la capacité  
6 d'activer un réseau d'étudiants étrangers d'une façon ou  
7 d'une autre et il y avait la peur que c'était utilisé dans ce  
8 cas-ci. Il n'y avait pas de mention d'un réseau plus vaste  
9 d'individus impliqués dans l'activité.

10 **Me GIB van ERT:** D'accord. Je comprends.  
11 Et j'ai terminé avec ce document. Merci  
12 beaucoup.

13 Ma prochaine question est pour madame  
14 Telford. Il y a quelques jours, madame Tessier, la directrice  
15 adjointe des Opérations du SCRS était ici. Elle a donné des  
16 preuves selon lesquelles le Service avait voulu effectuer des  
17 briefings défensifs des membres du Parlement, même avant les  
18 élections, et j'ai posé certaines questions à propos de ça,  
19 et à terme, on m'a dit que le Service n'exigeait pas la  
20 permission du gouvernement de faire cela, mais aurait eu  
21 besoin d'aide du gouvernement pour coordonner ces briefings.

22 Donc, ma question pour vous, c'est : est-ce  
23 que le Service a demandé l'aide du premier ministre, du  
24 Bureau du Premier ministre, votre aide, de vos collègues pour  
25 organiser ces séances d'information défensives des députés  
26 avant les élections?

27 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne me souviens pas  
28 d'avoir demandé de l'assistance sur ce front parce qu'il y a

1 beaucoup d'exemples de cela. On aurait encouragé et accueilli  
2 plus de transparence avec les députés. Il y a un certain  
3 nombre d'exemples de cas où on a encouragé et accueilli cela  
4 à bras ouverts de l'Agence.

5 **Me GIB van ERT:** Est-ce que vos collègues se  
6 souviennent d'avoir reçu une demande de la sorte du Service?

7 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non.

8 **Me GIB van ERT:** Merci.

9 Ma prochaine question est pour monsieur Clow,  
10 liée à des preuves que vous avez données dans votre résumé de  
11 témoin par rapport au *Buffalo Chronicle*. Je peux l'afficher,  
12 si ça vous aide.

13 C'est WIT 069. Et si vous allez au  
14 paragraphe 54?

15 Alors, monsieur Clow, ça indique que vous  
16 avez souligné ce que vous envisagiez était « le sérieux de  
17 l'article du *Buffalo Chronicle* », et de votre point de vue :

18 « Cet incident était un exemple clair  
19 d'ingérence étrangère, mais parce que  
20 ça ne pouvait être directement  
21 attribué à un État étranger, le  
22 gouvernement n'a pas eu de réaction  
23 disponible. »

24 Alors, plusieurs questions à ce sujet. Tout  
25 d'abord, évident pour qui? Parce que d'après les preuves que  
26 nous avons vues jusqu'à maintenant, ça ne semble pas avoir  
27 été évident au groupe de travail SITE ou au Panel des 5.  
28 C'est un peu plus difficile pour nous de savoir si c'était

1 évident pour le Service, mais qu'est-ce que vous voulez dire  
2 lorsque vous dites que c'était évident?

3 **M. BRIAN CLOW:** Je crois que c'était évident  
4 pour toute personne qui voyait ce qui se passait, et c'est  
5 ressortir dans le témoignage, les gens étaient informés du  
6 groupe de travail, le SCRS, le BCP, et d'autres étaient  
7 informés parce que c'était basé aux États-Unis, ils  
8 publiaient des mensonges complets à propos du premier  
9 ministre et ces articles étaient disséminés et redistribués  
10 des milliers de fois durant les élections. Donc, c'est  
11 pourquoi je pense c'était évident.

12 **Me GIB van ERT:** Alors, je suis conscient du  
13 fait, on a entendu les preuves que c'était aux États-Unis et  
14 que ces articles étaient publiés et qu'ils étaient des  
15 foutaises. Nous avons tous cela, mais l'accusation ici, c'est  
16 que c'était évidemment de l'ingérence étrangère et on sait  
17 que quelqu'un qui dit un mensonge dans un pays étranger n'est  
18 pas forcément de l'ingérence étrangère aux fins de notre  
19 Commission.

20 Donc, je vais vous demander : vous disiez  
21 également que ça ne pouvait pas directement être attribué à  
22 un État étranger, mais n'est-ce pas vrai que ça ne pouvait  
23 être attribué directement ou indirectement?

24 **M. BRIAN CLOW:** La conclusion des officiels,  
25 c'est qu'ils ne pouvaient pas l'attribuer à un État étranger.

26 **Me GIB van ERT:** Ce n'est pas une question de  
27 direct ou d'indirect, ils ne pouvaient pas l'attribuer?

28 **M. BRIAN CLOW:** Exactement.

1                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Et enfin, vous dites  
2                   ici que le gouvernement n'avait pas de réaction disponible,  
3                   mais on a la preuve de monsieur Sutherland qui nous indique  
4                   qu'il y avait une disposition avec... des ententes avec les  
5                   entreprises de médias sociaux, comme Facebook, et la  
6                   direction du Bureau du Conseil privé, monsieur Sutherland a  
7                   contacté Facebook et Facebook a étouffé cette histoire, a  
8                   bloqué cette histoire. Donc ça, c'était une réaction du  
9                   gouvernement qui était disponible et mise en œuvre.

10                  **M. BRIAN CLOW:** Et ça, je l'ai appris du  
11                  témoignage de monsieur Sutherland.

12                  **Me GIB van ERT:** Merci. Ce sont toutes mes  
13                  questions.

14                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

15                  Ensuite, avocat pour Jenny Kwan.

16                  **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

17                  **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, bonjour. Je suis  
18                  Sujit Choudhry, je suis l'avocat de Jenny Kwan, députée de  
19                  Vancouver Est.

20                  J'aimerais tout d'abord revenir à... passer à  
21                  votre témoignage cet après-midi. C'est un peu la machinerie  
22                  gouvernementale ou un problème de flux d'information parce  
23                  que c'est l'une des composantes de cette phase du travail de  
24                  la Commission.

25                  Et donc, il s'agit de démêler ou de clarifier  
26                  la relation entre le greffier, le CSNR, le directeur du SCRS,  
27                  le Bureau du Premier ministre et le premier ministre. Il y a  
28                  toutes sortes d'entités en haut de l'Exécutif du gouvernement

1 impliquées dans le renseignement et l'ingérence étrangère.

2                   Donc, ce que j'ai pensé entendre aujourd'hui,  
3 je n'ai pas la transcription, mais c'est : si le directeur du  
4 SCRS veut informer le premier ministre ou le Bureau du  
5 Premier ministre, cette demande peut être faite au travers du  
6 Bureau du Premier ministre, au travers du greffier, au  
7 travers du conseiller de la sécurité nationale, ou tous? Est-  
8 ce que quelqu'un peut me confirmer comment ça marche?

9                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Alors, la pratique  
10 habituelle et notre expérience régulière, c'est que le  
11 directeur du SCRS travaille avec le conseiller de la Sécurité  
12 nationale qui viennent nous voir. Et je ne pense pas un  
13 moment, s'il y a eu une demande d'informer le premier  
14 ministre ou nous, que ça ne se soit pas fait.

15                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et je remarque que  
16 parfois le directeur du SCRS rencontre le premier ministre  
17 directement avec son équipe en appui; dans d'autres cas, le  
18 directeur SCRS pourrait rencontrer simplement le Bureau du  
19 Premier ministre et des hauts membres de la démocratie. Est-  
20 ce que vous pouvez m'aider à expliquer quand l'un ou l'autre  
21 se fait?

22                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Lorsqu'il amène son  
23 équipe ou non?

24                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pour clarifier, juste  
25 quand la réunion avec le premier ministre, comme des membres  
26 de ce panel ou d'autres collègues, ou quand est-ce que ça  
27 implique le premier ministre lui-même.

28                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Comme je l'ai

1 mentionné plus tôt, si un haut représentant voulait informer  
2 le premier ministre, surtout ceux que vous mentionnez, alors  
3 ça serait organisé immédiatement, et il y a des moments  
4 néanmoins où ils viendront demander d'informer une  
5 combinaison d'entre nous selon qui est là. Certains d'entre  
6 nous sommes en voyage avec le premier ministre ou d'autres  
7 sont au bureau, donc ils veulent nous présenter ce qui s'en  
8 vient parce que ça ne peut pas être programmé avec le premier  
9 ministre avant qu'il revienne. Donc, c'est presque un pré-  
10 briefing, et on a vu ça dans certaines des dates des  
11 réunions, on peut voir que le personnel a rencontré des  
12 officiels, puis il y a une autre réunion avec le premier  
13 ministre un peu plus tard.

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, alors sur ce sujet,  
15 j'aimerais vous amener à un document dont vous avez parlé,  
16 c'est CAN 4495, et cette question est pour monsieur Clow  
17 parce qu'il semble prendre de très bonnes notes.

18 Alors, Monsieur Clow, désolé, mais j'ai  
19 besoin de comprendre. On a entendu d'autres témoins et du  
20 panel également que ce sont des notes, mais pas  
21 nécessairement un mémo qui reflète ce qui a été dit.

22 Alors, si on commence à la page 5, si on  
23 descend aux conclusions, il y a trois points ici dans les  
24 conclusions. Alors, si vous pouvez les survoler pour vous  
25 familiariser avec ça.

26 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je les ai vus.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Puis il y a deux points  
28 de conclusion à la prochaine page. Alors, de votre souvenir,

1 est-ce que ces points de conclusion ont été débattus par le  
2 directeur?

3 **M. BRIAN CLOW:** Non, cela spécifiquement  
4 n'était pas lié à nous dans cette séance d'information.

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** En enfin, c'est une  
6 question pour monsieur Travers.

7 Nous avons eu le ministre John Morrison qui a  
8 témoigné à quelques reprises, et je crois que ce qu'on a pu  
9 établir au travers de son témoignage, c'est que l'ingérence  
10 étrangère sous la forme d'un appui à un candidat ou à un  
11 parti viole les obligations légales internationales que les  
12 États ont envers le Canada, ça viole les lois nationales, et  
13 la façon dont il l'a présenté, c'est que ç'a été soulevé des  
14 dizaines de fois avec les États étrangers. Il y a eu  
15 plusieurs notes diplomatiques. C'est ce que vous aviez dit.

16 Est-ce que vous êtes en mesure... bon, nous  
17 n'étions pas conscients de tout cela avant son témoignage et  
18 je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus sur  
19 comment le Canada diplomatiquement travaille avec des États  
20 qui s'ingèrent dans la politique canadienne.

21 **M. PATRICK TRAVERS:** Alors, je ne suis pas  
22 avocat international, en droit international, mais ce que le  
23 sous-ministre a présenté comme convention qui guide les  
24 activités diplomatiques me semble approprié. Et tout en  
25 faisant attention quant aux détails qu'on pourrait mentionner  
26 ici, je dirais que ce gouvernement, depuis 2016, a exprimé  
27 assez publiquement la menace que posent certains États à la  
28 démocratie dans le monde, y compris le Canada, et on a pris

1 certaines mesures au Canada pour protéger notre démocratie et  
2 on n'a pas peur d'exprimer l'importance de ne pas s'ingérer  
3 dans la démocratie aux partenaires internationaux.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je crois que ceci conclut  
5 mes questions. Merci.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur De Luca pour le  
7 Parti conservateur?

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

9 **Me NANDO de LUCA:** Bonjour. Alors, c'est une  
10 question pour le panel.

11 Ai-je raison que dans vos rôles au Bureau du  
12 Premier ministre, vous contactez les gens qui ont la cote de  
13 sécurité nécessaire pour qu'ils soient informés sur les  
14 questions de sécurité nationale, y compris l'ingérence dans  
15 les élections étrangères... les élections?

16 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

17 **Me NANDO de LUCA:** Et dois-je comprendre  
18 qu'en plus de vos rôles au Bureau du Premier ministre, votre  
19 preuve, c'est que vous avez tous pris des congés de vos  
20 emplois au gouvernement pour appuyer le Parti libéral du  
21 Canada durant les campagnes durant les élections de 2019 et  
22 21?

23 **TROIS TÉMOINS:** Oui.

24 **M. PATRICK TRAVERS:** Mais moi, je veux dire  
25 que je suis l'exception, je n'ai pas pris un congé, je suis  
26 resté dans le Bureau du Premier ministre durant les deux  
27 périodes d'élection.

28 **Me NANDO de LUCA:** Merci de la clarification.

1 Et pour les trois d'entre vous qui avez pris  
2 des congés, pour être clair, vos congés et votre travail  
3 durant vos congés auront été de viser à réélire des candidats  
4 libéraux, et ça incluait le premier ministre?

5 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

6 **Me NANDO de LUCA:** Et durant vos congés, pour  
7 ceux d'entre vous qui avez pris des congés, est-ce que durant  
8 cette période électorale, avez eu l'occasion de parler ou de  
9 communiquer avec le greffier ou d'autres membres du BCP par  
10 rapport aux affaires du gouvernement?

11 **M. BRIAN CLOW:** Pas dans mon cas.

12 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non.

13 **M. JEREMY BROADHURST:** Et j'ai déjà dit que  
14 j'ai parlé avec des officiels pour ce qui est de  
15 l'information donnée aux partis par le groupe de travail SITE  
16 et que j'ai clarifié avec les officiels juste pour être sûr  
17 qu'on avait les bonnes informations conformément au  
18 protocole.

19 **Me NANDO de LUCA:** Et ça, c'était en lien aux  
20 accusations de 2019 pour Han Dong?

21 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, c'est ça.

22 **Me NANDO de LUCA:** Puis-je avoir CAN.DOC 14  
23 affiché?

24 Je vais voir si je peux sauter certaines de  
25 ces questions parce que je crois qu'elles ont déjà été  
26 couvertes.

27 Mais pour référence, Monsieur Broadhurst,  
28 vous avez indiqué qu'après que l'information soit communiquée

1 qui émanait du SCRS à monsieur Ishmael, vous avez informé le  
2 premier ministre, n'est-ce pas?

3 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

4 **Me NANDO de LUCA:** Y avait-il quelqu'un  
5 d'autre de présent à cette réunion?

6 **M. JEREMY BROADHURST:** Non.

7 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que cette réunion  
8 aurait impliqué une trace papier, un document ou...  
9 électronique ou papier?

10 **M. JEREMY BROADHURST:** Non.

11 **Me NANDO de LUCA:** C'était entièrement  
12 verbal?

13 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui. Nous n'avons  
14 jamais reçu de papier.

15 **Me NANDO de LUCA:** Mais vous n'avez pas  
16 préparé de notes pour votre réunion?

17 **M. JEREMY BROADHURST:** Non.

18 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que le premier  
19 ministre prend des notes?

20 **M. JEREMY BROADHURST:** Non. À nouveau, étant  
21 donné que c'est de l'information confidentielle, c'était  
22 (sic) approprié.

23 **Me NANDO de LUCA:** Entendu.

24 Au moment où vous avez eu votre discussion  
25 avec le premier ministre, est-ce que des accusations  
26 concernant les bus qui avaient été fournis ont été  
27 mentionnées?

28 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

1                   **Me NANDO de LUCA:** Avez-vous eu des  
2 discussions par rapport à qui aurait payé ces bus?

3                   **M. JEREMY BROADHURST:** J'ai donné au premier  
4 ministre l'information qu'on nous avait donnée, c'est qu'il y  
5 avait des rapports qui suggéraient que peut-être un  
6 représentant chinois au Canada avait fourni les bus.

7                   **Me NANDO de LUCA:** Et d'après votre  
8 compréhension, ça n'aurait pas été dans les règles du Parti  
9 libéral ou du Canada, n'est-ce pas??

10                  **M. JEREMY BROADHURST:** Ça aurait violé  
11 plusieurs choses, oui, comme vous dites, les lois au Canada  
12 et nos propres règlements internes.

13                  **Me NANDO de LUCA:** Et est-ce que dans vos  
14 discussions avec le premier ministre ou dans vos propres  
15 délibérations, avez-vous considéré qui d'autre aurait pu  
16 payer ces bus?

17                  **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, tout d'abord,  
18 si les bus existaient bel et bien, ce qui n'avait pas été  
19 établi à ce stade... mais je ne suis pas sûr de comprendre  
20 votre question, en fait.

21                  **Me NANDO de LUCA:** Alors, la question des bus  
22 est ressortie, l'accusation selon laquelle des bus avaient  
23 été fournis pour faire venir ces étudiants étrangers pour  
24 voter dans la course à la nomination, ça, c'était une  
25 accusation qui vous avait été relayée, n'est-ce pas?

26                  **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

27                  **Me NANDO de LUCA:** Et vous l'avez relayée au  
28 premier ministre?

1                   **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

2                   **Me NANDO de LUCA:** Donc, ma question, c'est :  
3 est-ce que vous ou avec le premier ministre avez envisagé qui  
4 d'autre aurait pu payer pour ces bus s'ils avaient bel et  
5 bien été utilisés en présumant que ce n'était pas la Chine?

6                   **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, comme je l'ai  
7 dit auparavant, les bus à une course à une nomination ne sont  
8 pas inhabituels. Ça peut être payé par les candidats eux-  
9 mêmes, ça peut être payé par un groupe d'électeurs qui se  
10 mettent ensemble, décident de louer un bus, ça peut être loué  
11 par un club de jeunes libéraux, un syndicat étudiant ou même  
12 l'école elle-même s'ils veulent encourager. Donc, le fait que  
13 le bus apportait des étudiants, il n'y avait rien de mal à  
14 apporter des étudiants étrangers qui pouvaient voter s'ils  
15 s'inscrivaient comme libéraux dans la nomination s'ils  
16 résidaient dans la circonscription.

17                   Donc, la question de qui était à bord du bus  
18 n'était pas aussi pertinente que de savoir si le bus était  
19 correctement ou incorrectement payé. Et on n'avait même pas  
20 de preuve qu'il s'agissait d'un véritable bus.

21                   **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Madame la commissaire,  
22 désolée d'interrompre. On me dit par les interprètes que tout  
23 le monde doit parler un petit peu plus lentement. Merci.

24                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que je peux  
25 formuler la chose de cette façon : alors, après avoir reçu  
26 l'information de monsieur Ishmael, soit seul ou à la demande  
27 du premier ministre, est-ce que vous-même ou est-ce que  
28 quiconque au sein du Parti libéral a tenté de vérifier s'il y

1        avait un bus ou plus et qui les avait financés?

2                    **M. JEREMY BROADHURST:** Il y avait des bus à  
3        la course à l'investiture, c'est habituel. Personne n'irait  
4        compter le nombre de bus. Nous étions limités quant au type  
5        de questions que nous pouvions soulever parce que nous ne  
6        pouvions pas révéler le renseignement.

7                    Mais personne ne laissait entendre que des  
8        personnes qui n'auraient pas dû voter aient été transportées  
9        en bus et personne n'a contesté le scrutin, et en fonction  
10       d'un certain niveau de dépenses, il faut faire un rapport de  
11       dépenses et il pourrait y avoir d'autres partis qui ont  
12       financé le transport pour que les gens se rendent au scrutin.

13                   **Me NANDO de LUCA:** Je vais reposer ma  
14       question. Est-ce que vous avez essayé de vérifier qui avait  
15       financé les bus que vous avez perçus comme un problème à la  
16       suite de ce rapport d'informations?

17                   **M. JEREMY BROADHURST:** Je ne savais pas qui  
18       avait financé ces bus.

19                   **Me NANDO de LUCA:** Vous venez de me dire  
20       qu'il n'y avait pas de problème quant aux bus.

21                   **M. JEREMY BROADHURST:** Mais si vous dites que  
22       ces bus ont été financés par le RPC, j'ai besoin de savoir de  
23       quel bus il s'agit.

24                   **Me NANDO de LUCA:** Je vais vous poser la  
25       question suivante. Étant donné le moment du renseignement  
26       concernant... transmis à monsieur Ishmael, à vous-même et puis  
27       au premier ministre, le premier ministre l'a reçu à la fin  
28       septembre ou au début d'octobre 2019.

1                   **M. JEREMY BROADHURST:** C'était deux jours  
2 après que les membres du Parti libéral aient été informés.

3                   **Me NANDO de LUCA:** Le document de breffage  
4 dit que vers le 28 ou le 29 septembre, ç'a été communiqué à  
5 monsieur Ishmael.

6                   **M. JEREMY BROADHURST:** J'ai informé le  
7 premier ministre le dimanche.

8                   **Me NANDO de LUCA:** Le 1<sup>er</sup> octobre?

9                   **M. JEREMY BROADHURST:** Le 30 septembre. Je  
10 crois que le dimanche serait le 31 (sic). Je n'ai pas de  
11 calendrier.

12                   **Me NANDO de LUCA:** Ce n'est pas très  
13 important. Disons que c'était le 30 septembre. Est-ce exact  
14 que... je ne dis pas que vous l'avez fait, mais si par suite de  
15 votre consultation avec le premier ministre, si vous aviez  
16 décidé que monsieur Dong devait être démis de ses fonctions  
17 de candidat, est-ce qu'il y aurait eu suffisamment de temps  
18 pour que le Parti libéral du Canada se mette un autre  
19 candidat pour cette circonscription?

20                   **M. JEREMY BROADHURST:** Je ne crois pas que ce  
21 soit exact. Il y a des délais prescrits, je crois que nous  
22 avons encore la possibilité de le faire, mais je pourrais  
23 avoir tort.

24                   **Me NANDO de LUCA:** Je crois que c'était  
25 21 jours et l'élection était prévue pour le 21 octobre.

26                   **M. JEREMY BROADHURST:** Bon, bien, de toute  
27 façon, on veut indiquer au public, si vous voulez, vous  
28 pouvez dire au monde entier que vous ne voulez pas qu'un

1 candidat soit considéré comme un candidat du Parti libéral,  
2 et on l'a déjà fait par le passé.

3 **Me NANDO de LUCA:** Dans votre témoignage plus  
4 tôt, on a vu des notes. Vous avez parlé de vos notes à propos  
5 de la transcription du breffage de renseignement. Et si je  
6 comprends bien, vous n'avez pas examiné une transcription,  
7 c'est quelque chose qui avait été préparé par quelqu'un  
8 d'autre?

9 **M. BRIAN CLOW:** Ce que j'ai examiné, à ma  
10 connaissance, était le seul document qui existait à propos de  
11 cette question. Il n'y en a qu'un et, selon moi, il s'agit  
12 d'un résumé et non pas une transcription.

13 **Me NANDO de LUCA:** Un résumé de quoi?

14 **Me FREDERICK SCHUMANN:** [...]

15 **L'INTERPRÈTE:** Intervention inaudible.

16 **Me FREDERICK SCHUMANN:** ...il s'agit de  
17 renseignements classifiés.

18 **M. BRIAN CLOW:** Un résumé qui était  
19 directement relié au résumé qui a été soumis à la Commission  
20 qui portait sur les allégations et sur les reportages  
21 médiatiques selon lesquels Han Dong avait soi-disant réclamé  
22 que les deux Michael ne soient pas libérés.

23 **Me NANDO de LUCA:** Selon vous, est-ce qu'il  
24 existe un enregistrement de la communication qui a donné lieu  
25 à ces allégations?

26 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais pas si je peux  
27 répondre à cette question.

28 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'il y a un

1 enregistrement de la communication interceptée entre monsieur  
2 Dong et ce que nous... ce qui serait un haut fonctionnaire  
3 chinois selon notre compréhension?

4 **Me FREDERICK SCHUMANN:** [...]

5 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

6 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Je peux répondre à la  
7 question et je verrai si une réponse peut être apportée.

8 **Me NANDO de LUCA:** Merci.

9 Voici qui termine mes questions.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat de la Coalition  
11 sikhe.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

13 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Je suis Prabjot  
14 Singh, je suis l'avocat de la Coalition sikhe.

15 Madame Telford, j'ai quelques questions pour  
16 vous et ensuite pour monsieur Clow.

17 Vous êtes au BPM depuis 2018, donc vous avez  
18 connaissance d'activités d'ingérence étrangère. Je crois que  
19 vous conviendrez que les activités d'ingérence étrangère ont  
20 augmenté depuis ce moment-là. Est-ce exact?

21 **Mme KATHERINE TELFORD:** Est-ce que je peux  
22 regarder le résumé public pour voir ce qu'on peut dire?

23 **Me FREDERICK SCHUMANN:** <Non interprété>

24 **Me PRABJOT SINGH:** Je ne veux pas passer trop  
25 de temps à cela. Si vous ne pouvez pas répondre à cette  
26 question pour des questions de sécurité nationale, on peut  
27 passer à autre chose.

28 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois que c'est le

1 cas.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Monsieur le greffier, est-  
3 ce que vous pouvez montrer le document que je cite? Il s'agit  
4 du document CAN 15842, un rapport qui a été produit en  
5 octobre 2022 à l'intention du premier ministre.

6 Est-ce que vous pouvez descendre jusqu'à la  
7 page 2? En haut de la page 2.

8 Alors, le document a été caviardé et on parle  
9 de fonctionnaires indiens qui utilisent des agents  
10 intermédiaires situés au Canada pour influencer  
11 clandestinement des fonctionnaires canadiens, des membres de  
12 la diaspora indienne et d'autres, d'agences de presse. Est-ce  
13 que cette information a été transmise au Bureau du Premier  
14 ministre?

15 **M. BRIAN CLOW:** Ce document a déjà été  
16 produit et j'ai répondu que les détails n'ont pas été  
17 communiqués directement au premier ministre lors de cette  
18 réunion, mais on a parlé de l'Inde.

19 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'il s'agissait de  
20 renseignements sur la nature de l'ingérence étrangère qui ont  
21 été communiqués aux membres du Bureau?

22 **M. BRIAN CLOW:** À n'importe quel moment ou  
23 lors de ce rapport?

24 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Avant que le témoin  
25 réponde, il peut... il ne pourra répondre que par rapport à ce  
26 rapport précis, rapport destiné au premier ministre.

27 **M. BRIAN CLOW:** Je fais appel à mes  
28 souvenirs. Je crois qu'il y avait une ou deux questions liées

1 à l'ingérence étrangère de la part de l'Inde.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Et est-ce que vous pouvez  
3 nous donner des détails, des incidents précis?

4 **M. BRIAN CLOW:** Je crois que je ne pourrai  
5 pas.

6 **Me PRABJOT SINGH:** Madame Telford, est-ce que  
7 vous avez eu connaissance de signalements relatifs à  
8 l'ingérence étrangère au sein du Parti libéral dans des  
9 circonscriptions?

10 **Mme KATHERINE TELFORD:** J'ai eu des  
11 conversations.

12 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'il y a eu des  
13 observations au sein du caucus du Parti libéral?

14 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

15 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que vous pouvez  
16 nous informer de mesures de suivi qui ont été prises?

17 **Mme KATHERINE TELFORD:** J'ai transmis cette  
18 information dans la mesure où il y a de l'information à  
19 transmettre. Je l'ai transmise aux autorités responsables de  
20 la sécurité.

21 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que, selon votre  
22 compréhension, ce sont surtout des députés libéraux ou des  
23 députés néo-démocrates qui ont été visés par des allégations  
24 d'extrémisme de la part de l'Inde?

25 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois je ne peux  
26 pas répondre.

27 **Me PRABJOT SINGH:** Selon vos observations,  
28 est-ce que vous conviendrez que ce sont des représentants

1       néo-démocrates et libéraux qui ont été visés par des  
2       allégations d'extrémisme ou qu'ils sont des sympathisants  
3       d'extrémistes, cela de la part de l'État indien?

4               **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois que je ne  
5       peux pas citer de personnes précises.

6               **Me PRABJOT SINGH:** Non, je ne demande de  
7       renseignements classifiés. Étant donné vos observations à  
8       titre d'employée politique, est-ce qu'il y a des membres du  
9       caucus du Parti libéral ou des néo-démocrates qui ont été la  
10      cible de telles allégations de la part de médias indiens?

11              **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois que des  
12      membres de ces partis se sont exprimés publiquement sur cela.

13              **Me PRABJOT SINGH:** Monsieur le greffier, est-  
14      ce que nous pouvons passer au document suivant, CAN 17676?  
15      Passons à la page 2.

16                      Je crois que ce sont des notes qui datent du  
17      18 mai et vous parlez d'ingérence étrangère de la part de  
18      l'Inde en 2019 et vous dites, « la même chose », et vous  
19      dites, « opportuniste ».

20              **M. BRIAN CLOW:** On dit « certains ».

21              **Me PRABJOT SINGH:** Alors, vous dites  
22      « certains » et « opportuniste ». Est-ce que vous pouvez  
23      expliquer ce que ça voulait dire?

24              **M. BRIAN CLOW:** J'ai expliqué que c'était moi  
25      qui notais les principales questions liées... qui étaient  
26      communiquées à des ministres à propos de l'ingérence  
27      étrangère lors des élections de 2019 et de 2021, y compris  
28      des mises à jour à propos de l'Inde. Je ne me souviens pas

1 des détails au-delà de cela. L'interprétation de mes notes,  
2 c'est que j'ai noté cela parce que les représentants du SCRS  
3 ont parlé d'activités opportunistes de la part de l'Inde.

4 **Me PRABJOT SINGH:** Qu'est-ce que vous voulez  
5 dire par « opportuniste »?

6 **M. BRIAN CLOW:** Je ne peux pas répondre. Il  
7 faudrait que ce renseignement vous soit donné par le SCRS.

8 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que nous pouvons  
9 passer au document suivant, CAN 17997?

10 **--- PIÈCE No. CAN 17997:**

11 Handwritten Notes of B. Clow

12 **Me PRABJOT SINGH:** Je crois que ce sont des  
13 notes manuscrites du 29 juin. Est-ce que vous pouvez nous  
14 donner l'année?

15 **M. BRIAN CLOW:** 2023.

16 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'on peut  
17 descendre? Un peu plus bas. Je crois que c'est la page  
18 suivante. Un peu plus bas.

19 Il y a une note qui dit « PM Inde ». Est-ce  
20 que ça veut dire que le premier ministre a demandé de  
21 l'information sur l'ingérence étrangère à ce moment-là?

22 **M. BRIAN CLOW:** Comme on l'a déjà dit plus  
23 tôt, le premier ministre est informé par des responsables. La  
24 référence à Chong, c'était deux jours avant que le Mécanisme  
25 de réponse rapide fasse état d'une campagne de désinformation  
26 à propos de monsieur Chong. Je ne me rappelle pas quelle  
27 était la mise à jour sur l'Inde.

28 **Me PRABJOT SINGH:** Et on dit que « Une

1 enquête publique éclairera certaines questions »?

2 **M. BRIAN CLOW:** À ce moment-là, ça n'avait  
3 pas été annoncé, mais il y avait des discussions actives avec  
4 les partis de l'opposition à propos de la tenue d'une enquête  
5 publique et je crois qu'on disait que cette enquête publique  
6 éclairerait les questions d'ingérence étrangère.

7 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que c'était en  
8 relation avec l'Inde?

9 **M. BRIAN CLOW:** Je ne me souviens pas.

10 **Me PRABJOT SINGH:** Ma dernière question. Je  
11 m'adresse à tous les membres du panel.

12 On a entendu de nombreux témoignages à propos  
13 de la difficulté de détecter des activités d'ingérence  
14 étrangère et de comprendre comment cela se traduit par des  
15 effets sur les communautés et sur les comportements  
16 électoraux, en particulier lorsqu'il s'agit de groupes  
17 culturels distincts et de minorités racialisées qui ont accès  
18 à des médias différents, qui parlent des langues différentes,  
19 et qui sont vulnérables aux pressions exercées par des agents  
20 intermédiaires.

21 Est-ce que vous conviendrez qu'il faut  
22 prendre des mesures pour comprendre les rouages et l'impact  
23 de l'ingérence étrangère sur les communautés minoritaires?

24 **M. JEREMY BROADHURST:** Ç'a été une énorme  
25 préoccupation du gouvernement. En 2015, il n'y avait pas de...  
26 on ne s'intéressait pas à l'ingérence étrangère lors des  
27 campagnes électorales. On a essayé d'amplifier cela pour  
28 pouvoir partager des informations pour aider les groupes qui

1        sont visés par cette ingérence étrangère.

2                    Je crois que nous avons également vu qu'il y  
3        a une tendance que nous devons contrer qui consiste à exposer  
4        les communautés qui sont visées par l'ingérence étrangère. Il  
5        faut trouver un équilibre. Il ne faut pas aller trop loin si  
6        l'on veut laisser entendre que des Néo-Canadiens ou des  
7        nouveaux arrivants au Canada vont devenir des agents  
8        intermédiaires qui minent la démocratie canadienne. Il faut  
9        d'un côté protéger les personnes vulnérables, mais il ne faut  
10       pas non plus devenir le jeu de trolls qui veulent porter  
11       atteinte à notre démocratie.

12                   **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'il y a eu  
13       d'autres cas de cela?

14                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Je pense que la  
15       Commission et bien d'autres organismes après cela vont  
16       continuer à réfléchir à cela. Je crois que les hauts  
17       fonctionnaires de la Sécurité avec qui nous travaillons ont  
18       déployé beaucoup d'efforts pour s'assurer que l'inclusion  
19       fait partie de leurs réflexions. Et voilà pourquoi la  
20       diversité, c'est important au Parlement parce que nous avons  
21       vu des députés qui peuvent partager des expériences de leurs  
22       communautés qui ont éclairé les fonctionnaires et les  
23       responsables. Il reste beaucoup de choses à faire.

24                   **Me PRABJOT SINGH:** C'est ma dernière  
25       question.

26                   Est-ce que vous convenez qu'il existe encore  
27       des vulnérabilités dans l'architecture de sécurité nationale  
28       du Canada qui font que certaines communautés sont

1 vulnérables?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** J'ai toute confiance  
3 en nos institutions et en nos dirigeants avec qui je  
4 travaille et que je connais. Mais pour ce qui est du travail  
5 qui reste à faire de l'évolution de l'environnement, des  
6 menaces, absolument. Nous avons tiré des enseignements de  
7 notre travail depuis que nous sommes au gouvernement. Il n'y  
8 avait pas de mécanismes comme ceux dont on a beaucoup parlé  
9 aujourd'hui avant que notre gouvernement arrive au pouvoir.  
10 Par exemple – et je sais que je pourrais vous donner toute  
11 une liste de sigles–, le groupe de travail du SITE, le CPSNR,  
12 et cetera, tout cela a été créé ces dernières années parce  
13 qu'il y a eu des menaces au niveau international parce qu'on  
14 n'avait rien fait auparavant.

15 Est-ce qu'il faudrait en faire davantage à  
16 l'avenir? Absolument. Et je sais que cela fait partie des  
17 mesures qui seront envisagées.

18 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Voilà qui conclut  
19 mes questions.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître Sirois pour  
21 l'ADRC?

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon après-midi.  
24 Guillaume Sirois pour l'Alliance démocratique  
25 russo-canadienne.

26 Je vois ici que le compteur est reparti?

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui. Il est 17 heures.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mes questions sont

1        surtout pour monsieur Broadhurst, mais j'aimerais inviter les  
2        autres panélistes de répondre s'ils ont des clarifications ou  
3        des choses à ajouter.

4                    Monsieur Broadhurst, pendant l'élection  
5        fédérale de 2019, vous étiez le directeur de la campagne  
6        libérale?

7                    **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

8                    **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que le résultat  
9        était ce à quoi vous vous attendiez?

10                   **M. JEREMY BROADHURST:** J'aurais bien espéré...  
11        j'aurais espéré qu'on ait fait mieux, évidemment, mais au  
12        début d'une campagne, on ne sait jamais qu'est-ce qui va se  
13        produire. J'essaie de ne pas faire de prédictions jusqu'à ce  
14        que les votes soient comptés.

15                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais le gouvernement  
16        libéral a perdu 20 sièges. Le gouvernement libéral a perdu  
17        20 sièges et la majorité qu'il détenait auparavant.

18                   **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

19                   **Me GUILLAUME SIROIS:** À quoi attribuez-vous  
20        ce résultat?

21                   **M. JEREMY BROADHURST:** Bon, je crois qu'il y  
22        avait plusieurs raisons pour lesquelles les Canadiens ont  
23        voté. Il est très difficile de préciser exactement quelles  
24        étaient ces raisons. Bon, évidemment, pendant cette campagne-  
25        là, il y avait la question SCN-Lavalin qui s'était pointée au  
26        début de la campagne, il y a eu des évènements pendant la  
27        campagne qui se sont produits. Nous étions souvent sur la  
28        défensive.

1                   Cela dit, simultanément pendant la campagne  
2 de 2019, nous avons, quant à toi, présenté de bonnes  
3 positions en matière de politique auxquelles les Canadiens  
4 ont bien réagi, mais d'autres auxquelles les Canadiens ont  
5 peut-être moins bien réagi, alors nous avons perdu des sièges  
6 et nous avons perdu la majorité.

7                   Il est très difficile de répondre à la  
8 question.

9                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Il y avait plusieurs  
10 raisons, plusieurs facteurs?

11                  **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

12                  **--- PIÈCE No. CAN 88:**

13                                 Assessing the Canadian Environment  
14                                 during the 2019 Federal Election - A  
15                                 DFRLab Report

16                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Voici un rapport d'un  
17 laboratoire intitulé « Évaluation de l'environnement du  
18 renseignement pendant l'élection fédérale de 2019 ».  
19 Connaissez-vous ce rapport?

20                  **M. JEREMY BROADHURST:** Je l'ai vu, mais je ne  
21 suis pas intimement familier avec son contenu.

22                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Avez-vous lu le rapport  
23 avant votre témoignage aujourd'hui?

24                  **M. JEREMY BROADHURST:** Je sais qu'on a sorti  
25 ce document avant ce témoignage.

26                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, passons  
27 maintenant au troisième paragraphe dans l'introduction. Voici  
28 une analyse de l'écosystème avant l'élection de 2019. Cela

1 dit, cette étude a des limites. Ici, au paragraphe 3, on dit  
2 que la recherche est concentrée surtout sur Pinterest et  
3 Reddit, et pas sur d'autres plateformes, et la recherche a  
4 analysé l'environnement d'informations sur des plateformes  
5 anglaises. Ensuite, on indique que l'information se concentre  
6 sur les partis conservateur et libéral.

7 Donc, ma question : avez ces réserves, on  
8 peut dire que l'analyse n'était pas complète, mais plutôt une  
9 analyse qui se concentrait sur une petite partie de  
10 l'écosystème d'informations au Canada.

11 **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, je ne suis  
12 pas un expert en cette matière, je ne comprends pas pourquoi  
13 cette étude a été entreprise.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est une analyse de  
15 l'écosystème de l'information avant l'élection de 2019.

16 **M. JEREMY BROADHURST:** Je ne comprends pas si  
17 le rapport veut analyser l'analyse (sic)<sup>5</sup> ou l'environnement  
18 dans lequel a eu lieu l'analyse (sic)<sup>6</sup>.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** L'analyse portait sur  
20 la désinformation.

21 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, l'analyse portait  
22 sur une toute petite partie de cet écosystème d'informations.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Passons au prochain  
24 paragraphe, donc le DFR Lab reconnaît que le contexte  
25 francophone était unique et que certains mots-clics comme  
26 « Trudeau must go » et autres semblaient plus intenses, donc  
27 les messages anti-Trudeau étaient très intenses.

---

<sup>5</sup> L'élection, selon le canal du parquet.

<sup>6</sup> Idem.

1 Est-ce que vous étiez au courant de cela  
2 pendant l'élection?

3 **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, pendant  
4 l'élection, on avait souvent l'impression que, oui, c'était  
5 le cas. Je ne peux pas vous montrer du doigt une analyse  
6 précise de l'époque, mais cette conclusion ne me surprend  
7 pas.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais maintenant  
9 passer au dernier paragraphe de la page 10.

10 Donc, première phrase :

11 « Pendant son analyse, DFR Lab s'est  
12 focussé sur deux études. D'abord, les  
13 messages anti-immigrants dans des  
14 collectivités en ligne, ensuite c'est  
15 l'opportunisme démontré par les États  
16 russes quant à l'environnement  
17 médiatique du Canada. »

18 Est-ce que vous avez eu vent de cela? Est-ce  
19 que vous aviez eu l'impression que cela se produisait pendant  
20 l'élection?

21 **M. JEREMY BROADHURST:** Nous avons eu une  
22 augmentation de messages haineux en ligne et ailleurs, donc  
23 entre 2019 et 2021. Pour la première fois depuis longtemps,  
24 les partis au Canada, les partis politiques au Canada,  
25 certains partis politiques au Canada ont tenté de profiter de  
26 ces messages haineux et de créer de l'anxiété pour leur  
27 propre avantage politique et cet environnement médiatique  
28 reflétait la société de façon générale.

1                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Diriez-vous qu'en 2019,  
2 ces messages ont augmenté beaucoup?

3                   **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, on peut dire  
4 que ce genre de messages, on les voyait de plus en plus  
5 souvent.

6                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous êtes  
7 d'accord avec la dernière phrase du paragraphe, notamment  
8 que :

9   « Certains de ces messages haineux  
10   ressemblaient à des messages envoyés  
11   de la Russie pendant la campagne  
12   américaine de 2016. »

13                   **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, bon, je  
14 travaille dans le domaine politique et la réponse, donc,  
15 c'est : oui, il y avait des similitudes. On a vu ce qui  
16 s'était passé aux États-Unis, les préjudices, la haine a été  
17 instrumentalisée à des fins politiques et on voyait que cela  
18 se produisait également au Canada.

19   Bon, évidemment, en 2016, il y a eu des  
20 accusations d'ingérence russe dans l'élection américaine. On  
21 peut dire que les opérations d'information russe, en fait, je  
22 n'en ai pas vu des preuves au Canada, mais cela ne me  
23 surprendrait pas que la Russie ait instrumentalisé ces  
24 messages au Canada.

25                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Passons maintenant à la  
26 page 15, « Opportunisme de la part des diffuseurs étatiques  
27 russes ».

28   Alors, ici on parle de messages haineux, de

1 messages anti-immigrants liés à la Russie en particulier.  
2 Dans le deuxième paragraphe, on parle de l'évènement quand  
3 monsieur Trudeau avait peint son visage en noir. Alors, les  
4 médias russes ont instrumentalisé cet incident et cela  
5 semblait faire partie d'une campagne anti-Trudeau de la part  
6 de la Russie, car Trudeau avait été ajouté à la liste des  
7 10 personnes qui détestaient le plus la Russie.

8 Est-ce que vous étiez au courant de cela,  
9 donc du fait qu'il y avait une campagne anti-Trudeau  
10 entreprise par les médias russes?

11 **M. JEREMY BROADHURST:** On nous a souvent  
12 conseillés que la Russie avait entrepris des efforts sans  
13 qu'il y ait eu des résultats concrets que la Russie tentait  
14 tout simplement de déstabiliser les démocraties et les  
15 processus démocratiques, et ce qu'on voit ici semble faire  
16 partie de ces efforts. C'est presque infantile en termes de  
17 contenu. Souvent, la Russie essaie de discréditer le système  
18 démocratique. On aurait pu dire la même chose de l'élection  
19 américaine de 2016.

20 Un peu plus tôt, quelqu'un disait que quand  
21 quelqu'un fait de l'inférence... de l'ingérence, plutôt, cela  
22 ne veut pas nécessairement dire que c'est de la vraie  
23 ingérence. Parfois, c'est un État qui pose certains gestes ou  
24 parfois ce n'est pas un État, mais ce sont des groupes  
25 idéologiques qui opèrent à travers le monde.

26 Alors, ce genre d'opération est la raison  
27 pour laquelle la désinformation et la mésinformation dans les  
28 campagnes électorales prennent de l'ampleur et c'est la

1       raison pour laquelle nous travaillons avec nos partenaires  
2       internationaux pour créer des mécanismes de réponse rapide  
3       pour contrer ces efforts pour aider les gens à faire la  
4       différence entre un discours légitime et des accusations sans  
5       fondement.

6                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci beaucoup de la  
7       réponse.

8                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Votre temps est écoulé  
9       déjà de plus de 2 minutes.

10                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Désolé. Mon collègue a  
11       dû partir et il m'a donné ses questions.

12                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Il vous donne son temps?

13                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui. Il a dû quitter.

14                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Très bien. Dans ce cas-  
15       là, vous avez encore 10 minutes. Vous avez jusqu'à 17 h 20.

16                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, pour revenir à  
17       votre dernière réponse, vous avez dit que les médias russes  
18       tentent... amplifient des contenus anti-Trudeau, anti-Parti  
19       libéral de façon générale, mais ce qu'on vient de lire, c'est  
20       qu'on s'en est pris davantage à monsieur Trudeau qu'au  
21       système politique de façon générale.

22                  **M. JEREMY BROADHURST:** Je n'ai pas vu  
23       d'analyse spécifique à cet effet, mais cela ne me surprend  
24       pas que c'est une conclusion qu'on pourrait atteindre.

25                  **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est pas quelque chose  
26       que vous avez... vous n'avez pas eu connaissance d'une telle  
27       chose avant le témoignage d'aujourd'hui?

28                  **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, nous nous

1       sommes inquiétés du fait que ce genre d'activités mine nos  
2       institutions démocratiques. Ça ne me choque pas, ça ne me  
3       surprend pas, mais évidemment, je suis contre. C'est le genre  
4       de choses qui nous inquiètent au plus haut point.

5                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Finalement, passons au  
6       premier paragraphe de la page 16.

7                   Un article par Sputnik International qui  
8       ressemble à Russia Today, qui est un autre média étatique  
9       russe. Donc, un reportage a parlé du séparatisme albertain  
10      Donc, c'était le 20 octobre, un jour avant l'élection de  
11      2019, et dans l'article, on parle du « programme mondial de  
12      Trudeau » et on utilise d'autres expressions qu'utilisent  
13      « certains activistes extrémistes ».

14                   « Étant donné le timing de ce  
15                   reportage, c'était possiblement une  
16                   tentative de miner ou de contourner  
17                   les restrictions médiatiques avant  
18                   l'élection. »

19                   Donc, l'article est paru un jour avant  
20      l'élection.

21                   **M. JEREMY BROADHURST:** Non, je n'étais pas...  
22      je n'avais pas lu l'article à l'époque.

23                   **Me GUILLAUME SIROIS:** À la lumière des  
24      informations qu'on vient de passer en revue, pensez-vous que  
25      ces articles auraient pu influencer des électeurs?

26                   **M. JEREMY BROADHURST:** Difficile à dire, car  
27      ces articles sont présentés comme étant légitimes. On les  
28      retrouve sur plusieurs plateformes. Ces messages apparaissent

1 sur les réseaux sociaux et certaines personnes vont prendre  
2 au sérieux ces reportages, même si ce n'est que de la  
3 propagande sans fondement.

4 Donc, oui, ces articles auraient pu  
5 influencer la campagne électorale, même si ce sont... même si  
6 des faits erronés sont présentés.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, est-ce que vous  
8 vous inquiétez de cela ou est-ce que vous pensez que cela  
9 aurait pu influencer l'élection?

10 **M. JEREMY BROADHURST:** Je m'inquiète de cela.  
11 Jen'ai pas de preuve que cela a vraiment influencé  
12 l'élection. Je lis les rapports des agences de renseignement  
13 et je pense que les résultats des élections étaient  
14 légitimes, mais à la lumière de ce qu'on vient de voir, il  
15 faut continuer à être vigilants.

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous avez  
17 les mêmes inquiétudes, à savoir si le Parti libéral a perdu  
18 sa majorité en 2019 à cause d'articles comme cela?

19 **M. JEREMY BROADHURST:** Non. Je ne pense pas  
20 que l'issue de l'élection a été affectée à cause de ce genre  
21 de reportages, mais je m'inquiète du fait que ce genre de  
22 choses existe, mais à ce stade-ci, je ne pense pas qu'il y  
23 ait des preuves qui démontrent que notre campagne a été  
24 grandement minée.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon, les preuves sont  
26 limitées, comme vous venez de dire, et comme on a dit un peu  
27 plus tôt et comme j'ai dit un peu plus tôt, cette analyse  
28 était quand même assez précise, mais pensez-vous que d'autres

1 analyses des médias, des écosystèmes au Canada, comme  
2 l'écosystème médiatique francophone, seraient une bonne idée?  
3 Et si on faisait de telles analyses, est-ce que cela pourrait  
4 montrer que le processus électoral a été miné?

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Le gouvernement peut  
6 évaluer et peut se rendre compte que ce genre d'efforts  
7 existe. C'est pour cela que le gouvernement... donc, le  
8 gouvernement... donc, le fait de surveiller toutes ces  
9 plateformes médiatiques ici et à travers le monde, nous  
10 devons nous focuser davantage là-dessus.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pensez-vous que le  
12 Canada a la capacité maintenant de faire ce genre d'analyses  
13 comme l'analyse que je viens de vous montrer?

14 **M. JEREMY BROADHURST:** J'en ai aucune idée.  
15 Je ne le sais pas.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense que nous allons  
17 examiner cette question pendant la prochaine phase de la  
18 Commission.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** J'ai pris en note votre  
20 réponse. Merci beaucoup.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Passons maintenant à Erin  
22 O'Toole. Ou, plutôt, l'avocat de monsieur O'Toole.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

24 **Me THOMAS JARMYN:** Bonjour. Je suis l'avocat  
25 de monsieur O'Toole.

26 CAN 17675, s'il vous plait. À la première  
27 page.

28 C'est monsieur...

1                   Cela vient de vous, Monsieur Clow?

2                   **M. BRIAN CLOW:** Oui.

3                   **Me THOMAS JARMYN:** C'est au sujet d'une  
4 réunion qui a eu lieu au Bureau du Premier ministre le  
5 23 février 2023.

6                   **M. BRIAN CLOW:** C'est exact.

7                   **Me THOMAS JARMYN:** Et les participants y sont  
8 indiqués. Est-ce qu'ils ont tous été présents?

9                   **M. BRIAN CLOW:** Certains étaient là. Jeremy  
10 Broadhurst et moi, je ne pense pas que Patrick était là, Jodi  
11 Thomas et David Vigneault, et des hauts fonctionnaires  
12 étaient présents.

13                   **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

14                   Passons à la prochaine page. Pouvons-nous  
15 regarder... zoomer pour pouvoir voir toute la page à la fois?

16                   Est-ce que ce sont vos notes?

17                   **M. BRIAN CLOW:** Oui.

18                   **Me THOMAS JARMYN:** Donc, c'est un résumé  
19 fiable de la discussion qui s'est passée pendant cette  
20 réunion qui a duré une demi-heure?

21                   **M. BRIAN CLOW:** Je ne pourrais pas dire que  
22 tout ce qui a été écrit ici représente tout ce qui a été dit  
23 dans cette réunion d'une demi-heure. Si j'avais noté tout ce  
24 qui avait été dit pendant une demi-heure, il y aurait  
25 beaucoup plus de notes, mais ceci représente les points  
26 majeurs.

27                   **Me THOMAS JARMYN:** Et ça couvre tous les  
28 sujets?

1                   **M. BRIAN CLOW:** Oui, en général.

2                   **Me THOMAS JARMYN:** Donc vous pouvez dire avec  
3 une confiance générale que c'est les sujets qui ont été  
4 couverts?

5                   **M. BRIAN CLOW:** Oui, en général.

6                   **Me THOMAS JARMYN:** Maintenant, est-ce qu'on  
7 peut passer à CAN 4495? La première page. Restons sur la  
8 première page.

9                   C'est daté le 21 février 2022. Nous disons  
10 ici que c'est des points préparés pour le directeur du SCRS  
11 par rapport à cette discussion au Bureau du Premier ministre  
12 sur les ingérences dans les institutions démocratiques du  
13 Canada.

14                   Y avait-il d'autres discussions sur ce sujet  
15 à la deuxième partie de février?

16                   **M. BRIAN CLOW:** Pas à mon souvenir. Pas au  
17 Bureau du Premier ministre de façon formelle. C'est possible  
18 qu'il y ait eu des conversations. Nous savons qu'il y avait  
19 des fuites des médias au quotidien, donc nous avons des  
20 conversations constantes avec des hauts fonctionnaires sur ce  
21 qui se passait, mais des réunions de breffage formelles et  
22 officielles, je pense que c'était la seule.

23                   **Me THOMAS JARMYN:** Donc, c'est possible qu'il  
24 y ait eu des conversations dans les couloirs, mais la seule  
25 réunion à ce sujet était cette réunion-là?

26                   **M. BRIAN CLOW:** J'ai souvenir d'un breffage  
27 où le premier ministre était présent. Ces documents ont été  
28 préparés pour ce document, mais je ne sais pas s'il y avait

1 d'autres choses préparées.

2 **Me THOMAS JARMYN:** Êtes-vous conscient  
3 d'autres réunions? Je vais demander à vos autres collègues.

4 Est-ce que vous savez s'il y avait des  
5 réunions où nous avons eu une discussion entre le Bureau du  
6 Premier ministre et le bureau du SCRS par rapport à  
7 l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques du  
8 Canada?

9 **M. JEREMY BROADHURST:** Je ne sais pas s'il y  
10 avait une réunion formelle. Il y avait beaucoup de  
11 conversations. Avant ce processus, je ne savais pas qu'il y  
12 avait des points de conversation qui étaient en clair. Je  
13 dirais aussi que ceci ne reflète pas les conversations que  
14 nous pourrions avoir avec les membres des renseignements.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce qu'il y avait eu  
16 des réunions programmées entre le Bureau du Premier ministre  
17 et la Direction du SCRS?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** Ceci est fiable à  
19 notre expérience. En plus du caveat, il y avait plusieurs  
20 autres conversations qui n'étaient pas programmées pour des  
21 breffages officiels.

22 **Me THOMAS JARMYN:** Allons-y, passons au  
23 milieu de la page 2.

24 À ce niveau, nous voyons des discussions au  
25 point 3 où on indique que :

26 « La République populaire de Chine a  
27 transféré environ, au moins une fois,  
28 250 000 \$. »

1 Est-ce que vous voyez cela?

2 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

3 **Me THOMAS JARMYN:** Et c'est aussi reflété  
4 dans vos notes?

5 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

6 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que nous pouvons  
7 passer en haut à la référence qui indique que :

8 « Au moins 11 candidats et 13 membres  
9 du personnel... »

10 Nous avons aussi vu une référence au  
11 11 candidats dans vos notes. n'est-ce pas?

12 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

13 **Me THOMAS JARMYN:** Allons-y à la page 3.

14 Merci.

15 Ici, au point au milieu, nous voyons que ça  
16 dit :

17 « Nous avons observé des activités en  
18 ligne et par les médias visant à  
19 décourager les Canadiens surtout [...] d'héritage canadien de soutenir le  
20 Parti conservateur, c'est-à-dire le  
21 leader Erin O'Toole, et  
22 particulièrement Steveston-Richmond  
23 East, le candidat de Steveston-  
24 Richmond Est, Kenny Chiu. »

26 Nous voyons aussi que c'est dit que :

27 « [...]ces articles étaient publiés par  
28 les médias étatiques de la Chine et

1 en partenariat avec ses réseaux basés  
2 au Canada. »

3 Cette déclaration est claire et sans... claire  
4 et franche que si c'était discuté, est-ce que ce serait  
5 reflété dans vos notes?

6 **M. BRIAN CLOW:** Oui. Si on en avait parlé,  
7 j'aurais pris note de cela.

8 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que vous êtes  
9 conscient de ce genre de sujet qui avait été discuté avec  
10 votre réunion... rencontre avec le directeur de SCRS?

11 **Mme KATHERINE TELFORD:** <Non interprété>

12 **M. JEREMY BROADHURST:** Ceci aurait été un  
13 point marquant parce que ce n'est pas un langage que nous  
14 utilisons quand nous parlons de ce genre de sujet.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que vous avez une  
16 connaissance contraire à ce sujet?

17 **M. PATRICK TRAVERS:** Non.

18 **Me THOMAS JARMYN:** C'est tout pour moi.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

20 **L'INTERPRÈTE:** La Commissaire indique que la  
21 Commission des droits humains a cédé son temps?

22 **Me SARA TEICH:** (Inaudible : hors micro)

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

24 **Me SARAH TEICH:** Bon après-midi.

25 Pouvons-nous afficher CAN 18012, s'il vous  
26 plait? Merci.

27 **--- PIÈCE No. CAN 18012:**

28 Handwritten Note of K. Telford

1                   **Me SARA TEICH:** Madame Telford, ce sont vos  
2 notes écrites de la réunion du 20 mars?

3                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

4                   **Me SARA TEICH:** Et c'est de mars 2023?

5                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

6                   **Me SARA TEICH:** Vous dites en haut qu'il y a  
7 deux défis :

8                                   « Les personnes qui ne peuvent pas se  
9 défendre et la suranalyse et le sous-  
10 reportage. »

11                   Est-ce que vous pouvez expliquer ce que cela  
12 veut dire?

13                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Ce sont des  
14 conversations que nous avons eues, donc nous avons des  
15 conversations et des breffages avec des hauts fonctionnaires  
16 de façon régulière pour identifier certains caveats et  
17 certaines mises en garde, en fait, sur des situations ou  
18 d'autres.

19                   Par rapport au fait que les gens ne peuvent  
20 pas se défendre, je ne peux pas vous dire exactement de qui  
21 je parlais ici, mais plus tôt dans mon témoignage, j'ai  
22 indiqué que parfois, à travers des cotes de sécurité, nous  
23 entendons des notifications que les personnes impliquées ne  
24 sont pas dans une position où ils peuvent répondre et ça peut  
25 faire... ça peut être un défi.

26                   Par rapport à la suranalyse, je pense que  
27 dans la salle, quelqu'un parlait des choses que nous voyions  
28 à ce moment donné et du fait que quand il n'y a pas un

1       contexte clair, on peut se retrouver dans une situation où si  
2       nous regardons juste un élément de renseignement sans  
3       regarder le contexte général, alors ça peut créer un  
4       problème, ça peut vous mener dans la mauvaise voie.

5                   Nous avons aussi pu présenter dans des  
6       témoignages précédents, et c'est lié à ce genre de choses,  
7       que si nous voyons une erreur dans les renseignements, nous  
8       avons eu des conversations par exemple avec le directeur du  
9       SCRS du fait de ne pas changer les renseignements et de ne  
10      pas les corriger, même quand vous savez que ces  
11      renseignements sont faux, parce que ça reflète la source. Et  
12      c'est important de comprendre tout cela et c'est important de  
13      comprendre la fiabilité de la source et des renseignements.

14                   Donc, quand vous avez ces informations qui  
15      viennent sans contexte dans le public, sans ces mises en  
16      garde en place, ça peut vous donner une image très différente  
17      de ce qui est la vérité.

18                   **Me SARA TEICH:** Donc, à votre souvenir, cette  
19      analyse de sous-reportages, est-ce que c'est une question des  
20      informations au journal ou est-ce que c'est des rapports du  
21      SCRS? Est-ce que ça concerne l'ingérence?

22                   **Mme KATHERINE TELFORD:** Je pense que ce  
23      serait forcément lié à une discussion liée au renseignement.

24                   **Me SARA TEICH:** Maintenant, ma question  
25      s'adresse à tout le monde en général.

26                   Dans le contre-interrogatoire avec madame  
27      Young, vous avez dit que le transport par bus peut se passer  
28      dans les élections d'investiture. Nous savons que... est-ce que

1 ce serait normal que les voteurs soient mis en pression... mis  
2 sous pression de voter d'une façon ou d'une autre pendant  
3 cette période?

4 **M. JEREMY BROADHURST:** Ce n'est pas normal.  
5 Nous prendrions ce genre de situation très au sérieux. Nous  
6 avons dû éliminer parfois des candidats pour des questions  
7 d'intimidation dans le passé.

8 **Me SARA TEICH:** Donc, est-ce que je dois  
9 présumer que vous n'avez pas reçu des renseignements du fait  
10 que les voteurs n'étaient pas forcés? Vous n'avez pas reçu  
11 des informations que les voteurs étaient forcés de voter  
12 d'une certaine façon dans ces élections?

13 **M. JEREMY BROADHURST:** Nous savons que... nous  
14 avons reçu... nous pourrions avoir... les choses que nous  
15 pourrions recevoir, c'est d'avoir des situations comme des  
16 étudiants auraient été intimidés peut-être par la Chine au vu  
17 de leur statut. Mais je ne suis pas au courant d'un cas  
18 précis d'une personne qui a été intimidée dans ce sens-là.

19 Le fait que des étudiants/étudiantes  
20 étrangers ont voté pour un candidat ne veut pas dire qu'ils  
21 ont été intimidés de le faire. C'est parce que nous invitons  
22 ce genre de participation.

23 **Me SARA TEICH:** J'apprécie que vous ne  
24 pourriez pas savoir clairement. Je vais rephra... refaire ma  
25 question.

26 Est-ce que vous avez reçu des allégations  
27 qu'il y avait des coercitions potentielles des voteurs?

28 **M. JEREMY BROADHURST:** L'hypothèse était que...

1 on a eu des points hypothétiques en disant que cela pourrait  
2 arriver. Le plan général, tel que présenté, hypothétique,  
3 impliquait le fait que ces étudiants et étudiantes, parce  
4 qu'ils étaient vulnérables, allaient faire ce que la  
5 République populaire de Chine demandait pour des raisons  
6 peut-être de visas étudiants ou autres. Mais nous n'avons pas  
7 eu d'informations que cela s'est véritablement passé, mais  
8 nous avons eu des rapports qu'il y avait un plan dans ce  
9 sens-là.

10 **Me SARA TEICH:** Donc, vous avez reçu ces  
11 renseignements-là?

12 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

13 **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous avez informé  
14 le premier ministre de cela?

15 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, nous avons  
16 informé le premier ministre.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

18 Procureur général?

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FREDERICK SCHUMANN:**

20 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Merci, Madame la  
21 commissaire.

22 Ma première question s'adresse à monsieur  
23 Broadhurst, mais vous êtes invités à contribuer.

24 La Commission a breffé monsieur O'Toole sur  
25 des ingérences dans environ 21 circonscriptions et ils ont  
26 dit que ces circonscriptions étaient perdues à cause de  
27 l'ingérence étrangère et vous avez déjà dit que l'ingérence  
28 chinoise était un fait dans les élections de 2021.

1 Est-ce que vous pouvez commenter sur les  
2 assertions de monsieur O'Toole et de monsieur Chong parlant  
3 du fait que... parlant de comment est-ce que ces circons... le  
4 Parti conservateur était reçu dans les circonscriptions à  
5 majorité chinoise?

6 **M. JEREMY BROADHURST:** L'observation faite  
7 par plusieurs personnes au sein de la communauté chinoise  
8 canadienne est que le Parti conservateur, et on peut le dire  
9 que, depuis une décennie, essaye d'avoir plus d'impact au  
10 sein des communautés chinoises canadiennes à travers le pays.  
11 Dans certains cas, ces efforts ont résulté... ont produit des  
12 résultats positifs.

13 La rhétorique qui a changé ici, ce que nous  
14 avons... dans le... sous le leadership de monsieur O'Toole, c'est  
15 qu'il y a eu un changement par rapport à la critique du  
16 régime chinois et maintenant il y avait une lutte des valeurs  
17 et les gens l'interprétaient dans le sens que les valeurs  
18 chinoises et les valeurs canadiennes étaient... pourraient être  
19 incompatibles et que le Canada devrait avoir une approche  
20 basée sur la moralité vers la Chine.

21 Et donc, on voyait un changement où la  
22 critique passait de la critique du régime et plus dans la  
23 critique de la culture chinoise. Donc, c'était un tout autre  
24 débat, je peux le reconnaître, mais c'était le débat qui  
25 était en cours et ça refroidissait les ardeurs des  
26 communautés chinoises canadiennes, surtout dans un moment où  
27 cette communauté-là était très vulnérable.

28 Nous avons des situations de crimes de

1 haine, de crimes haineux contre la communauté asiatique,  
2 surtout à cause de la COVID-19 et les accusations autour de  
3 cela. Nous avons aussi vu un membre... un député du Parti  
4 conservateur qui a questionné l'engagement de la docteure  
5 Theresa Tam en termes de ça, son engagement envers le Canada  
6 et lui demandant de retourner en Chine et le Parti  
7 conservateur a refusé de retirer cette personne de leur  
8 caucus.

9 Et tout cela a créé des conversations et ce  
10 que le Parti conservateur avait fait en courtisant la  
11 communauté est tout tombé à l'eau. C'est un autre point de  
12 débat, mais c'est ce que nous entendions en termes de  
13 conversations.

14 L'attrait du Parti conservateur était aussi  
15 mis à mal par rapport à cette communauté chinoise parce que  
16 la problématique principale était le contrôle ou les  
17 limitations sur les armes. Le Parti conservateur était  
18 contre, le Parti libéral était pour, il y avait des débats et  
19 des lobbies en place. Donc, on voyait... la communauté s'est  
20 ressentie... s'est sentie un peu trahie. Donc, c'est un débat  
21 qui se passait.

22 En plus de cela, c'était à la période de la  
23 COVID. Nous voyions des gens qui étaient en place en 2019,  
24 ils n'ont pas pu mettre sur pied l'avantage d'anciens élus.  
25 Il n'y avait pas de foires et d'autres évènements qu'un  
26 député pouvait utiliser pour faire asseoir sa popularité.

27 Donc, dans cette circonscription-là, il y  
28 avait un député qui avait des défis du côté éthique et il a

1 perdu à Ken Chiu. Il n'a pas eu le temps d'avoir un... Kenny  
2 Chiu n'a pas eu le temps de faire un lien avec la communauté  
3 qu'il représentait.

4 Et nous avons aussi vu une baisse de 8 % en  
5 participation entre 2019 et 2021, même des circonscriptions...  
6 il y a des circonscriptions qui étaient normalement très  
7 actives qui étaient à 5 ou 6 %, donc il y avait des voteurs  
8 qui n'étaient pas dans le système. Il y avait des  
9 circonscriptions qui allaient de gauche à droite, il y avait  
10 d'autres personnes qui avaient des opinions différentes,  
11 nonobstant ce qui se passait à WeChat puisqu'il y avait des  
12 gens qui avaient pris des positions très fermes contre la  
13 Chine, qui étaient en faveur du lobby des armes au lieu  
14 d'être en faveur des gens qui avaient peur autour des villes.

15 Bon, c'est notre... pour moi, l'analyse la plus  
16 simple de ce qui s'est passé dans ces circonscriptions et de  
17 dire que la seule explication serait du contenu trouvé sur  
18 WeChat qui pourrait ou pourrait ne pas être dirigé par la  
19 République populaire de Chine, pour moi, je pense que ça  
20 ignore trop de preuves qui existaient à l'époque.

21 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Ma prochaine question  
22 concerne le modulage prévisible, prédictif. On a entendu que  
23 cela était un des indicateurs de l'impact des résultats dans  
24 ces circonscriptions, et parce que les résultats étaient  
25 différents du modèle que le Parti conservateur avait prédit,  
26 alors il avait l'impression que l'ingérence étrangère avait  
27 un impact là-dessus.

28 Est-ce que vous avez une connaissance de la

1       prédiction... du modelage prédictif?

2                   **M. JEREMY BROADHURST:** Oui. Nous avons  
3       utilisé ce modèle depuis trois campagnes d'élection..  
4       campagnes électorales. Nous savons que ces modèles sont faits  
5       par des êtres humains. Nous prenons des données qui rangent  
6       des anciennes élections, des tendances historiques, des  
7       appels, on toque à la porte, on met tout ce méli-mélo  
8       ensemble pour prédire comment les gens vont voter et la  
9       pondération que vous donnez à toutes ces informations, c'est  
10      un choix humain au bout du compte.

11                   On a trouvé que de bouger un petit peu les  
12      chiffres donne des résultats très différents. À un moment  
13      donné, on était dans une campagne et on avait trois modèles  
14      de prévisions en route pour se contester l'une et l'autre  
15      pour voir si on ne se trompait pas trop.

16                   On n'utilise pas ces modèles pour deviner qui  
17      va gagner, c'est pour aider à faire des décisions  
18      d'allocation de ressources. Je ne peux pas imaginer un  
19      modèle, sur la base de ce que je viens de dire précédemment,  
20      qui vous aurait dit que ces 8 ou 9 sièges dont monsieur  
21      O'Toole parle étaient dans la catégorie des gains assurés.  
22      Sinon, il faudrait questionner son modèle.

23                   Mais je vais vous dire ce qu'on a regardé,  
24      c'était des courses très contestées, donc qu'est-ce qu'on  
25      fait? On commence à prendre des décisions sur comment on va  
26      déployer du personnel dans ces circonscriptions, prendre des  
27      décisions sur l'augmentation de la publicité numérique dans  
28      ces circonscriptions, ou peut-être d'envoyer un ministre dans

1 la circonscription ou peut-être même le premier ministre ira  
2 dans ces circonscriptions. Et vous pouvez faire ça  
3 littéralement jusqu'à la dernière heure d'une campagne,  
4 surtout maintenant avec la publicité numérique.

5           Donc, c'est pas quelque chose de statique, et  
6 ce que votre modèle ne va pas dire c'est que font vos  
7 adversaires durant les dernières heures de la campagne. Donc,  
8 on lutte jusqu'au bout. Et les gens votent pour leurs raisons  
9 qui leur sont propres.

10           Le modèle ne peut vous aider qu'à décider où  
11 appliquer les ressources limitées, et puis ensuite de se  
12 dire, bon, le modèle nous a dit qu'on aurait dû gagner  
13 facilement là, mais on a perdu. La seule explication, c'est  
14 qu'il y a un problème dans la circonscription. Non, je crois  
15 que ça semble être une excuse pour moi. Ça donne l'impression  
16 qu'ils vont... y'a certaines choses qui ne fonctionnent pas  
17 dans le modèle ou les gens n'observaient pas ce qui se  
18 passait sur le terrain. On savait que c'était des  
19 contestations serrées, on a mis les ressources et on les a  
20 remportées.

21           **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Madame la commissaire,  
22 je me rends compte qu'il est tard dans la journée, mais je  
23 demanderais simplement que si les témoins peuvent parler un  
24 peu plus lentement, s'il vous plait.

25           **Me FREDERICK SCHUMANN:** C'était toutes mes  
26 questions. Merci.

27           **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre Chaudhury,  
28 réexamen?

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Non.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, merci tout le  
3 monde.

4 Comme je l'ai dit, vous êtes libres.

5 **(LES TÉMOINS SE RETIRENT)**

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, et comme je  
7 l'ai dit, j'entendrai vos représentations sur la demande qui  
8 a été présentée ce matin concernant le rappel de monsieur  
9 Vigneault.

10 Donc on va prendre une pause de 5 à  
11 10 minutes juste pour que vous vous organisiez dans votre  
12 présentation de la demande. Je suggère que vous essayiez  
13 d'identifier les quelques-uns d'entre vous qui feront leurs  
14 représentations, je ne peux pas faire ce choix à votre place,  
15 juste pour éviter de se répéter.

16 Il est déjà 6 heures moins quart, donc si on  
17 veut avoir du temps pour réagir, si je décide de rappeler  
18 monsieur Vigneault, alors je crois que ça serait bien de ne  
19 pas terminer à 19 heures.

20 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

21 La séance est en pause jusqu'à cinq minutes.

22 --- La séance est suspendue à 17 h 43

23 --- La séance est reprise à 17 h 52

24 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

25 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
26 étrangère a repris.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, qui va présenter  
28 la requête ?

1                   **Me SARA TEICH:** Bonjour, Madame la  
2 commissaire.

3                   Nous l'avons divisée en deux. Je vais ouvrir  
4 et Tom va s'occuper du gros de la soumission.

5                   **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me SARAH TEICH:**

6                   **Me SARA TEICH:** Essentiellement, je vais  
7 commencer par cadrer ça en disant que c'est une demande de  
8 reconsidération de la motion de la Coalition des droits  
9 humains hier.

10                  Juste pour donner un petit historique, nous  
11 avons demandé après avoir reçu les documents du SCRS après la  
12 conclusion du témoignage du SCRS et du groupe de travail  
13 SITE, nous avons demandé que ces témoins soient rappelés pour  
14 que l'on puisse faire un contre-interrogatoire sur ces  
15 nouveaux documents.

16                  Nous avons soulevé des préoccupations tout de  
17 suite après la décision de permettre des questions écrites  
18 disant que ça ne nous permettrait pas la possibilité de poser  
19 des questions de suivi comme un contre-interrogatoire.

20                  Et ce qui est ressorti dans l'interrogatoire  
21 direct aujourd'hui, c'est que ces documents n'étaient pas, en  
22 fait, des breffages, mais des notes, plutôt.

23                  Et pour ce qui est des 44495, 079, et 15842,  
24 les parties doivent comprendre tout d'abord que la nature de  
25 ces documents. Est-ce que ce sont des briefings? Est-ce que  
26 ce sont des notes? Et quel est le témoignage de l'SCRS par  
27 rapport à ce qui a été dit au Bureau du Premier ministre?  
28 S'il n'a pas fait part de l'information contenue dans ces

1 notes de briefings, alors pourquoi qu'il les a rédigées? À  
2 qui sont-elles dirigées?

3 Il y a beaucoup de questions qui restent en  
4 suspens et qui demanderont probablement des questions de  
5 suivi, d'où l'importance du contre-interrogatoire qui devient  
6 plus claire encore aujourd'hui.

7 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me THOMAS JARMYN:**

8 **Me THOMAS JARMYN:** Madame la commissaire, ici  
9 Tom Jarmyn.

10 La difficulté est bien illustrée dans ce  
11 document, dans les différents documents mentionnés. Les deux  
12 documents dans la base de données sont identifiés comme des  
13 briefings au premier ministre, ils ne sont pas identifiés  
14 comme des notes d'allocution, et dans le document, ça ne dit  
15 pas que ce sont des notes d'allocution. Ce sont des notes de  
16 séances d'information. Et aujourd'hui, nous avons entendu  
17 pour la première fois que ce sont bien des notes. On a  
18 entendu ça de madame Charette, et je présume qu'elle a une  
19 meilleure idée de comment ces choses sont présentées que moi.

20 Mais ça, c'est sa conclusion qui est  
21 cohérente avec la preuve donnée par monsieur Clow  
22 aujourd'hui, et cohérente à cet égard, c'est qu'il y a une  
23 forte mésentente, il y a une compréhension différente entre  
24 le document et ce qui s'est passé pendant la réunion.

25 CAN 4495 a des déclarations très explicites  
26 par rapport à ce qui s'est passée durant les élections de  
27 2021 par rapport à l'ingérence étrangère directe. Il y a  
28 l'analyse et le raisonnement qui ont mené à la conclusion, et

1       comme mon collègue, monsieur Choudhry, l'a indiqué, il y a  
2       des déclarations très claires, des recommandations incluses.

3               Mais, à nouveau, rien de tout cela n'est  
4       couvert dans les notes données par monsieur Clow, et son  
5       témoignage et celui de ses collègues sont très clairs, et je  
6       comprends de prime abord qu'il s'en serait souvenu si quelque  
7       chose d'aussi clair avait été donné.

8               Donc, le fait est que, quelles sont ces  
9       choses? Et si le Service pense que c'est son évaluation des  
10      faits qui ont eu lieu, pourquoi est-ce que ça n'a pas été  
11      présenté? Donc, il faut confirmer la position du Service  
12      d'une façon ou d'une autre, déterminer comment ç'a été  
13      présenté, et si monsieur Vigneault va désavouer ces  
14      observations, il faut comprendre pourquoi il les désavoue et  
15      comprendre quel est son véritable point de vue.

16              La difficulté ici, c'est qu'avec des  
17      questions écrites, on ne permettra pas cette séquence  
18      d'évènements.

19      **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me SUJIT CHOUDHRY :**

20              **Me SUJIT CHOUDHRY:** Madame la commissaire, je  
21      vais également ajouter deux points rapides. Tout d'abord, je  
22      pense que l'avantage d'avoir le directeur Vigneault qui  
23      reviendrait de façon structurée, c'est que ça permettrait à  
24      la Commission de répondre à des questions qui sont au cœur de  
25      son mandat.

26              La première, est de savoir si le SCRS pensait  
27      qu'il y avait ingérence dans le 44<sup>e</sup> élection générale, et la  
28      deuxième, c'est la question du flux d'informations.

1 Admettons qu'au sein du Service, on pensait  
2 qu'il y avait ingérence, mais que, d'une façon ou d'une  
3 autre, cette information n'est pas parvenue jusqu'au Bureau  
4 du Conseil privé ou du Bureau du Premier ministre, la  
5 question serait : pourquoi? Répondre à ces deux questions  
6 serait important pour vous dans votre rapport.

7 Donc, avoir le directeur qui revienne pour  
8 nous permettre de lui poser des questions afin d'obtenir des  
9 réponses sur ces deux composantes de votre mandat dans le  
10 cadre de ces documents semble approprié dans ce contexte.

11 L'autre point qu'on pourrait suggérer, Madame  
12 la commissaire, et c'est bien sûr à vous et à votre équipe  
13 d'en décider, mais il y a eu des discussions parmi les  
14 avocats à propos du témoignage de monsieur Blair et de savoir  
15 si c'est peut-être mieux dans les circonstances, le ministre  
16 Blair a peut-être des preuves considérables à apporter.

17 Étant donné ce que nous avons entendu du  
18 ministre adjoint Stewart quant aux rôles dans ce groupe  
19 d'institutions, la preuve de monsieur Blair pourra ne pas  
20 être aussi importante pour cette ronde que pour l'automne,  
21 mais peut-être que ce temps pourrait être donc utilisé pour  
22 rappeler monsieur Vigneault, et le résumé de témoin de  
23 monsieur Blair pourrait être mis sous affidavit, par exemple.

24 C'est une suggestion.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci de votre  
26 représentation.

27 Je vais passer au Procureur général par la  
28 suite.

1 --- REPRÉSENTATIONS PAR Me GIB van ERT :

2 **Me GIB van ERT:** Alors, Gib van Ert pour  
3 Michael Chong.

4 Alors, brièvement, pour dire un autre point à  
5 prendre en compte dans ma soumission, c'est que je crois que  
6 c'est monsieur Clow aujourd'hui qui a exprimé des  
7 préoccupations quant à comment ces notes d'information ont  
8 été couvertes dans les médias depuis qu'elles ont été  
9 révélées.

10 J'ai compris qu'il disait qu'il était  
11 préoccupé de cela parce qu'il ne pensait pas que cela  
12 représentait ce que le Bureau du Premier ministre et le  
13 premier ministre avaient entendu.

14 Donc, s'il y a bien cette différence, le fait  
15 que le directeur revienne permettrait d'examiner la chose, et  
16 s'il y a besoin de corriger le procès-verbal public, ça  
17 pourrait être fait.

18 Sinon, je dirais simplement que je m'associe  
19 aux soumissions de mes collègues.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre De Luca?

21 --- REPRÉSENTATIONS PAR Me NANDO de LUCA :

22 **Me NANDO de LUCA:** Alors, je souhaite  
23 indiquer au nom du Parti conservateur que nous appuyons la  
24 demande de rappeler monsieur Vigneault, même en prenant  
25 compte, et j'ai entendu vos affirmations hier, que ça ne se  
26 fait pas en claquant des doigts.

27 Je suspecte qu'il y a des façons de  
28 l'organiser, surtout étant donné que mon hypothèse, et je ne

1       veux pas parler au nom de mes collègues, que les questions  
2       supplémentaires seraient relativement étroites. On ne parle  
3       pas d'une pleine journée ici.

4                   J'en resterai là.

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

6                   Quelle est votre position?

7       **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me BARNEY BRUCKER :**

8                   **Me BARNEY BRUCKER:** On a entendu tout le  
9       monde maintenant. Pour le dire simplement, on peut procéder  
10      sous forme de questions écrites. Après avoir entendu mes  
11      confrères, je ne sais pas quelle est la motion. Il y a des  
12      règles de procédure qui régissent l'application des règles 63  
13      et 68. Je ne sais pas si on peut faire revenir quelqu'un sur  
14      les lieux, je ne sais pas si on peut rappeler le directeur.

15                   Est-ce que je comprends bien? Est-ce qu'il  
16      s'agit de rappeler le directeur?

17                   **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est ce que je crois  
18      comprendre. C'est une motion pour faire revenir le directeur  
19      pour qu'il témoigne.

20                   **Me BARNEY BRUCKER:** Hier, au début de  
21      l'audience, nous avons entendu monsieur van Ert, monsieur  
22      Jarmy, et de la Coalition des droits de la personne, et je  
23      crois comprendre qu'il y a trois documents : CAN..

24                   **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, elle  
25      n'a pas les documents sous les yeux. Il y a trois documents  
26      qui commencent par « CAN ».

27                   **Me BARNEY BRUCKER:** Je ne sais pas, et mon  
28      client non plus, je ne sais pas dans quelle mesure on

1 envisage de réorganiser une audience si vous jugez nécessaire  
2 que monsieur Vigneault revienne.

3 Je dirais que ces documents particuliers et  
4 bon nombre d'autres documents ont été fournis à la Commission  
5 sous forme caviardée et font partie de la preuve à huis clos,  
6 ainsi que de nombreux autres documents. Et ce qu'a demandé  
7 hier mon confrère, monsieur van Ert, c'est de savoir si la  
8 Commission a eu l'occasion d'interroger les représentants du  
9 SCRS à huis clos, la réponse est oui, et est-ce que la  
10 Commission a eu l'occasion de soulever ces questions dans ce  
11 cadre, et elle peut l'avoir fait ou non parce que c'était il  
12 y a un certain temps et je ne me souviens pas de tout, mais  
13 la question (sic) est, oui, elle en a eu l'occasion.

14 Je crois comprendre qu'il s'agit de savoir,  
15 et, Madame la commissaire, vous l'avez dit dans vos  
16 observations hier, vous seriez intéressée de voir si ces  
17 documents étaient présentés à d'autres témoins. Je crois que  
18 ç'a été fait. Il y a eu des questions à divers degrés, mais  
19 ce n'est pas inhabituel. Il y a eu beaucoup de documents avec  
20 beaucoup de témoins.

21 Alors, si vous envisagez d'ordonner une  
22 nouvelle comparution, nous aimerions savoir dans quelles  
23 conditions elle se ferait et combien de temps est-ce que ça  
24 va durer. Nous avons eu 75 minutes pour le panel de la  
25 direction et pour le panel régional, et nous avons eu le même  
26 temps pour le contre-interrogatoire, alors que là on parle de  
27 trois documents.

28 Alors, qu'est-ce que vous envisagez comme

1 comparution? Est-ce que c'est la Commission qui va présenter  
2 ou qui va autoriser les témoins ou le témoin à présenter la  
3 façon dont il comprend les choses? Et si vous ordonnez une  
4 nouvelle comparution, je pense que l'avocat du Procureur  
5 général pourrait jouer ce rôle et faire l'interrogatoire, et  
6 ensuite il y aurait un contre-interrogatoire. Et je crois que  
7 les règles *O'Connor* que nous avons suivies jusqu'à présent  
8 prévoiraient un temps de parole égal pour les deux parties,  
9 elles devraient être suivies.

10 Je peux vous dire qu'il est peu probable que  
11 le directeur puisse comparaitre demain, mais si vous ordonnez  
12 une nouvelle comparution, bien sûr, peut-être qu'il va agréer  
13 à votre demande, ça pourrait être vendredi, mais probablement  
14 que les locaux ne sont pas réservés pour vendredi, mais nous  
15 avons eu une participation de toutes les parties et des  
16 avocats par visioconférence et cela pourrait se faire ainsi  
17 si vous jugez bon de l'ordonner.

18 En toute équité pour le directeur, il lui  
19 faudrait du temps pour se préparer. Hier soir, il a témoigné  
20 devant le Parlement, aujourd'hui, il est occupé.

21 Mais avant de nous... de passer à ce point..

22 Aujourd'hui, le directeur est allé aux  
23 surveillances des activités en matière de sécurité nationale  
24 et de renseignement.

25 Alors, à propos de ces documents de 2022 et  
26 de 2023, le 05842 (sic)<sup>7</sup>, document qui est adressé au premier  
27 ministre qui va comparaitre demain, le CAN 004079\_01 (sic)<sup>8</sup>,

---

<sup>7</sup> 015842, selon le canal du parquet.

<sup>8</sup> CAN 004079\_R01, selon le canal du parquet.

1 ce document ne semble pas avoir de contenu qui n'aurait pas  
2 déjà fait l'objet de témoignages de la part de bien des  
3 témoins, et le dernier document est daté du 21 février 2023,  
4 il s'agit d'un breffage au Bureau du Premier ministre sur les  
5 menaces d'ingérence étrangère dans les processus électoraux  
6 du Canada et un breffage a eu lieu le 23 février de 2021  
7 (sic)<sup>9</sup>, donc on pense que ce document porterait sur ce  
8 breffage.

9           Donc, si je parcours ce document – et  
10 excusez-moi de m'attarder, mais je suis ici alors, je vais  
11 tenter de le faire –, si vous examinez la deuxième page de ce  
12 document, 04495, il s'agit d'assertions dans les médias, il  
13 semble que ce soit une régurgitation d'observations qui sont  
14 parues dans les médias avec une analyse caviardée en dessous.  
15 Ça, c'est une grande partie du document, mais pas sa  
16 totalité.

17           Si on passe au bas de la page 3 et si l'on  
18 continue ensuite, on voit des breffages et des produits, et  
19 je ne vais pas tout passer, mais on parle de l'ingérence de  
20 la République populaire de Chine dans les démocraties  
21 fédérales on parle d'un breffage de 2018... enfin, je ne sais  
22 pas combien de fois plusieurs témoins en ont fait état entre  
23 juin 2018 et décembre 2022.

24           Le SCRS a fait des rapports au ministre du  
25 Cabinet et à d'autres hauts fonctionnaires sur l'ingérence  
26 étrangère, y compris lors des élections de 2019 et de 2021 –  
27 je ne lirai pas tout le document –, de nombreux breffages

---

<sup>9</sup> 2023, selon le canal du parquet.

1 supplémentaires sur l'ingérence étrangère lors de l'élection  
2 de 2019, j'en ai entendu parler à maintes reprises. Nous  
3 avons entendu le Bureau de la commissaire d'Élections Canada,  
4 et je pourrais continuer, je ne le ferai pas, si ce n'est  
5 pour indiquer... pour vous indiquer... bon, peut-être que je vais  
6 continuer.

7 À la page 5, deuxième puce :

8 « En février 2021, j'ai informé le  
9 premier ministre sur l'ingérence  
10 d'individus liés à la Chine dans la  
11 course à l'investiture de 2019 à Don  
12 Valley North. »

13 Alors, demain nous entendrons le premier  
14 ministre, je vais réserver mon jugement.

15 « Le Service canadien du  
16 renseignement de sécurité s'est  
17 exprimé publiquement sur les menaces  
18 d'ingérence étrangère dans les  
19 institutions démocratiques, ainsi que  
20 celles qui émanent de la Chine. »

21 En conclusion, « nous devons en faire  
22 davantage », « rien de controversé ».

23 Donc, finalement, ce que je veux vous dire,  
24 c'est que la question soulevée par mes confrères pour savoir  
25 de qui sont ces notes et qu'est-ce qu'elles représentent,  
26 cela peut trouver une réponse écrite. Les fonctionnaires, en  
27 particulier les membres du Service du renseignement de  
28 sécurité, ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté pour

1 aider la Commission et je pense qu'on peut faire cela lors  
2 d'un examen écrit en toute équité pour tout le monde, et cela  
3 permettra aussi d'apporter des mesures d'aménagement aux  
4 témoins.

5 Madame la commissaire, je propose sinon que  
6 nous ayons une séance vendredi avec un temps de parole égal  
7 et aussi des renseignements pour savoir qui va mener  
8 l'interrogatoire.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

10 Observations?

11 **Me GIB van ERT:** Ah, pardon. Je vais m'en  
12 remettre à l'avocat de la Commission.

13 **Me ERIN DANN:** Pas d'observations de l'avocat  
14 de la Commission.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pour les parties, est-ce  
16 que vous avez une réponse?

17 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me GIB van ERT :**

18 **Me GIB van ERT:** Eh bien, je crois que j'ai  
19 qualifié le document de remarquable et non pas  
20 d'extraordinaire, pour préciser les choses.

21 Et, bien sûr, pas de préoccupations à l'égard  
22 du fait que ce soit l'avocat de la Commission qui dirige  
23 l'interrogatoire. Je n'ai pas de préoccupations à propos de  
24 la proposition de monsieur Brucker de tenir l'audience  
25 vendredi.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** En vidéoconférence?

27 **Me GIB van ERT:** Pour moi, je n'y vois pas  
28 d'inconvénients, mais je parle en mon nom propre.

1                   **Me SARA TEICH:** Pas d'objection à ces  
2 propositions.

3                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Y a-t-il une objection à  
4 ces propositions si je décide de procéder ainsi?

5                   [...]

6                   Bien. Restez ici pendant quelques minutes et  
7 je vais revenir.

8                   **LE GREFFIER:** Cette audience sera en pause  
9 pour cinq minutes.

10 --- La séance est suspendue à 18 h 12

11 --- La séance est reprise à 18 h 35

12                   **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

13                   Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
14 étrangère a repris.

15                   **COMMISSAIRE HOGUE:** OK, je vais rappeler  
16 monsieur Vigneault à témoigner. Ce sera le vendredi matin par  
17 vidéo.

18                   La preuve... la Commission a besoin du  
19 témoignage et les parties devront partager 30 minutes au  
20 total, la Commission a 15 minutes et j'insiste à recevoir  
21 votre planification du temps à l'avance.

22                   La raison pour laquelle j'ai pris cette  
23 décision, je vous le dirai dans les prochains jours.

24                   Il y a beaucoup d'aspects techniques qui  
25 devront être résolus, mais il appert que ce sera possible. Si  
26 on se rend compte que ce n'est pas possible, nous allons vous  
27 laisser savoir et trouver une autre solution, mais cela  
28 semble faisable.

1                   **Me BARNEY BRUCKER:** Merci, Madame la  
2 commissaire. J'ai une question quant au partage du temps.  
3 Est-ce que vous parlez... dites que toutes les parties doivent  
4 partager leur temps ou la Commission et le ministère de la  
5 Justice?

6                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Toutes les parties ont  
7 30 minutes pour se partager, et vous et la Commission se  
8 partageront 15 minutes.

9                   **Me BARNEY BRUCKER:** Vous avez demandé un  
10 plan.

11                   **COMMISSAIRE HOGUE:** En fait, non, je pense  
12 que ça va. Je pense que les 15 minutes seront (sic) utilisées  
13 pleinement.

14                   **Me ERIN DANN:** Madame la commissaire, allons-  
15 nous commencer à 10 heures vendredi?

16                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, à 10 heures. Ce sera  
17 par voie de vidéo, alors personne ne sera dans cette salle.  
18 Nous n'aurons pas la salle après demain soir, donc assurez-  
19 vous d'avoir une bonne connexion et on verra pour la suite  
20 des choses.

21                   **Me SARA TEICH:** Madame la commissaire,  
22 désolée, une autre question. À l'heure actuelle, les  
23 soumissions de clôture doivent être faites avant le 15 avril.

24                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, voilà, c'est  
25 l'échéance, le 15 avril. Parce que le temps est très limité,  
26 on ne pourra pas reporter cette date du 15 avril et je crois  
27 que le dernier morceau d'information ne sera pas facile à  
28 insérer dans les soumissions.

1                   Ça va? Merci beaucoup.

2                   **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

3                   Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
4 étrangère est levée jusqu'à demain à 9 h 30.

5 --- La séance est levée à 18 h 38

6

7                   **C E R T I F I C A T I O N**

8

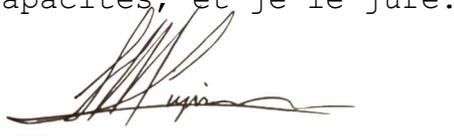
9 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,  
10 hereby certify the foregoing pages to be an accurate  
11 transcription of my notes/records to the best of my skill and  
12 ability, and I so swear.

13

14 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,  
15 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription  
16 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes  
17 capacités, et je le jure.

18

19



20

Sandrine Marineau-Lupien

21

22

23

24

25

26

27

28